



Rapport annuel

2006

# Groupe BCGE

## des solutions bancaires “made in Geneva”

La Banque Cantonale de Genève a pour mission de contribuer au développement du canton de Genève et de la région en proposant à tous ses résidents et à toutes ses entreprises ou institutions des services bancaires compétitifs. Banque de proximité, elle met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 25 agences et 70 bancomats. La BCGE offre également ses services bancaires par Internet (BCGE Netbanking) et téléphone, ainsi que dans les domaines des entreprises, de la gestion de fortune, des marchés financiers et du négoce international. Le Groupe BCGE emploie 843 collaborateurs (775.5 équivalents plein temps). En plus de la maison mère, il comprend Anker Bank, filiale spécialisée dans la gestion de patrimoines à Lausanne, Zurich, Lugano et Genève, BCGE (France) SA, banque active dans le financement d'entreprises et la gestion privée à Lyon et Annecy, et Synchrony Asset Management, filiale spécialisée dans la gestion institutionnelle.

## chiffres clés consolidés du Groupe BCGE

### Bilan en CHF millions

Total du bilan

Avances à la clientèle

Dépôts de la clientèle et emprunts

Fonds propres

### Résultats en CHF millions

Résultat des opérations d'intérêts

Commissions

Résultat du négoce

Autres résultats ordinaires

Total des produits d'exploitation

Charges d'exploitation

Bénéfice brut

Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes, et résultats extraordinaires

### Résultat intermédiaire

### Résultat du Groupe en CHF millions

### Actifs gérés et administrés en CHF millions

### Effectif total

- en unités de travail à plein temps

- en personnes

### Ratios en %

Fonds propres / Total du bilan

Bénéfice brut sur fonds propres

Bénéfice net sur fonds propres (ROE)

Charges / Produits

### Données par action au porteur en CHF

Fonds propres

Résultat brut

Résultat net

Dividende

### Données boursières (maison mère)

Cours extrêmes des actions au porteur en CHF

- plus haut

- plus bas

- clôture

Capitalisation boursière en CHF millions (au 31 décembre)

Nombre d'actions en milliers

Fonds propres comptables / nombre d'actions

\*Proposition soumise à l'assemblée générale du 24 avril 2007

## rating standard & poor's

Banque Cantonale de Genève: A- / A-2 / Stable  
(confirmé février 2007)

## référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse: Bourse suisse (SWX)

Reuters: BCGE.S

Bloomberg: BCGE SW

Telekurs: BCGE

Numéro de valeur: 164268

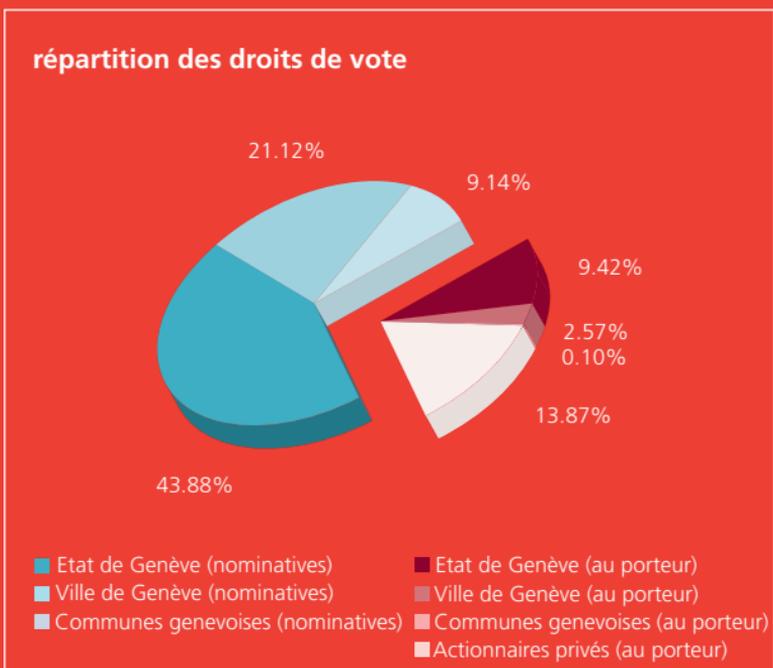
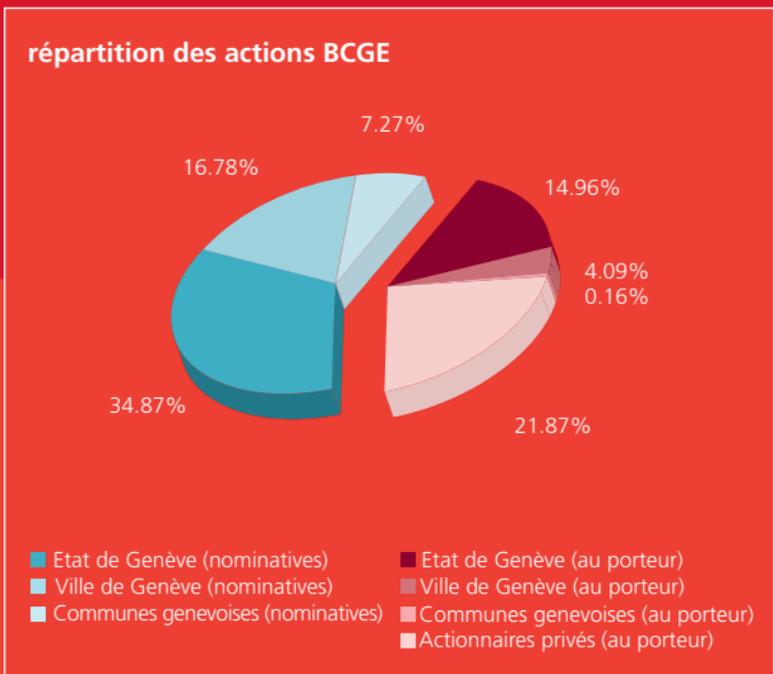
Numéro ISIN: CH 0001642682

## structure du capital

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions:

- Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal: 2'651'032
- Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal: 1'590'620
- Actions au porteur de CHF 100: 1'479'179

## répartition des actions BCGE



## renseignements

E-mail: [actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch)  
Groupe Banque Cantonale de Genève  
Communication  
Nicolas de Saussure  
Téléphone: +41 (0)22 317 27 27  
Téléfax: +41 (0)22 809 22 11  
Adresse postale  
Case postale 2251  
CH - 1211 Genève 2

## chiffres clés consolidés du Groupe BCGE

	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Bilan</b> en CHF millions					
Total du bilan	12'571	12'783	13'892	14'561	15'450
Avances à la clientèle	10'362	10'996	11'386	12'021	12'857
Dépôts de la clientèle et emprunts	11'175	11'569	12'782	13'254	13'607
Fonds propres	814	705	654	622	624
<b>Résultats</b> en CHF millions					
Résultat des opérations d'intérêts	192	183	179	171	173
Commissions	95	88	81	73	67
Résultat du négoce	17	14	9	18	13
Autres résultats ordinaires	19	10	9	14	7
Total des produits d'exploitation	323	295	278	276	260
Charges d'exploitation	205	195	199	200	190
Bénéfice brut	118	101	79	76	70
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes, et résultats extraordinaires	57	55	47	69	110
<b>Résultat intermédiaire</b> en CHF millions	106	58	24	-12	-40
<b>Résultat du Groupe</b> en CHF millions	61	46	32	7	-28
<b>Actifs gérés et administrés</b> en CHF millions	13.2	12.5	10.9	10.5	N/A
<b>Effectif total</b>					
- en unités de travail à plein temps	775.5	762.7	773.2	829	847
- en personnes	843	832	845	897	919
<b>Ratios</b> en %					
Fonds propres / Total du bilan	6.5	5.5	4.7	4.3	4.0
Bénéfice brut sur fonds propres	14.5	14.3	12.1	12.2	11.2
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	7.5	6.5	4.9	1.2	-4.5
Charges / Produits	63.5	65.9	71.6	72.5	73.1
<b>Données par action au porteur</b> en CHF					
Fonds propres	226	196	182	173	173
Résultat brut	33	28	22	21	19
Résultat net	17	13	9	2	-8
Dividende	5*	3	1	-	-
<b>Données boursières (maison mère)</b>					
Cours extrêmes des actions au porteur en CHF					
- plus haut	245	197	198	173	170
- plus bas	190	182	174	115	115
- clôture	240	190	187	172	140
Capitalisation boursière en CHF millions (au 31 décembre)	864	684	673	619	504
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables / nombre d'actions	231	200	187	179	177

\*Proposition soumise à l'assemblée générale du 24 avril 2007

# un groupe bancaire au service de la région

## sommaire

chiffres-clés		gestion des risques	32
sommaire	1	la BCGE, employeur attrayant	35
message du président du conseil d'administration	2	la BCGE, respectueuse de son environnement	38
message du président de la direction générale	4	revue de l'économie genevoise	40
portrait du Groupe BCGE	6	revue des marchés financiers	44
organigramme	12	rapport du réviseur et comptes consolidés	48
vosre Banque à votre service près de chez vous	14	comptes consolidés 2006	49
la BCGE présente dans la vie de la communauté	16	gouvernance d'entreprise	73
marche des affaires en 2006	18	rapport de l'organe de révision	86
revue des unités d'affaires	22	comptes annuels maison mère	87
Finance et Gestion des Risques	25		
Grand Public et Réseaux	26		
Entreprises	27		
Gestion de Patrimoines Privés	28		
Opérations et Contrôles	29		
Organisation et Technologies de l'Information	30		

## anticiper et préparer son chemin de vie

En 2006, la BCGE a créé un Centre de conseil en prévoyance personnelle et professionnelle destiné à conseiller les particuliers et les entreprises et à leur proposer des formes de prévoyance parfaitement adaptées à leur situation.

Ce centre applique le concept novateur BCGE Praevisio qui repose sur une analyse de chaque situation et le développement de solutions personnalisées. Celles-ci sont élaborées en fonction de la situation et des objectifs spécifiques du client et ont pour but d'assurer, à lui-même et à sa famille, l'indépendance et la sécurité financière face aux imprévus liés à l'âge, à la maladie ou à l'accident.

Il s'agit d'une forme de planification patrimoniale qui prend en compte les placements financiers, les hypothèques, la fiscalité, les assurances, la planification de la retraite et de la succession. Les produits de prévoyance proposés par la BCGE sont sélectionnés en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités.

Les illustrations de ce Rapport annuel ont été conçues et réalisées par le jeune photographe genevois Fred Merz. Son choix a consisté à mettre en scène quelques clients type du Centre de conseil en prévoyance de la BCGE et d'imaginer leur chemin de vie.

# message du président du conseil d'administration

2

## les promesses sont faites pour être tenues

Voilà donc un cinquième exercice consécutif qui enregistre une croissance à deux chiffres témoignant ainsi d'une stratégie qui allie, d'une part, détermination, courage et originalité et, d'autre part, une prudence soigneusement adaptée aux circonstances d'un marché très concurrentiel. La BCGE ne cherche pas une croissance à tout prix, notamment sur certains segments de marché très disputés. Cela implique, de temps à autre, de renoncer à certaines affaires pour privilégier la qualité et le rendement. Qualité des prestations et des conseils bien sûr, mais aussi qualité du portefeuille de crédit, gage de pérennité. Les résultats du Groupe BCGE en 2006 attestent que cette politique de prudence n'interdit pas les performances élevées, bien au contraire.

Au 31 décembre 2006, les résultats consolidés du Groupe sont très réjouissants, avec un bénéfice net de CHF 61 millions contre CHF 46 millions l'an dernier, soit une progression de 33.8%. En réalité, le bénéfice économique de Groupe BCGE a atteint le chiffre record de CHF 105.8 millions en 2006, soit une progression de la rentabilité effective de 82.4%. Afin de consolider encore la base de fonds propres et de se prémunir contre des risques généraux non identifiés aujourd'hui, le conseil d'administration a décidé d'attribuer une somme de CHF 50 millions aux réserves pour risques bancaires généraux. Ainsi, la Banque sera en mesure de réduire rapidement son recours aux emprunts subordonnés, assez coûteux, tout en solidifiant ses fonds propres en dessus de CHF 800 millions. Ce niveau est nécessaire afin d'assumer et de renforcer, entre autres, son rôle de soutien à l'économie régionale et, singulièrement, de première banque des PME genevoises.

### nouvelle augmentation significative du dividende

Au vu de la forte progression des résultats 2006, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale une nouvelle augmentation du dividende, qui passerait ainsi de 3% à 5% de la valeur nominale. Ce versement de CHF 5 par action au porteur correspond à une distribution globale de CHF 18 millions.

### remerciements à nos actionnaires

C'est l'occasion de préciser que le nombre d'actionnaires privés détenant, dans nos livres, des actions au porteur de la BCGE continue à croître d'une manière très réjouissante. En une année, il est passé de 6'154 à 6'859, soit près de deux nouveaux actionnaires par jour.

Au cours de cette année 2006, le cours de notre action est passé de CHF 190 à CHF 240 soit une progression de 26.3%. C'est là une performance remarquable qui confirme la confiance des investisseurs, non seulement dans la valeur économique de l'entreprise, mais aussi dans sa stratégie de développement commercial et de gestion des risques.

### la Fondation de valorisation tient ses engagements

Conformément à l'article 34 des statuts de la BCGE, la Banque versera à l'Etat de Genève, en plus du dividende, une somme de CHF 3.6 millions

au titre du remboursement des avances faites par le Canton à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève.

Il faut préciser, à cet égard, que les créances, reprises en 2000 par cette Fondation, se réduisent de façon régulière et se montent, au bilan 2006, à CHF 1.6 milliard, soit une réduction annuelle moyenne de CHF 620 millions. Profitant judicieusement d'un marché immobilier favorable, la Fondation a pu se défaire d'un nombre appréciable d'objets, et ce, à des prix nettement supérieurs aux estimations originelles.

En ce qui concerne la Banque, nous nous réjouissons de voir cette position, témoin du passé, disparaître progressivement de notre bilan. Le défi pour l'établissement est de parvenir à transformer les fonds remboursés en affaires de qualité. Elle y est parvenue en 2006. Nous saluons aussi le dynamisme de l'économie genevoise qui laisse entrevoir des perspectives réjouissantes, notamment dans des secteurs tels que la construction, qui prennent une orientation positive.

### nouveau conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale du 15 juin 2006, nous avons adapté notre conseil d'administration à la nouvelle Loi cantonale et aux nouveaux statuts, le ramenant ainsi à 11 membres. Le 1<sup>er</sup> juillet 2007, quatre nouveaux administrateurs sont ainsi entrés dans notre conseil, à savoir Mme Fabienne Knapp et MM. Patrick Mage, Mourad Sekkiou et Ton Schurink. A cette occasion, huit membres sont arrivés en fin de mandat ou ne se sont pas représentés. Je profite donc de remercier tous mes collègues, anciens et actuels, de leur engagement et de leur contribution à l'amélioration constante de nos structures et de nos résultats.

### excellentes perspectives

Pour poursuivre l'amélioration de ses résultats, la BCGE continue d'investir afin d'assurer son avenir. En 2006, un projet audacieux de changement de plateforme informatique a été initialisé et aboutira à une migration en 2008. Il représente un investissement majeur de plusieurs dizaines de millions de francs. En contrepartie, il offre non seulement de sérieuses économies sur le second poste de dépenses de la Banque, mais aussi une amélioration qualitative de nos prestations et donc de la productivité. Le choix de la solution d'édition Finnova rapprochera la BCGE d'une communauté importante d'autres banques cantonales, tout en maintenant un lien fort avec Unicable.

Parallèlement, des investissements importants seront consentis dans le réseau d'agences, afin d'améliorer encore la qualité du service à la clientèle. A titre d'exemple, je citerai bien sûr le site de l'Ile, destiné à accueillir, dès 2008, une agence très moderne, ainsi que le département chargé de conseiller et de financer les PME et les indépendants. Une nouvelle conception de l'accueil des clients est prévue et elle ne manquera pas de séduire, j'en suis certain.



Dans le domaine des services à la clientèle, de nombreux projets sont en cours également. A titre d'exemple, on peut citer le dynamisme de la gestion de fortune pour une clientèle disposant de patrimoines de petite et de moyenne tailles, qui sait qu'elle trouvera à la BCGE un service dont la qualité est comparable à celle des établissements spécialisés dans les grandes fortunes.

Vous le voyez, votre Banque est résolument tournée vers un avenir prometteur et sait se positionner avec originalité et haute qualité de service sur l'échiquier bancaire genevois.

#### **remerciements aux collaborateurs et à la direction**

Les excellents résultats réalisés sont le fruit d'un travail incessant de la part de l'ensemble des contributeurs. Tout d'abord, une direction générale solidaire et consciente de ses responsabilités, que je profite de remercier très sincèrement, non seulement pour la conduite parfaite de ses tâches, mais aussi pour la transparence et l'ouverture d'esprit dont elle sait faire preuve. Ces notions qui peuvent paraître un peu abstraites au premier abord, sont néanmoins un gage de succès d'une saine gestion, notamment par une judicieuse répartition des fonctions et responsabilités des différents organes de conduite et de contrôle.

L'ensemble du conseil d'administration se joint à moi pour adresser aussi nos remerciements à l'ensemble des cadres et des collaborateurs. Tout d'abord, il me plaît de mettre en évidence le climat de travail qui est excellent. La sérénité est retrouvée et l'enthousiasme a remplacé les inquiétudes et l'instabilité des années 2000. Cette confiance est indispensable, non seulement pour réussir, mais aussi pour offrir à la clientèle les meilleurs conseils et prestations. La concurrence est rude, voire impitoyable.

C'est précisément dans ces circonstances que les meilleurs gestionnaires peuvent faire la différence et emporter l'enjeu par une différenciation qualitative.

**Michel Mattacchini**

Président du conseil d'administration

## choisir un profit optimal plutôt que maximal



### un monde idéal?

2006 fut une année faste pour l'économie mondiale. De même, en Suisse et à Genève, on put compter sur un cadre conjoncturel exceptionnellement favorable: pas d'évènement géopolitique majeur, pas de grande catastrophe naturelle, croissance mondiale à haut niveau, inflation discrète et taux favorisant une liquidité et un crédit abondants.

En Suisse, et dans notre secteur géographique d'opérations sur l'axe Zurich – Genève – Lyon, l'optimisme économique domine la scène. Les bénéfices des entreprises du secondaire et du tertiaire atteignent des records, les performances des marchés boursiers sont excellentes et le secteur bancaire se trouve, par conséquent, en "haut de cycle".

Or, c'est précisément lors de telles périodes de stabilité et de prospérité, historiquement brèves, que les dirigeants d'entreprises doivent exercer un choix délicat d'arbitrage entre profit et risque, entre une politique de maximalisation des affaires et un profil plus défensif et sélectif.

Avant de commenter le choix stratégique de la BCGE face à ce dilemme, il convient de s'interroger sur l'état réel de l'économie mondiale et son évolution possible.

D'une part, il y a effectivement cet élan de croissance d'une rare intensité soutenu par l'entrée en jeu des fameux pays BRIC (Brésil, Russie<sup>1</sup>, Inde, Chine), il y a cette puissance et cette intelligence des multinationales qui ont appris à s'adapter à l'évolution des marchés et à flexibiliser leur profil

de risque financier. Il y a enfin une stimulation monétaire considérable par une attitude conciliante des banques centrales depuis septembre 2001, s'ajoutant aux mécanismes de recyclage du dollar US par les pays émergents et les pays pétroliers. Croissance avec, paradoxalement, peu d'inflation, création de richesses dans de nouveaux "milieux du monde" et optimisme juvénile, voire "agressivité capitaliste"<sup>2</sup> des nouveaux "players", achèvent une fresque magnifiant un monde presque idéal.

### un impératif stratégique: le réalisme

Toutefois, ce monde changeant porte en son sein des problématiques non résolues et remises au lendemain (déficit<sup>3</sup> et dette US) ou de nature inconnue (émergences de nouvelles puissances, influence de la spéculation financière mondiale). Ce XXI<sup>e</sup> siècle s'ouvre donc sur des déséquilibres ou des instabilités dont la force est perceptible, sans pour autant que leur avènement soit prévisible. Les économistes, qui rejoignent en cela les experts militaires européens assoupis, minimisent les dangers de conflagration. "New Dehli veut investir 10 milliards de dollars d'ici à trois ans dans l'équipement de ses forces armées"<sup>4</sup> ou encore "face à une puissance nucléaire comme la Chine et ses 1.3 milliard d'habitants, les Etats-Unis ne font pas le poids"<sup>5</sup> sont autant de constats attestant de la transformation des pouvoirs planétaires. Un accident militaire d'envergure, bien que chaque puissance cherche à l'éviter à tout prix, reste envisageable.

Plus probables encore, des accidents financiers majeurs sont attendus. Prédire leur forme, leur ampleur et le délai de leur apparition nécessite

un peu d'imagination. Mais l'histoire économique est façonnée par ces mouvements tectoniques imprévisibles. Les besoins en énergie, en ressources minières, en eau, en espace terrestre et aérien exercent des tensions structurelles sur l'économie mondiale. Enfin, la conjoncture internationale est actuellement irriguée par une forte liquidité et des taux bas. Un retournement de ces deux facteurs aurait des conséquences substantielles.

Basé sur cette vision réaliste, toute entreprise, à plus forte raison une banque cantonale, doit être prête à faire face en quelques mois à un changement drastique des conditions cadres. Une crise régionale du système financier international, un resserrement brutal de la liquidité suite à une crise de confiance sur les marchés financiers, des mouvements hectiques sur les devises, voire les taux, sont à simuler et leur impact doit être mesuré et contrôlé préventivement.

### investir des points de rentabilité dans la gestion des risques

C'est la gestion des risques qui est chargée de ce volet "défense", avec naturellement ses contraintes et ses coûts. La BCGE conduit une stratégie de valorisation sur le long terme, visant une statique solide et résistante aux risques directs et indirects tels que ceux évoqués ci-dessus.

Quelques exemples méritent d'être cités. Tout d'abord dans le domaine opérationnel, la Banque et ses filiales disposent de plans de continuité et d'un système de sécurité de haut niveau. Des investissements continuels renforcent sa capacité à résister à des situations de coupures énergétiques, d'attaques de hackers, ou encore du risque d'une pandémie généralisée.

Dans le domaine financier, la BCGE mène une politique de conduite du bilan prudente. Un volume de liquidités important est entretenu, les actifs financiers sont maintenus dans un cadre strict et sur des risques réduits, un niveau de sensibilité à la variation des taux plutôt conservateur sert de plafond et de contrainte à la politique "asset and liability management". Ainsi la structure et la texture du passif sont bien diversifiées et bien sécurisées.

Dans le domaine commercial, les crédits font l'objet d'une politique d'octroi calculée. Les règles prudentielles usuelles dans le domaine hypothécaire, par exemple, sont scrupuleusement appliquées, ce qui parfois mène à renoncer à certaines affaires et qui a pour effet ostensible une progression totale modérée des financements consentis. La présence d'une volatilité historique élevée dans l'immobilier et le niveau actuel des prix incitent à la sélectivité dans l'intérêt de la Banque et des clients.

Dans le domaine de la prévoyance et des placements, la BCGE milite pour un cadre conceptuel classique et sécurisé là aussi. Les clients sont incités à rester "liquides" et à ne s'exposer qu'en fonction de leur capacité véritable à tolérer le risque. S'en sont suivies d'excellentes performances des portefeuilles, mais dans le cadre d'allocations stratégiques sensées et au travers d'une sélection sans concession de produits financiers de qualité. Ce dispositif est complété d'une forte culture du contrôle.

Les entités importantes et très qualifiées d'audit interne, de compliance et de risk tracking protègent la Banque de menées dommageables extérieures et abaissent ses risques juridiques et de responsabilité.

Enfin, l'utilisation même du bénéfice s'inscrit pleinement dans cette stratégie de solidité et de prévention.

### un choix prudentiel créateur de valeur

Cette politique de durabilité se traduit par les excellents résultats de l'exercice 2006. L'observateur spécialisé notera la constance de la conduite des masses bilantaires au travers des dernières années. En 2006, un bilan bien équilibré, une croissance horizontale des affaires essentiellement vers leur qualité, une productivité en forte hausse à périmètre stable, la poursuite de l'investissement dans le futur de la Banque, qu'il s'agisse du recrutement de talents hautement qualifiés, de l'amélioration des infrastructures ou de l'informatique et enfin un très faible niveau de provisionnement, ont reflété le succès de la stratégie de "profit ajusté au risque" conduite jusqu'ici.

Ce choix prudentiel est partagé par nombre de nos actionnaires et sera préservé ces prochaines années. Il permettra une élévation régulière de la valeur patrimoniale de la Banque, de sa crédibilité et *in fine* de son image de sérieux. Ce sera là aussi un outil précieux de différenciation auprès de nos clients les plus exigeants.

*"Le plus sûr moyen de distinguer les contributions de la compétence ou de la chance est la persistance de la performance."*<sup>6</sup>



**Blaise Goetschin**

Président de la direction générale

<sup>1</sup> La Russie ainsi que d'autres pays pétroliers sont devenus les principaux pourvoyeurs mondiaux d'épargne en 2006

<sup>2</sup> Voir Mittal versus Arcelor; Tata Steel versus Conus

<sup>3</sup> Le déficit commercial américain 2006 se monte à USD 750 milliards

<sup>4</sup> In: "Jadis tout dévoué, le "petit frère indien" n'a plus la même déférence face à Moscou", *Eléonore Sulzer, Le Temps*, 27 janvier 2007, page 5

<sup>5</sup> In: "Les nuages s'amoncellent au-dessus du parapluie antimissile américain", Pierre Chambonnet, propos de Bernard Lavarini, *Le Temps*, 27 janvier 2007, page 6

<sup>6</sup> In: "Why poker can beat investment management hands down", John Kay, *Financial Times*, 6 février 2007

# portrait du Groupe BCGE

## une stratégie innovante fondée sur des services bancaires de haute qualité – “made in Geneva”

### activités et métiers

La BCGE, principale banque universelle dont le centre de décision est à Genève, offre une gamme très complète de services bancaires, adaptés aux besoins des divers segments de marché de l'économie régionale. Le portefeuille d'activités est destiné aussi bien aux particuliers résidant ou travaillant à Genève, qu'aux entreprises ou institutions publiques et privées.

### services aux particuliers

La Banque offre des **services bancaires quotidiens**, comme les dépôts et les retraits, les opérations de change, la location de coffres-forts, l'utilisation de cartes de crédit. Elle propose également des financements d'appui, tels que leasings et crédits personnels. Les prestations aux particuliers sont proposées au travers d'un réseau dense de 25 agences, de nombreux espaces 24h/24 et de 70 bancomats. Elle met également à disposition ses compétences technologiques à travers la banque à distance, par téléphone ou par Internet.

Banque de **gestion de patrimoines** pour la clientèle privée et institutionnelle, la BCGE propose un éventail complet de prestations adaptées à chaque segment de clientèle. Dans le cadre des objectifs d'investissement définis avec le client, les portefeuilles peuvent être gérés par l'intermédiaire d'un mandat de gestion discrétionnaire ou de services consultatifs. La Banque recommande l'adoption d'un modèle financier individuel ou familial, sécurisant et économique, et a concrétisé sa philosophie d'investissement par la gamme des mandats de gestion BCGE Best of.

Dans la **gestion de l'épargne**, la BCGE propose une palette de produits de placement à court, moyen et long terme, les bons de caisse, les fonds monétaires et obligataires, les placements fiduciaires, à d'excellentes conditions. La BCGE est l'un des acteurs leaders du **financement hypothécaire** dans le canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires en Suisse, mais également dans la couronne française. Elle propose des leasings et des crédits personnels comme financements d'appui permettant de réaliser un projet à court ou moyen terme (achat de meubles, de véhicules, études, etc.).

### banque des PME et grandes entreprises

Avec près d'une entreprise genevoise sur deux cliente de la BCGE, la Banque joue un rôle irremplaçable dans le tissu économique du canton. Sa présence sur le marché genevois constitue, pour les entreprises de la région, une alternative avantageuse aux grandes banques, notamment en termes de conditions et d'adaptabilité des solutions. La Banque Cantonale de Genève est un établissement ouvert à toutes les entreprises de Genève et de la région. Elle met à leur service les compétences de spécialistes chevronnés de la finance des sociétés. La BCGE facilite l'accès aux marchés du crédit et des capitaux. Elle conseille l'adoption de solutions adossées aux principes de l'architecture ouverte, prudentes et économiques. Ses prestations répondent de façon approfondie aux besoins des divers acteurs économiques de la région.



### particuliers

domaines d'activités	métiers
Services bancaires quotidiens	Canal e-banking Comptes salaires Cartes de crédit Jeunes Frontaliers Pendulaires
Gestion de l'épargne	Court, moyen et long terme Bons de caisse
Financement du logement	Résidence principale Résidence secondaire
Gestion de patrimoines	Mandats Prévoyance Patrimoines modestes Crédits sur titres Clientèle suisse: mandats et conseil Clientèle internationale: mandats et conseil Clientèle Europe: mandats et conseil Personal Finance Tiers indépendants Crédit sur titres
Financement d'appui	Leasing véhicule Crédit personnel



## entreprises

domaines d'activités	métiers
Financement d'entreprises gestion de la trésorerie	PME Grandes entreprises Indépendants et professions libérales Leasing biens d'équipement
Financement de l'immobilier et de la construction	Investisseurs immobiliers Promotion immobilière Tertiaire immobilier Entreprises de construction
Financement et gestion des Collectivités publiques	Etat et entités satellites Communes et fondations immobilières communales Institutions para-étatiques et églises Fondations immobilières de droit public
Financement de l'immobilier et entreprises France	Investisseurs immobiliers Financement de la transmission d'entreprises
Financement du négoce international	Financements transactionnels négoce Financements structurés matières premières
Conseil aux entreprises	Conseil en gestion des risques financiers
Services et marchés financiers	Devises Actions – fonds de placement Obligations Trésorerie Institutions financières
Asset Management	Mandats passifs – gestion indicielle Mandats actifs à risque contrôlé Mandats actifs "Finest of" Gestion durable small caps suisses Conseil en placement actif

Elles couvrent une palette de services allant des **financements** d'entreprises et d'immobilier à des **solutions d'ingénierie financière** (BCGE Club CFO), en passant par les **services financiers** de sa salle des marchés et le **financement du négoce international**.

Des services de **conseil en placement et de gestion de la trésorerie** sont proposés aux institutions et entreprises. Enfin, la Banque entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises, leur proposant des solutions adaptées de financement et de gestion financière.

### statuts et capital

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du Code des obligations, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, par la fusion de la "Caisse d'Epargne de la République et canton de Genève" (fondée en 1816) et de la "Banque Hypothécaire du canton de Genève" (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 49.8% du capital-actions. La Ville de Genève et les communes du canton détiennent 28.3% du capital.

Quelque 7'000 actionnaires au porteur forment le pôle de l'actionariat privé, détenant 21.9% du capital.

### mission

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la Banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaires."

### garantie partielle de l'Etat

Le Canton de Genève garantit, en partie, le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la Banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 4 de la Loi sur la BCGE à CHF 500'000 par personne physique et CHF 3 millions par institution de prévoyance.

# portrait du Groupe BCGE

## contribuer au développement du canton et de la région

Le Groupe BCGE est présent sur les marchés genevois principalement, mais également dans le reste de la Suisse et en France. Il propose des services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels au travers de ses quatre entités: la maison mère et ses trois filiales. Au total, le Groupe emploie 843 personnes (775.5 postes à plein temps).



**Banque Cantonale de Genève**

**1816**

Banque universelle régionale, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 25 agences et 70 bancomats. La BCGE offre également ses services bancaires par Internet (BCGE Netbanking) et par téléphone. La BCGE est cotée à la Bourse suisse SWX Swiss Exchange (BCGE). Elle emploie 748 collaborateurs (682.9 postes).



**Banque Cantonale de Genève (France) SA**

**1994**

Avec son siège à Lyon et une succursale à Annecy, la Banque Cantonale de Genève (France) SA est une filiale de la Banque Cantonale de Genève. Elle propose des activités de financement d'entreprises et d'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants, ainsi que de la gestion de patrimoines à une clientèle de particuliers. La Banque Cantonale de Genève (France) SA emploie 33 personnes (33 postes).



**SYNCHRONY**  
asset management

**1996**

Filiale de la Banque Cantonale de Genève, Synchrony Asset Management SA propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers, intégrant une gestion quantitative, pour une clientèle institutionnelle. Ses actifs sous gestion se montent à CHF 4.4 milliards contre 4.1 milliards au 31.12.2005. Synchrony Asset Management SA compte 17 collaborateurs (15.6 postes).



**Anker Bank**  
Authentic Swiss Private Banking

**1934**

Filiale de la Banque Cantonale de Genève depuis 1997, Anker Bank contribue au développement de l'activité de gestion de patrimoines privés du Groupe BCGE sur le marché suisse. Son siège est à Zurich et elle dispose de succursales à Lausanne, Lugano et Genève. Son bilan se monte à CHF 223.3 millions. Les fonds gérés et administrés par Anker Bank s'élèvent à CHF 1.025 milliard. Elle emploie 45 collaborateurs (44 postes).



### **servir une pluralité de marchés**

La BCGE, banque universelle et régionale, sert un nombre élevé de marchés aux caractéristiques et aux exigences très diverses. Elle relève ce défi par une stratégie de gestion en portefeuilles d'activités et de métiers présentés en pages 6 et 7.

Par son mode d'organisation, par sa connaissance du terrain, par son goodwill local, par ses talents et surtout par une approche innovante et dynamique, la BCGE établit des positionnements originaux, basés sur des Unique Selling Propositions (USP) solides dans chacun de ses métiers. La Banque gère son portefeuille en cherchant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun, en s'assurant de leur parfaite adéquation aux besoins de la clientèle. Comprendre les marchés et leur évolution est une activité stratégique prioritaire, dans la mesure où cette stratégie est centrée sur le client et ses besoins.

### **éléments de stratégie de Groupe**

Englobant l'ensemble des stratégies d'activités évoquées ci-dessus, une série cardinale de principes stratégiques guident l'action du Groupe. L'objectif financier majeur est la valeur de la Banque (shareholder value). Cette valeur est fondée sur les attentes de cash-flows futurs (expected incremental value of future cash-flows). Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent l'accroissement à long terme et durable de la valeur actionnariale de la Banque.

La Banque poursuit un objectif raisonnable de rendement des fonds propres, fixé à 10% à moyen terme. Celui-ci est subordonné à l'accroissement de la valeur à long terme de l'entreprise et implique une stricte gestion des risques, des investissements et un respect sans faille de la responsabilité sociale de la Banque.

### **démarche commerciale loyale**

La BCGE propose des solutions (financement, concepts de gestion, conseil) qui sont conçues en premier lieu à l'avantage du client, tout en retirant elle-même une marge commerciale qui incorpore les coûts, le risque et le profit. Cette loyauté est une composante essentielle de l'offre de la Banque et permet de construire une relation à long terme avec le client. Par le dialogue, la BCGE procède à une analyse des besoins de ses clients et propose ensuite, de manière indépendante et mesurée, les produits internes ou externes qui répondent au mieux à leurs aspirations.

La Banque considère que le dialogue entre le client et son banquier constitue le fondement de la satisfaction de la clientèle.

La BCGE offre des solutions qui sont cohérentes avec sa propre analyse des marchés et des instruments financiers, dans un choix très sélectif et prudent. Elle considère que la performance à long terme d'un portefeuille d'actifs résulte de la qualité de l'allocation d'actifs, de la diversification et de la sélectivité du choix d'instruments adaptés.

### respect des principes éthiques

La Banque poursuit l'accomplissement de sa mission dans le respect des principes éthiques suivants: intégrité, équité, loyauté, indépendance et transparence. Ces préceptes sont développés dans la Charte d'éthique, adoptée par l'assemblée générale de la Banque en mai 2003, puis par le Grand Conseil. La Charte d'éthique développe l'engagement de la Banque à l'égard de ses clients et fournisseurs, ainsi que de ses collaborateurs et actionnaires. Elle précise l'orientation de l'établissement en faveur du développement durable et souligne l'ouverture de sa politique d'information et de communication. Conformément à l'engagement pris dans cette charte, un bilan détaillé de son application figure dans le Rapport annuel 2005, et une mise à jour figure en page 38 du présent rapport.

### rappel historique

Bien qu'elle soit reconnue comme une place bancaire déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Genève ne disposait à cette époque d'aucune banque ouverte au grand public, les banquiers genevois étant spécialisés dans la gestion de fortune d'une clientèle très fortunée.

La création de la Caisse d'Épargne, en 1816, est le résultat de l'engagement résolu de deux hommes agissant dans un milieu favorable: Jean-Augustin-Pyrame de Candolle et Charles Richard Tronchin.

Le premier, fraîchement promu membre du Conseil représentatif, déposa une proposition en vue de la création d'un tel établissement. Toutefois, son engagement et ses compétences n'auraient sans doute pas suffi, sans le soutien politique et financier du second, directeur de l'Hôpital, conseiller d'Etat et philanthrope très engagé.

A la suite de la révolution fazyste de 1846, pas moins de quatre établissements bancaires sont ouverts, qui connaîtront des fortunes diverses: la Caisse Hypothécaire, la Banque de Genève, la Caisse d'Escompte (Comptoir d'escompte depuis 1855), ainsi que la Banque Générale Suisse de Crédit International Mobilier et Foncier. L'objectif assigné à la Caisse Hypothécaire est d'arracher l'agriculture à l'usure. Elle paraît avoir été le premier établissement spécialisé de crédit foncier en Europe occidentale. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, après les échecs de la Caisse d'Escompte puis de la Banque Générale Suisse, Genève se retrouve dotée d'une banque cantonale dont l'Etat n'est toutefois qu'un actionnaire minoritaire, la Banque de Genève; elle dispose d'un établissement spécialisé dans le crédit foncier, la Caisse Hypothécaire; elle conserve enfin la Caisse d'Épargne.

Ces établissements accompagnent le développement économique de Genève au XX<sup>e</sup> siècle, saisissant ou subissant les aléas conjoncturels. Alors que la crise de 1929, mais aussi une gestion déplorable, sera fatale à la Banque de Genève en 1931, les deux autres établissements publics poursuivront côte à côte leurs activités pendant tout le siècle, bénéficiant dès la fin de la Seconde Guerre mondiale des "Trente Glorieuses", ces années de haute conjoncture, interrompues par la première crise pétrolière.

Plébiscitée par le vote populaire du 6 juin 1993, la création de la Banque Cantonale de Genève concrétise un vieux projet de fusion de la Caisse d'Épargne et de la Caisse Hypothécaire (devenue la Banque Hypothécaire du Canton de Genève en 1976), avancé pour la première fois une soixantaine d'années plus tôt. Elle permet de poursuivre l'action menée séparément par les deux établissements au service de l'économie genevoise depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le début de l'activité de la Banque Cantonale de Genève devait malheureusement être terni par la crise immobilière. Alourdie par un trop grand volume de crédits insuffisamment provisionnés, la Banque fut en proie à une profonde crise financière, doublée d'une défiance de la part des marchés financiers.

Grâce à l'engagement politique et public, l'année 2001 s'est inscrite, dans l'histoire récente de la BCGE, comme le point de départ de son assainissement et d'un retour progressif à la profitabilité. Dès 2003, après avoir achevé sa restructuration en profondeur mise en oeuvre par une nouvelle direction générale, la Banque est redevenue bénéficiaire, s'engageant dans une perspective de croissance à nouveau confirmée par les résultats 2006 et les excellentes perspectives qui s'ouvrent à elle au service de ses clients, de ses actionnaires et de la région.



**Serge, 43 ans, médecin.  
Avec Sylvie, son épouse,  
il vient de construire leur  
nouvelle maison familiale  
à Plan-les-Ouates.**

Bien souvent, les propriétaires souhaitent financer leur logement durant leur vie active, afin de réduire leur charge d'habitation au moment de la retraite. L'amortissement du bien a toutefois un impact fiscal qu'il convient d'anticiper afin d'en réduire le poids lorsque cessent les revenus de l'activité professionnelle. Devenir propriétaire nécessite également de disposer d'une bonne protection en cas d'invalidité ou de décès afin de ne pas risquer de précariser la situation familiale. Il convient aussi de prévoir une épargne suffisante pour s'assurer quelques liquidités.

Une situation typique pour  
le Centre de conseil en prévoyance de la BCGE.

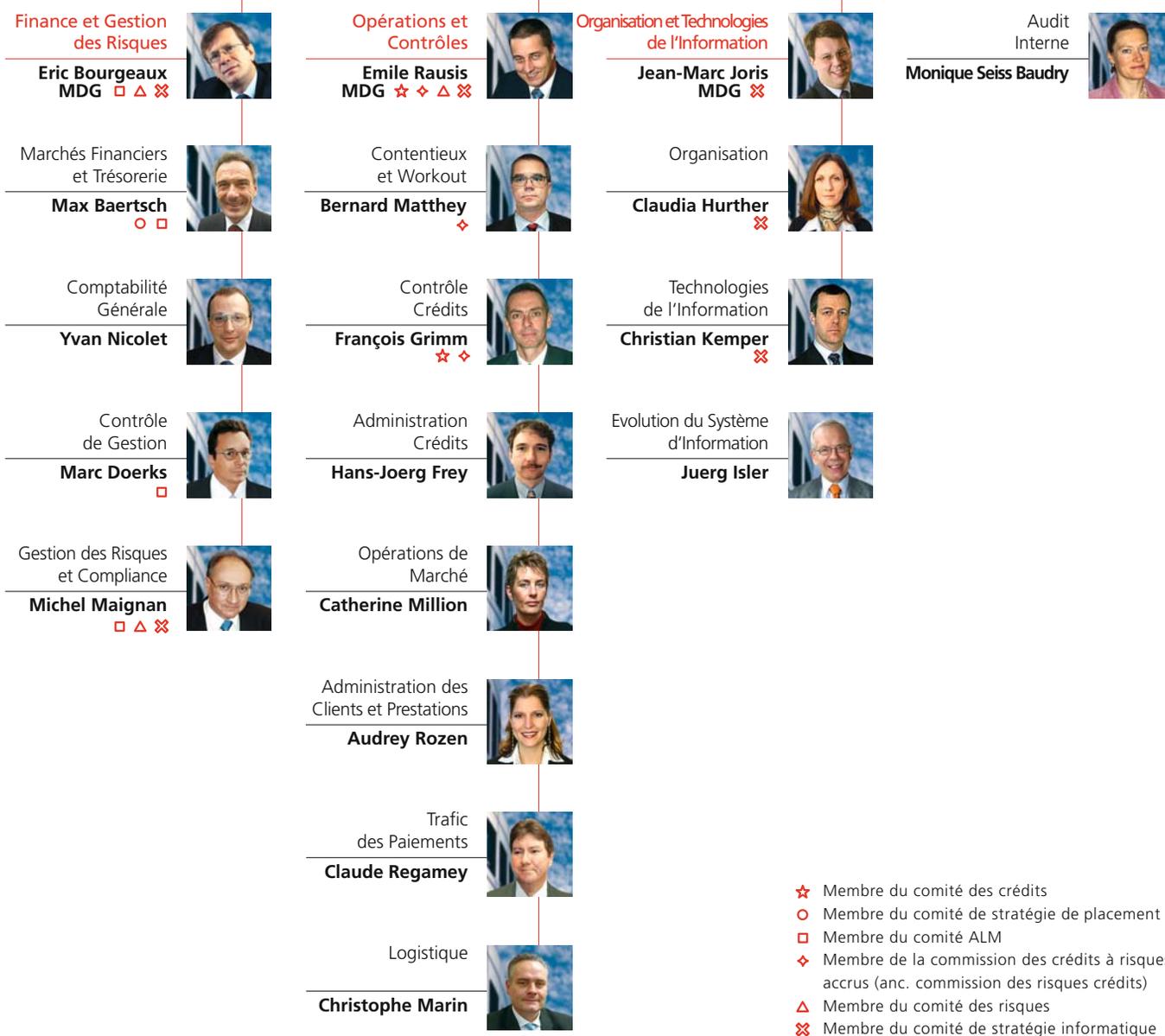
# organigramme

au 1<sup>er</sup> mars 2007



## filiales du Groupe BCGE





- ☆ Membre du comité des crédits
- Membre du comité de stratégie de placement
- Membre du comité ALM
- ◆ Membre de la commission des crédits à risques accrus (anc. commission des risques crédits)
- ▲ Membre du comité des risques
- ✘ Membre du comité de stratégie informatique

Synchrony Asset Management SA  
Filiiale 100% BCGE

**Constantino Cancela**  
Directeur général



**Pierre Weiss**  
Gestion SRI / Small Caps

**Marie-José Vuillat**  
Chief Investment Officer

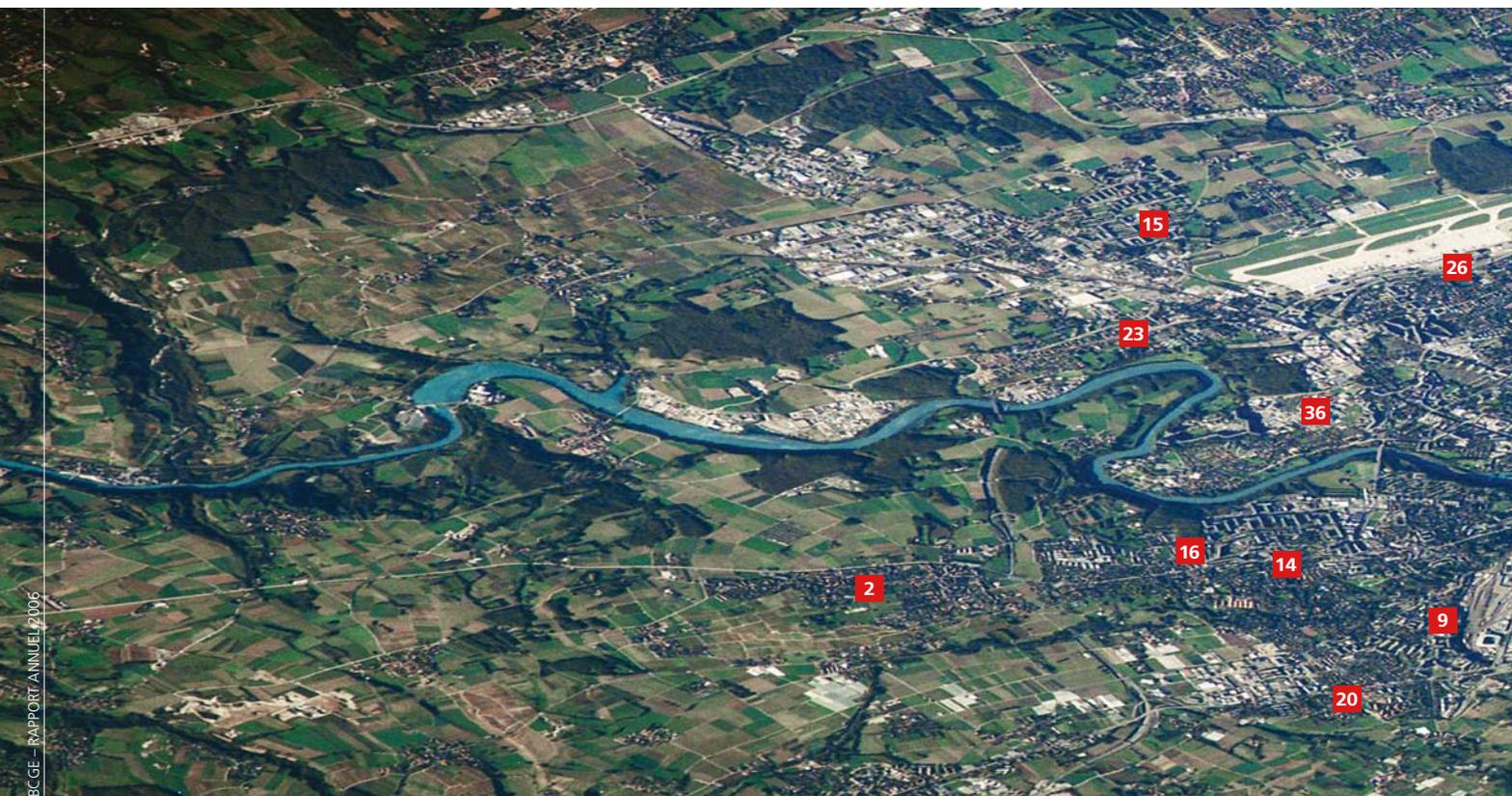
**David Chambovey**  
Conseil en placement

**Philippe-Dominique Rivière**  
Business Development

# votre Banque à votre service près de chez vous

14

**réseau de 25 agences et de 70 bancomats**



**1** Bellevue  
Route de Lausanne 329  
*M. David Bottoli*



**5** Champel  
Avenue de Champel 45  
*M. Vincenzo Castiglia*



**9** Grand-Lancy  
Place du 1<sup>er</sup>-Août 1  
*M. Stéphane Kursner*



**13** Jonction  
Boulevard Saint-Georges 2  
*M. Stéphane Bonnin*



**2** Bernex  
Rue de Bernex 284  
*M. Bernard Bessire*



**6** Délices  
Rue des Charmilles 1  
*M. Claudio D'Elia*



**10** Grand-Saconnex  
Route de Ferney 169  
*Mme Ghezal Hakami*



**14** Lancy-Centre  
Route de Chancy 67  
*M. Christophe Chevassus*



**3** Carouge-Marché  
Rue Saint-Victor 39  
*M. Jean-Noël Borgognon*



**7** Eaux-Vives  
Rue Versonnex 13  
*M. Robert Tordjeman*



**11** Hôpital Cantonal\*\*\*  
Rue Micheli-du-Crest 22  
*M. Martial Cruchet*



**15** Meyrin-Cité  
Rue De-Livron 19  
*M. Jean-Marie Godel*



**4** Carouge-Rondeau  
Rue Ancienne 88  
*M. André Frossard*



**8** Florissant  
Route de Florissant 66  
*Mme Maria-José Molla*



**12** Ile  
Quai de l'Île 17  
*M. Alexandre Scala*



**16** Onex  
Avenue du Gros-Chêne 14  
*M. Christian Hamm*



**17** Palexpo\*\*  
Palais des Expositions  
Mme Ghezal Hakami



**21** Servette-Wendt  
Avenue Wendt 54  
M. Giovanni Lo Bue



**25** Vézenaz  
Route de Thonon 45 / 47  
M. Bénédicte Burnier



**18** Pâquis  
Place de la Navigation 10  
M. Dominique R. Philippoz



**22** Trois-Chêne  
Rue de Genève 78  
M. Andrew Gilbert



**19** Plainpalais  
Rue de Carouge 22  
M. Martial Cruchet



**23** Vernier  
Route de Vernier 219  
M. Lorenzo Di Giacomo



**20** Plan-les-Ouates  
Place des Aviateurs 5  
M. Benjamin Trama



**24** Versoix  
Route de Suisse 37  
M. Jean-Claude Buzzi

### Bancomats hors agences

**26** Aéroport\*

**27** Boulevard Helvétique 27

**28** Hôpital Beau-séjour\*  
Avenue Beau-Séjour 26

**29** Hôpital de Belle-Idée  
Chemin du Petit-Bel-Air 2

**30** Hôpital de gériatrie  
Route de Mon-Idée 71 / 73

**31** Mairie de Troinex  
Chemin de la Grand-Cour 2

**32** Parking du Mont-Blanc

**33** Rue de la Corratierie 4

**34** Rue de la Servette 29\*

**35** Hôtel des Finances  
Rue du Stand 26

**36** Services Industriels de  
Genève SIG  
Chemin du Château-Bloch 2

\* Bancomat CHF uniquement

\*\* Espace 24h/24 + lors de manifestations

\*\*\* Espace 24h/24 + sur rendez-vous

# la BCGE présente dans la vie de la communauté

La BCGE est présente dans un grand nombre d'organisations économiques, d'associations professionnelles et d'organismes de formation au niveau régional et suisse.

## organismes des banques cantonales

### Union des Banques Cantonales Suisses (Bâle)

Défense des intérêts communs et encouragement à la collaboration entre les 24 banques cantonales suisses.

Blaise Goetschin – Membre du comité du conseil d'administration  
[www.ubcs.ch](http://www.ubcs.ch)

### Centrale de Lettres de Gage (CLG), (Zurich)

Prêts à long terme sur lettres de gage pour banques cantonales.

Blaise Goetschin – Président du conseil d'administration  
[www.pfandbriefzentrale.ch](http://www.pfandbriefzentrale.ch)

### Finarbit (Zurich)

Société de courtage spécialisée dans la négociation de produits du marché monétaire et dérivés.

Max Baertsch – Membre du conseil d'administration  
[www.finarbit.ch](http://www.finarbit.ch)

### Swisscanto Holding SA (Berne)

Services financiers, conseils en placement et prévoyance.

Alain Spadone – Membre du conseil d'administration

### Swisscanto SA conseil et gestion d'institutions de prévoyance du personnel (Bâle)

Johan Bernard Alexander Kroon – Membre du conseil d'administration

### Swisscanto Fondation de libre passage des Banques Cantonales (Bâle)

Johan Bernard Alexander Kroon – Membre du conseil de fondation

### Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales (Bâle)

Johan Bernard Alexander Kroon – Membre du conseil de fondation  
[www.swisscanto.ch](http://www.swisscanto.ch)

## groupements professionnels bancaires

### SwissBanking (Association Suisse des Banquiers)

Valorisation et protection des intérêts de la place financière suisse.

Blaise Goetschin – Membre du conseil d'administration  
[www.swissbanking.org](http://www.swissbanking.org)

### Fondation Genève Place Financière

Promotion de la place financière genevoise.

Programmes de formation.

Blaise Goetschin – Membre du conseil de fondation  
[www.geneva-finance.ch](http://www.geneva-finance.ch)

### Association pour le développement des compétences bancaires

Alain Privat – Membre de la commission "papiers-valeurs"

[www.edubank.ch](http://www.edubank.ch)

## organisations économiques genevoises

### Chambre de Commerce et de l'Industrie de Genève (CCIG)

Promotion de l'économie genevoise et facilitation de l'entreprise.

Blaise Goetschin – Membre du conseil  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch)

### Fondation du Palais des Expositions

Centre d'expositions et de congrès.

Claude Bagnoud – Membre du conseil de fondation  
[www.geneva-palexpo.ch](http://www.geneva-palexpo.ch)

### Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG)

Coordination des associations patronales genevoises et représentation de leurs intérêts.

Claude Bagnoud – Membre de la commission technique  
[www.uapg.ch](http://www.uapg.ch)

### Geneva Trading and Shipping Association (GTSA)

Association genevoise pour le négoce et l'affrètement.

Pierre-Olivier Fragnière – Membre  
[www.geneva.ch/GTSA](http://www.geneva.ch/GTSA)

## pme et jeunes entreprises

### Genilem

Organisme de partenariat et de conseil pour créateurs d'entreprises.

Narcisse Moix – Membre du conseil de fondation  
[www.genilem.ch](http://www.genilem.ch)

### Office Genevois de Cautionnement Mutuel (OGCM)

Cautionnement de crédits commerciaux bancaires pour nouvelles entreprises.

Luca Bonaiti – Membre du conseil d'administration

Tanguy De Jaegere – Membre du conseil d'administration  
[www.ogcm.ch](http://www.ogcm.ch)

## immobilier

### Chambre Genevoise Immobilière (CGI)

Représentation et défense des intérêts des propriétaires.

Jos von Arx – Membre du comité et trésorier  
[www.cgionline.ch](http://www.cgionline.ch)

### Coopérative Romande de Cautionnement Immobilier (CRCI)

Cautionnement immobilier pour particuliers.

Jos von Arx – Membre du conseil d'administration  
[www.crci-hbw.ch](http://www.crci-hbw.ch)

### Fondation Parloca (ex-Locacasa)

Logements économiques au régime de l'aide fédérale.

Jos von Arx – Membre du conseil de fondation

## instituts de formation

### Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB)

Formation professionnelle spécialisée au niveau bancaire et gestion de fortune.

Blaise Goetschin – Vice-président  
[www.isfb.ch](http://www.isfb.ch)

### Institut d'Etudes Immobilières

Formation postuniversitaire pour dirigeants dans le secteur immobilier.

Jos von Arx – Membre du conseil de fondation  
[www.iei-geneve.ch](http://www.iei-geneve.ch)

### Société d'Etudes Economiques et Sociales (Lausanne)

Etude des questions économiques et sociales.

Office de liaison université, milieux économiques.

Blaise Goetschin – Membre du comité  
[www.hec.unil.ch/sees](http://www.hec.unil.ch/sees)



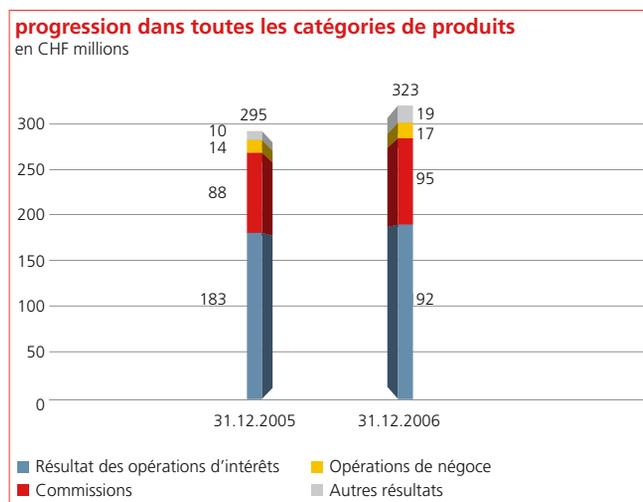
**Eric (54 ans),  
représentant en multimédia,  
est marié et père de deux filles  
de 25 et 29 ans.**

Les études, ainsi que les formations complémentaires, tiennent bien souvent les gens à l'écart de la vie professionnelle durant quelques années, ce qui peut réduire les prestations retraite des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers. Par la suite, très absorbés par la vie professionnelle, familiale et privée, les vieux jours ne leur apparaissent pas comme la première priorité. Toutefois, la cinquantaine devrait amener chacun à prévoir sa retraite et à se demander si son niveau de vie pourra être préservé.

Un entretien avec un spécialiste permet souvent de clarifier sa situation.

## forte progression du bénéfice et de la rentabilité

La Banque Cantonale de Genève a dégagé un bénéfice net 2006 de CHF 61.1 millions, en progression de 33.4% par rapport à l'année précédente. Le bénéfice opérationnel a bondi de 82.4% et franchi le cap des CHF 100 millions, à CHF 105.8 millions. Ces résultats permettent au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 5% du nominal (3% en 2005, 1% en 2004), ainsi que le versement de CHF 35 millions à la réserve légale générale, dans le but de renforcer les fonds propres pour accompagner la dynamique de la Banque.



### forte progression des revenus

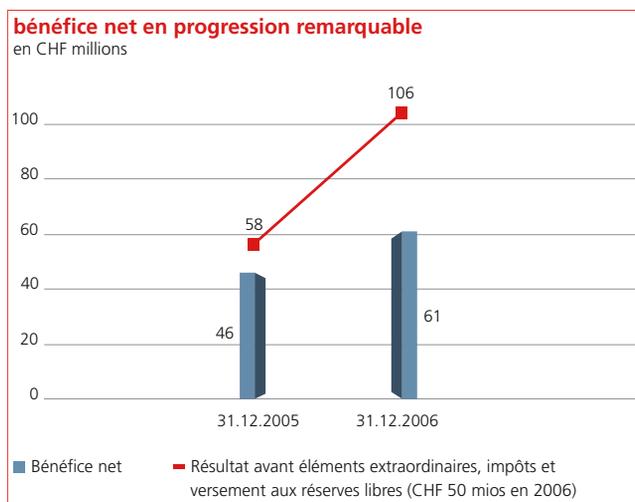
Les revenus opérationnels totaux augmentent de 9.3%, et franchissent un nouveau seuil pour s'établir à CHF 323 millions. Les produits sont très bien diversifiés, comme en témoigne la marge d'intérêt qui représente 59.4% des produits. Tous les principaux secteurs d'activité ont progressé: +5.0% pour les opérations d'intérêts, +8.2% pour les opérations de commissions et +18.2% pour les opérations de négoce de titres (voir graphique ci-dessus).

La progression des opérations de commissions et des prestations de service provient d'une croissance parallèle des deux principaux piliers des revenus de commissions. D'une part, les commissions sur opérations de gestion de patrimoines ont augmenté de 19.5%, à CHF 45.6 millions.

D'autre part, le dynamisme du financement aux entreprises, notamment dans le secteur des PME régionales (+5.9%), ainsi que des hypothèques aux particuliers, ont eu une incidence favorable sur les commissions sur opérations de crédits. Quant aux opérations de négoce (titres et devises), elles ont connu une évolution satisfaisante en 2006, avec une hausse à CHF 16.8 millions.

### bénéfice net en progression de 33.4%

Les résultats de l'exercice 2006 du Groupe BCGE attestent d'un renforcement accéléré de la capacité bénéficiaire de la Banque. Ainsi, le bénéfice net de CHF 61.1 millions s'inscrit en hausse de CHF 15.0 millions, soit une progression de 33.4%, par rapport au bénéfice net de CHF 45.8 millions de l'exercice 2005. Pour sa part, le résultat opérationnel (avant éléments extraordinaires et impôts) a augmenté de CHF 47.8 millions, franchissant le cap des CHF 100 millions et s'établissant à CHF 105.8 millions, soit un bond de 82.4% par rapport au résultat opérationnel 2005 (voir graphique ci-dessous).



### croissance de 17.2% du bénéfice brut

Le bénéfice brut se monte à CHF 118.1 millions, en hausse de CHF 17.4 millions, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat provient principalement d'une forte augmentation des produits d'exploitation, tandis que les charges ont été soumises à une stricte discipline (voir graphique page 19).

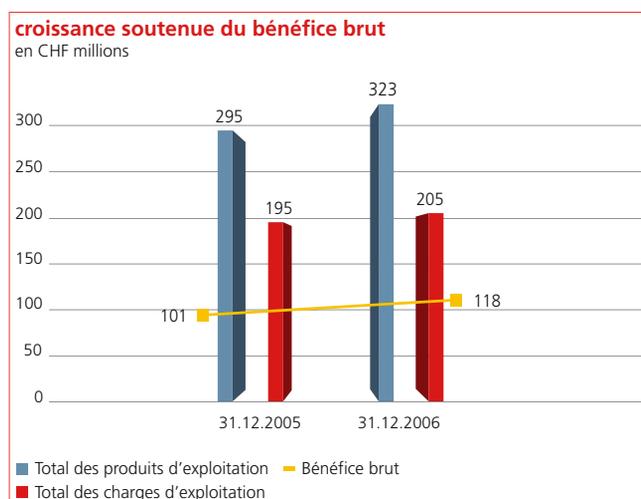
### accroissement sensible de la productivité

Une nouvelle fois, le groupe BCGE a enregistré une amélioration sensible du rendement des fonds propres (return on equity), qui passe de 6.5% en 2005, à 7.5% en 2006. Pour sa part, le ratio coûts / revenus (cost / income ratio) diminue fortement, passant de 65.9% à 63.5% (voir graphique page 19).

Cette amélioration reflète les résultats des projets de modernisation et devrait se poursuivre grâce à plusieurs programmes actuellement en cours, dans les domaines de l'informatique et de l'organisation.

### amélioration de la productivité des intérêts

Malgré une conjoncture de taux défavorable, la marge d'intérêts a continué de progresser grâce à une gestion du bilan performante. Elle s'établit à 1.52%, contre 1.32% en 2005. La réorientation du passif du bilan et son dispositif de couverture, engagée depuis quelques années, produit d'excellents résultats et positionne la Banque pour accompagner son développement à long terme.



### stabilité du volume des crédits

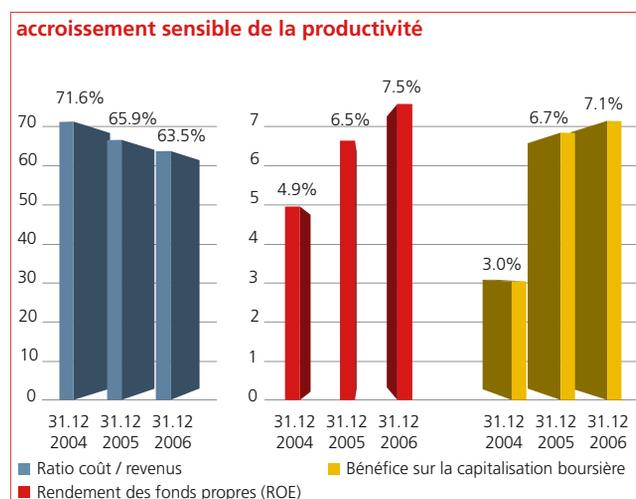
La progression des créances hypothécaires auprès des particuliers a été compensée par un nombre limité de grandes promotions immobilières et de chantiers conséquents. Les créances sur la clientèle (hors Fondation de valorisation) sont stables, la progression du financement aux PME étant compensée par une réduction du recours à la dette des collectivités publiques. La légère concentration du bilan à CHF 12.6 milliards (12.8 en 2005) provient essentiellement de la réduction marquée et attendue de l'encours sur la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève pour un montant de CHF 580.3 millions. Au 31 décembre 2006, cette créance ne s'élevait plus qu'à CHF 1.6 milliard, soit moins du tiers du montant initial (voir graphique page 20).

### très bonne structure de refinancement

Les dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements sont stables à CHF 8.1 milliards (+1.33%). La baisse de l'épargne (-5.2% à CHF 4.6 milliards) reflète le transfert des fonds de la clientèle sur des formes alternatives de placements recommandés par la BCGE, notamment au vu du contexte du marché des taux et des valeurs boursières. L'épargne refinance 36.7% du passif et couvre 74.5% des prêts hypothécaires ce qui constitue un très bon niveau de couverture. Connaissant à nouveau une forte baisse, de CHF 500.3 millions à CHF 3.1 milliards, le refinancement à long terme a pu être réduit dans de bonnes conditions de taux.

### succès de la gestion de fortune

Les fonds gérés et administrés ont connu une nette progression de 5.7%, à CHF 13.2 milliards. Les fonds de la clientèle privée sous gestion discrétionnaire ont augmenté de 15.7%, à CHF 1.5 milliard. Cette évolution est liée au succès remporté par la gamme des mandats discrétionnaires BCGE Best of.



De son côté, la masse sous gestion de la clientèle institutionnelle, administrée par la filiale Synchrony Asset Management, a progressé de 6.1%, à CHF 4.4 milliards. Quant aux fonds gérés et administrés par Anker Bank, filiale de gestion privée, ils franchissent le cap du milliard de francs, en progression de CHF 86 millions (+9.1%) (voir graphique page 21).

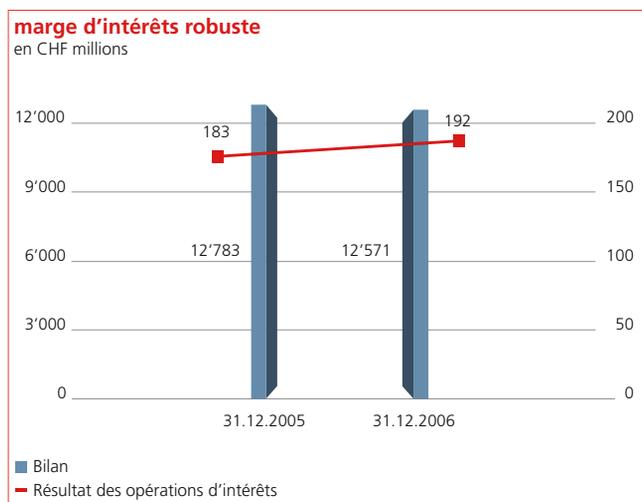
### stricte maîtrise des charges

Les charges ont augmenté de 5.2% à CHF 205 millions. Si les charges d'exploitation ont été réduites de CHF 0.8 million (-1.0%), les charges de personnel ont augmenté de CHF 10.9 millions (+10.1%). Cette augmentation est due pour moitié (CHF 5.3 millions) à une dépense non récurrente liée à l'adaptation du plan de prévoyance du Groupe, notamment aux nouvelles normes LPP. Le solde est à mettre en relation avec l'augmentation des effectifs de 12.5 équivalents plein temps (+1.6%), principalement pour constituer un département chargé de préparer la migration informatique du Groupe, prévue pour le 30 septembre 2008 et pour renforcer l'équipe commerciale d'Anker Bank.

## forte progression du bénéfice et de la rentabilité

### solidité financière confirmée

Les fonds propres comptables s'élèvent à CHF 792.3 millions, ce qui représente 6.5% du total du bilan. A 155%, le taux de couverture des fonds propres atteste que la BCGE se trouve aujourd'hui dans une situation financière solide. La solidité financière de la Banque Cantonale de Genève est aussi corroboré par la notation de Standard & Poor's (A-/A-2/stable), confirmée le 23 février 2007.



### 7'000 "clients actionnaires"

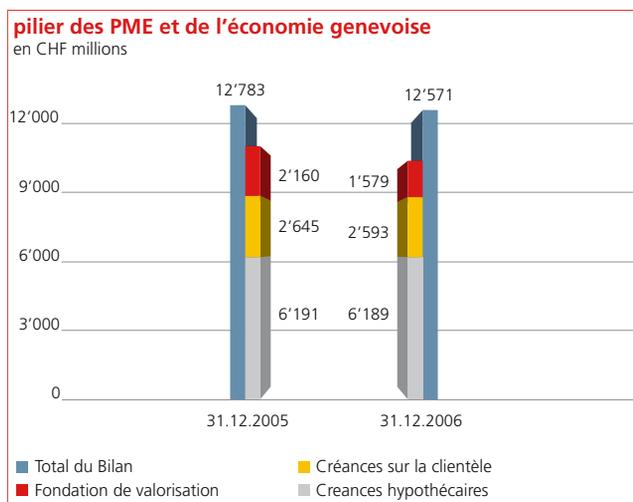
La BCGE se réjouit de la poursuite de l'augmentation du nombre d'actionnaires privés, qui atteste d'une adhésion forte de la clientèle et de la communauté genevoise à la Banque. Au 31 décembre 2006, 6'859 personnes possédaient des actions de la BCGE, dont 73% étaient des porteurs détenant moins de 25 titres. Ce chiffre ne tient compte que des actions déposées auprès de la BCGE elle-même. Le cap des 7'000 clients actionnaires a été franchi le 12 février 2007. Le cours de l'action BCGE au porteur a connu une bonne évolution en 2006. De CHF 190 au début de l'année, elle est passée à CHF 240 à la clôture de l'exercice, soit un gain de 26.3%.

### versement d'un dividende ordinaire de 5%

Compte tenu des excellents résultats 2006, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 5% du nominal, représentant CHF 5 par action au porteur et un total de CHF 18.0 millions.

### croissance de la contribution aux pouvoirs publics

La contribution aux pouvoirs publics (voir graphique page 21) se monte à CHF 24.4 millions en 2006, ce qui constitue une hausse de CHF 6.2 millions (+34%). Celle-ci reflète principalement la hausse des catégories de revenus qui reflètent la marche de l'entreprise et sa valeur, à savoir le dividende (CHF 14 millions) et l'impôt (CHF 2.2 millions). Conformément aux statuts, une attribution spéciale de CHF 3.6 millions en faveur de l'Etat de Genève sera versée à titre de remboursement des avances faites par l'Etat à la Fondation de valorisation.



### succès des filiales du Groupe BCGE:

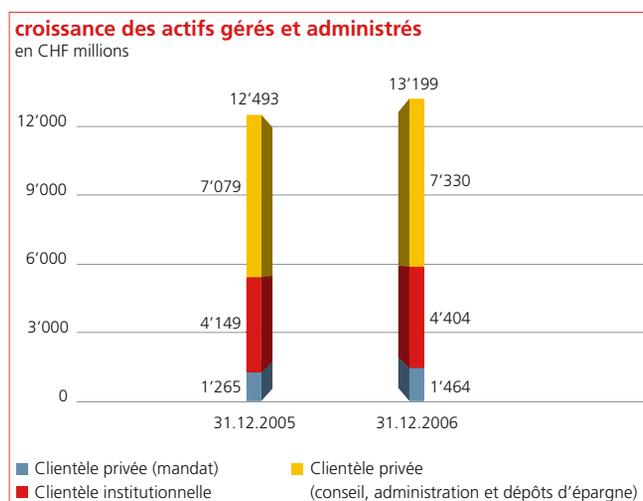
#### Anker Bank réussit son pari de croissance

Après plusieurs années de transition, Anker Bank a confirmé en 2006 son retour à une croissance solidement établie. A partir de ses quatre centres d'activité de Zurich, Genève, Lausanne et Lugano, la banque de gestion de patrimoines privés a poursuivi sa dynamique commerciale avec succès.

Tant et si bien qu'elle a pu renforcer sensiblement ses équipes de front en fin d'exercice. Anker Bank propose une palette de prestations de gestion privée, d'hypothèque et d'épargne; en quatre langues. Ses produits ont augmenté de 29.6% par rapport à l'an dernier, tandis que les charges ont baissé de 3.6%, ce qui dégage un bénéfice brut de CHF 3.7 millions et net de CHF 2.5 millions.

### BCGE (France) au service de l'économie transfrontalière

Conseillant et finançant 550 entreprises françaises, ainsi que 150 entreprises suisses transfrontalières, en collaboration avec la maison mère, BCGE (France) contribue efficacement à l'économie de la région. Elle s'affirme également comme acteur de la gestion de fortune on-shore, notamment grâce aux mandats BCGE Best of Life qui combinent les avantages des mandats discrétionnaires et de l'assurance-vie. Du fait de sa croissance, la succursale d'Anney a emménagé dans de nouveaux locaux. La filiale française a réalisé un excellent exercice avec EUR 2.7 millions de bénéfice net.

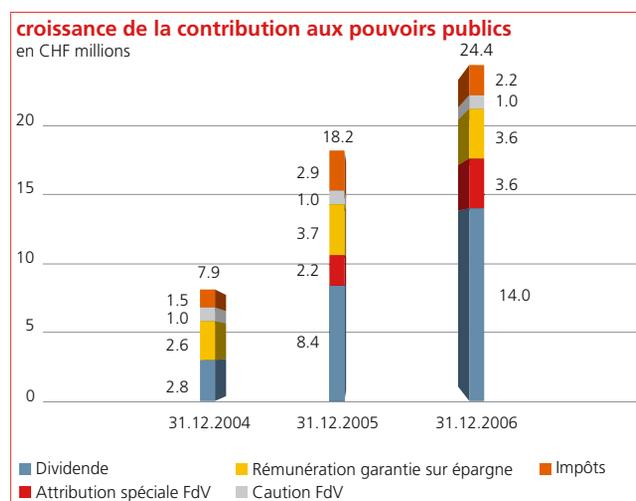


### Synchrony Asset Management: un acteur de plus en plus reconnu

Au bénéfice de plus de dix ans d'expérience de la gestion indicielle, Synchrony est un spécialiste de l'asset management. Ces fonds sous gestion ont connu un développement très satisfaisant en 2006 (+6.1%), dans un contexte de concurrence soutenue et de marges soumises à fortes pressions. En 2006, la société a créé une ombrelle de fonds institutionnels, dont elle a ouvert les deux premiers compartiments (LPP Bonds et Valeurs secondaires suisses). Deux fonds obligataires ont été primés par la société Lipper, en tant que meilleurs fonds obligataires sur 5 et 10 ans. Synchrony a dégagé un profit net 2006 de CHF 0.7 million.

### perspectives positives

Pour 2007, la BCGE prévoit une croissance des revenus, un maintien des charges au niveau de 2006 et, partant, une croissance modérée de son bénéfice brut. La croissance des affaires, la gestion stricte des risques et une stabilisation des amortissements permettent de tableer sur une progression du bénéfice net 2007.



## 7 domaines d'activités complémentaires



### Etat-major

La division a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du Groupe BCGE. Elle appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification et de contrôle de l'entreprise et de ses filiales. Elle prépare et documente ses relations avec les organes supérieurs et de régulation, ainsi qu'avec les institutions et les clients. Elle est en charge du marketing, ainsi que de la banque à distance par Internet et par téléphone. Elle comporte également la conduite des ressources humaines et la formation, ainsi que les dossiers juridiques, la communication institutionnelle, le *corporate affairs* et les relations avec les investisseurs.

Blaise Goetschin (CEO)

### Finances et Gestion des Risques

La division a pour mission d'assurer un cadre financier adapté à la stratégie et aux objectifs de la Banque, en recherchant un financement sûr et économique. S'appuyant sur une gestion aguerrie des risques, elle pilote le bilan de façon dynamique. Grâce à l'une des rares salles de marché en Suisse romande, la division Finances et Gestion des Risques assure à la clientèle de la Banque le meilleur service pour toutes les opérations sur titres et sur devises. L'ingénierie financière de la BCGE propose des solutions innovantes aux entreprises et institutions en matière de risque de taux et de devises.

► p. 25

Eric Bourgeois (CFO)

### Grand Public et Réseaux

La division est au service de tous les Genevois et résidents des environs. Elle offre ses services aux particuliers, aux petites entreprises et aux indépendants. La division est en relation avec un habitant du canton sur deux. Dans les relations avec la clientèle, ses collaborateurs privilégient le contact personnel. La division accomplit sa mission de proximité au travers de son réseau de 25 agences, d'espaces 24h/24 et de 70 bancomats. La division met à disposition de ses clients une gamme complète de prestations et de canaux de distribution proches du domicile et du lieu de travail, complétée par un centre d'appel et un site Internet.

► p. 26

Johan Bernard Alexander Kroon



### Entreprises

Partenaire des entreprises et des collectivités publiques du canton et de la région, la division est en relation avec quelque 10'000 sociétés ou administrations, apportant une contribution déterminante à la vie économique genevoise. Par une offre large de produits de financement, elle fait crédit aux entreprises pour leur fonds de roulement et leurs projets, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. La division assure le financement de projets immobiliers et des entreprises de la construction. Elle opère sur le marché français à travers un département spécialisé et en coordination avec BCGE France.

► p. 27

Claude Bagnoud

### Gestion de Patrimoines Privés

La division est en charge de la clientèle privée genevoise, suisse et étrangère. Elle appréhende la situation patrimoniale des clients et leur propose les solutions de placement les mieux adaptées à leur profil. Quelque 3'500 clients ont confié à la Banque un mandat de gestion discrétionnaire BCGE Best of totalisant CHF 1.1 milliard. La division offre aussi un service spécifique dédié aux aspects successoraux et à l'analyse patrimoniale globale. Elle accompagne la stratégie d'investissement du Groupe également appliquée avec succès par Anker Bank, filiale spécialisée dans la gestion de fortune.

► p. 28

Alain Spadone

### Opérations et Contrôles

La division a pour mission la gestion technique et administrative des affaires du Groupe, à la satisfaction des divisions de front. Elle développe des synergies et réalise des économies dans le traitement administratif et assure le suivi et le contrôle des risques liés aux crédits, ainsi que le traitement des dossiers en difficulté. Elle gère les immeubles à usage bancaire et ceux de la caisse de pension de la BCGE, ainsi que ceux à usage non bancaire qui sont destinés à la revente et assure la gestion des immobilisations financières non stratégiques. La division inclut également les activités opérationnelles de la Banque, ainsi que la logistique.

► p. 29

Emile Rausis

### Organisation et Technologies de l'Information

La division gère les technologies de l'information, ainsi que l'adaptation de l'organisation de la Banque en matière d'amélioration du service à la clientèle, d'optimisation de la productivité et de modernisation des équipements. Depuis novembre 2006, la Banque a contractualisé un nouveau système d'information avec la plateforme Finnova. La société Unicile IT Services poursuit l'hébergement et l'intégration du système. Un nouveau département a été créé pour organiser la migration informatique, prévue pour le 30 septembre 2008.

► p. 30

Jean-Marc Joris



**Eric (59 ans), architecte,  
et Alexandre (39 ans),  
enseignant, s'apprêtent à  
enregistrer leur partenariat**

Avec l'entrée en vigueur du pacs fédéral le 1<sup>er</sup> janvier 2007, nombreux sont les partenaires qui s'interrogent sur ses conséquences au niveau des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle. Quel est le statut des partenaires enregistrés au niveau de l'AVS, du 2<sup>e</sup> pilier et du 3<sup>e</sup> pilier? Qui bénéficie des prestations en cas de décès du conjoint? Quelles sont les conséquences en cas de dissolution du partenariat?

Autant de questions auxquelles le Centre de conseil en prévoyance de la BCGE apporte réponse.

## Finances et Gestion des Risques

### les faits marquants de 2006

#### *un bilan solide qui s'appuie sur une gestion dynamique*

En 2006, le bilan de la Banque Cantonale de Genève a poursuivi sa mutation avec toujours le même objectif: risque mesuré et rentabilité. Le refinancement a été encore amélioré avec le remboursement d'emprunts relativement chers par rapport aux conditions actuelles du marché, ainsi que par un recours privilégié aux emprunts de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Les remboursements de la Fondation de valorisation se sont poursuivis à un rythme soutenu de CHF 580.3 millions durant l'année 2006. Cette évolution confirme la réussite du mécanisme mis en place par l'Etat de Genève pour assurer le développement de la Banque, qui doit ainsi redéployer son bilan avec de nouveaux actifs commerciaux, sans pour autant prendre des risques trop importants. L'activité de gestion du bilan et de ses paramètres financiers ou gestion ALM (Asset Liability Management), continue à renforcer la rentabilité du bilan et la compétitivité commerciale.

#### *couverture des fonds propres satisfaisante*

La couverture des fonds propres est de 155% au 31 décembre 2006 (140% au 31 décembre 2005). L'évolution de cette couverture technique reflète le renforcement des fonds propres de base par le bénéfice retenu et l'allocation à la réserve pour risques bancaires généraux. Les modifications apportées par la structure des actifs et le remboursement des emprunts subordonnés durant l'année y ont également contribué.

#### *rating de Standard et Poor's: A- / A-2 / stable*

Le rating A- / A-2 / stable de l'agence de notation Standard et Poor's a été reconduit en 2006, confirmant la crédibilité et la solidité financière de la Banque, ainsi que son potentiel de développement et la qualité de son actionariat. Le rating est intéressant dans la perspective de l'application des nouvelles normes "Bâle II" qui vont être en vigueur en Suisse.

#### *salle des marchés au service de la place financière*

La BCGE est l'une des seules banques cantonales – et l'une des rares banques à Genève – à faire profiter ses clients d'une salle des marchés. Elle est active dans les domaines des changes, des billets, des obligations, des actions et des fonds de placement. Son activité consiste principalement à exécuter les transactions de la clientèle, des filiales et des opérations propres de la Banque. Son action est renforcée par son rôle de contrepartie dans les marchés interbancaires en Suisse et à l'international. La salle des marchés s'occupe aussi d'ingénierie financière au service des clients professionnels et de la Banque.

#### *développement de la masse sous gestion chez SAM*

Synchrony Asset Management (SAM) a connu un développement intéressant de la masse sous gestion, dans un contexte de concurrence exacerbée. La croissance a été particulièrement favorable dans l'activité fonds de placement, avec une progression de 30%, grâce en partie au lancement réussi de deux nouveaux fonds lors du dernier trimestre de l'année. En octobre, Synchrony Asset Management a lancé un fonds en valeurs secondaires suisses, géré selon des critères financiers et extra-financiers, une méthode que SAM développe depuis 2004.

Ce fonds a réalisé une excellente performance depuis son lancement, battant nettement son indice de référence. En novembre, SAM a innové en ouvrant son premier fonds de placement indicel suisse, qui réplique l'indice global des obligations libellées en francs suisses. Par ailleurs, la filiale de la BCGE a fortement contribué à la définition et à la préparation du nouveau concept BCGE Praevisio, mis en place début 2007, en particulier pour tous les aspects liés à la prévoyance professionnelle individuelle (libre passage et Epargne 3 liée). Enfin, les efforts mis en œuvre depuis mi-2005 en matière de conseil en placement actif pour la clientèle institutionnelle non gérée du Groupe ont commencé à déployer des résultats encourageants, qui se traduisent par l'entrée en relation avec de nouvelles contreparties et un accroissement de la masse déposée à la BCGE.

#### *poursuite d'un partenariat étroit avec Swisscanto*

La BCGE a poursuivi son étroite collaboration avec Swisscanto. Cet organisme commun aux banques cantonales suisses est spécialisé dans le développement et la distribution de produits de prévoyance et de placement destinés aux clients privés et institutionnels. Il occupe une position dominante parmi les gérants de fonds de placement sur le marché suisse.



**Eric Bourgeois**

Membre de la direction générale

## Grand Public et Réseaux

### les faits marquants de 2006

#### *redéploiement accompli dans les financements hypothécaires*

Grâce à la pertinence de son offre hypothécaire BCGE Simplissimmo, plus simple et moins chère pour les clients, et à une connaissance unique des spécificités du marché immobilier en Suisse romande et en France voisine, la division Grand Public et Réseaux a pu augmenter le nombre de clients au bénéfice d'une hypothèque à la BCGE.

L'acquisition d'une nouvelle clientèle, séduite par BCGE Simplissimmo, a permis une augmentation nette considérable des encours hypothécaires de 9.2%. La division a également augmenté de 16.3% les hypothèques en France voisine, en accompagnant ses clients dans le financement de leur projet immobilier dans la couronne française avec une offre adaptée à ce marché.

#### *développement spectaculaire de BCGE Netbanking*

La solution Internet de la BCGE, qui permet aux clients de gérer leurs comptes et d'effectuer leurs opérations de paiements en Suisse et à l'étranger 24h/24, a été améliorée. La Banque a organisé des cours, gratuits pour ses clients, lesquels ont pu se familiariser avec l'utilisation de BCGE Netbanking. Très apprécié par les clients, BCGE Netbanking a connu une augmentation du nombre d'utilisateurs de 38% en 2006.

#### *création d'un Centre de conseil en prévoyance*

S'appuyant sur une philosophie visant à garantir une indépendance financière à toutes les étapes importantes de la vie de ses clients, la division Grand Public et Réseaux a créé un centre de conseil en prévoyance qui est au service de tous les clients de la Banque. Ainsi, la BCGE poursuit et améliore encore son concept de "conseil financier personnalisé" qui permet à ses clients d'accéder aux meilleures solutions de prévoyance, selon le principe d'une architecture ouverte. La Banque offre une capacité d'analyse approfondie, réalisée avec des outils de diagnostic de pointe permettant d'identifier les lacunes de prévoyance individuelle. Sur la base de cette analyse, et en tenant compte des prestations du système suisse des trois piliers, la BCGE propose des solutions "sur mesure" d'optimisation de la prévoyance personnelle qui intègrent les placements financiers, les hypothèques, les assurances, la planification de la retraite et la succession.

#### *accompagnement des petites entreprises et indépendants*

Les PME et les indépendants contribuent de manière significative au développement de l'économie genevoise et la BCGE soutient activement cette clientèle. Le département "Financements PME et Indépendants" est spécialement dédié à cette structure entrepreneuriale cantonale en tant que centre de compétence pour toutes les entreprises de ce segment d'activité. Il propose, outre le montage de financements commerciaux, l'ensemble des prestations et outils financiers dont les dirigeants et collaborateurs des entreprises ont besoin.

#### *élargissement et modernisation du parc des bancomats*

La BCGE a élargi son parc de bancomats avec des appareils qui permettent non seulement des retraits, mais également des versements en francs suisses et en euros. Les agences des Eaux-Vives, des Pâquis,

de Servette-Wendt, de Meyrin et des Trois-Chêne en sont désormais équipées. Ainsi, la Banque répond aux besoins de sa clientèle et les opérations de retraits, de versements et de consultations de compte aux bancomats sont en constante augmentation. Il nous plaît toujours de souligner que les prélèvements d'argent y sont gratuits pour nos clients.

#### *la proximité au travers des conférences spécialisées*

Afin de faire profiter ses clients des compétences de ses spécialistes, plusieurs séries de conférences ont été organisées, sur des thèmes tels que le marché immobilier et le financement hypothécaire, les marchés boursiers, la prévoyance et la succession. Ces événements ont connu un succès sans précédent, puisque plus d'un millier de personnes y ont participé au total, et ont pu ainsi rencontrer des spécialistes internes et externes. Pour la seconde année consécutive, le "salon de l'immobilier BCGE" a mis en contact direct les différents intervenants dans le processus d'acquisition immobilière. Une réussite marquée, tant pour nos clients et nos partenaires que pour la Banque.

#### *évolution du programme de fidélité BCGE Avantage service*

La division Grand Public et Réseaux a poursuivi la récolte de l'épargne avec une modernisation de sa gamme de produits et une évolution de son programme de fidélité BCGE Avantage service. Ce dernier remercie en effet la clientèle BCGE de sa confiance avec une rémunération hors du commun. C'est ainsi que la Banque est heureuse de compter parmi ses clients plus de 25'000 bénéficiaires des primes BCGE Avantage service. Par ailleurs, le nombre de nouveaux comptes Epargne 3 a progressé de 15%. Ces excellentes performances confirment ainsi notre rôle de premier acteur régional de l'épargne.

#### *élargissement de la gamme des cartes de crédit*

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, et pour faire face à l'arrivée sur le marché de cartes de crédit à bas prix, la BCGE a élargi sa gamme de cartes de crédit et introduit les cartes Basic, Prepaid et Platinum, répondant ainsi aux besoins de chaque segment de clientèle. L'émission de cartes de crédit BCGE a augmenté de 23% en 2006.



**Johan Bernard Alexander Kroon**

Membre de la direction générale

## Entreprises

### les faits marquants de 2006

#### *croissance sélective dans un environnement très concurrentiel*

Dans l'ensemble, la division Entreprises a enregistré une croissance de son activité avec l'acquisition de nouveaux clients et la densification des relations avec des clients existants. Des opérations de crédit, dette senior, dans le cadre d'opérations de haut de bilan, leverage buy out (LBO) et autres conseils d'ingénierie financière ont généré un niveau de commissions en complément des activités plus traditionnelles de corporate banking. En revanche, le marché s'est montré très concurrentiel, sans grande croissance de la demande de crédits accompagnée de marges sous pression, compte tenu de la conjoncture favorable au refinancement des entreprises et institutions. Dans cet environnement exigeant, la Banque a consolidé sa position, malgré plusieurs remboursements anticipés, grâce à l'abondance de liquidités dont disposent beaucoup d'entités. La division a veillé à la qualité des risques tout en préservant des marges à un niveau appréciable.

#### *vive concurrence dans le domaine des hypothèques*

Une nouvelle fois durant l'exercice 2006, les prix des appartements et des villas à Genève se sont appréciés. La demande accrue de logements en propriété, alimentée partiellement par le bas niveau des taux d'intérêt, conjuguée à la pénurie persistante de l'offre, a contribué à soutenir les prix. La BCGE est restée fidèle à sa stratégie de croissance solide et productive à long terme. Les carnets de commandes des entreprises de la construction se sont notamment allongés, mais la concurrence exerce là aussi une pression sur les marges. Encore fréquemment sous-capitalisées, les PME du secteur restent exposées aux risques de manque de liquidités.

#### *partenaire fidèle des collectivités publiques*

La BCGE est la banque idéale des collectivités publiques. Sa connaissance des spécificités des communes et des collectivités, sa neutre discrétion et l'indépendance de son conseil en font le partenaire respecté des responsables financiers publics. De plus, la division a apporté son soutien technique à l'Etat dans la gestion quotidienne de ses flux de trésorerie et conseillé les organismes cantonaux et communaux pour une gestion optimisée et sécurisée de leur trésorerie. La division Entreprises a notamment accompagné les communes et les fondations immobilières communales dans leurs interventions, en proposant des solutions visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière.

#### *nouvelle grande année des affaires de négoce international*

2006 aura été l'année de la plus forte augmentation de l'indice des prix des matières premières industrielles, qui a connu une progression ininterrompue au cours des cinq dernières années. Le niveau des prix des matières premières est un facteur important pour le maintien du rythme de croissance de cette activité. Sur ce marché, le positionnement stratégique de "niche player" de la BCGE est un avantage, puisqu'il permet à la fois une atomisation des risques et la reconnaissance d'un pôle respecté de compétences dans le service et le conseil. Une bonne diversification par genre de commodity et par blocs régionaux permet de saisir les meilleures opportunités et d'appuyer, comme seule banque purement genevoise, les plus de 300 sociétés de négoce présentes sur l'arc lémanique.

#### *accélération de la croissance pour les affaires en France*

Le département Entreprises France a connu en 2006 une croissance intéressante. Il a également enregistré un bon développement des nouvelles affaires en lien avec Dixence SAS et la Compagnie Foncière Franco-Suisse SA, véhicules d'investissement immobilier détenus conjointement par la BCGE et d'autres investisseurs. Ces affaires ont engendré une croissance des engagements, principalement au second semestre. Le département Entreprises France a conseillé et financé de nombreux acteurs économiques déployant des activités des deux côtés de la frontière. Sa connaissance approfondie du tissu économique régional, au sens large, et des exigences administratives et fiscales en fait un interlocuteur recherché et réputé.

#### *succès des séminaires "BCGE L'essentiel de la finance"*

Plus de 150 chefs d'entreprises ont pris part aux séminaires "BCGE L'essentiel de la finance", organisés en septembre sur le thème "Stratégie de croissance dans une économie saturée". D'autres rencontres ont été organisées dans ce cycle de conférences, avec des membres de conseils d'administration, des responsables du secteur immobilier, des indépendants et des patrons de petites PME, ainsi qu'avec les élus des communes genevoises.

#### *croissance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA*

La BCGE (France) a pour mission de prolonger le rayonnement et les métiers du Groupe BCGE en France. Ses résultats 2006 constituent une excellente performance dans l'ensemble des métiers. A côté de ses activités traditionnelles de financement des entreprises et de leurs dirigeants, ainsi que du financement des professionnels de l'immobilier, la filiale française a développé la gestion privée, s'affirmant de plus en plus comme un acteur de la gestion de fortune on-shore, notamment grâce aux mandats BCGE Best of Life. Ceux-ci combinent les avantages des mandats discrétionnaires traditionnels avec ceux d'une assurance-vie et sont fiscalement particulièrement attrayants pour les résidents de l'Union Européenne. La BCGE (France) a inauguré de nouveaux locaux à Annecy, marquant ainsi une étape de croissance. En matière de refinancement, la BCGE (France) a continué de bénéficier, comme par le passé, du soutien de sa maison mère.

#### *nouveaux membres du conseil de surveillance*

Lors de l'assemblée générale de la BCGE (France) SA, Georges Canto, professeur de gestion à l'Université de Lyon II, et Manuel Riera, avocat au barreau de Thonon-les-Bains, ont été élus membres du conseil de surveillance. Par leurs expériences et leurs compétences reconnues, les deux nouveaux conseillers renforcent significativement cet organe, dans la perspective d'un développement soutenu.



**Claude Bagnoud**

Membre de la direction générale

## Gestion de Patrimoines Privés

### les faits marquants de 2006

#### *année encore porteuse pour le marché des actions*

Les affaires de la division se sont développées de manière très satisfaisante, soutenues par une année une nouvelle fois porteuse sur le plan du marché des actions. Toutefois, les plus-values n'ont pas atteint des niveaux comparables à ceux de 2005, millésime exceptionnel. Une secousse boursière en mai et juin, ainsi que le repli du dollar et des nuages sur le marché nippon, sont venus assombrir l'horizon financier. Pour l'ensemble du Groupe BCGE, plus de 3'500 clients nous font totale confiance, notamment au travers des mandats discrétionnaires BCGE Best of, afin de gérer au mieux leur patrimoine. Les fonds sous gestion discrétionnaire affichent une croissance de 15.7%, à CHF 1.46 milliard.

#### *performances résistantes des mandats BCGE Best of*

La philosophie d'investissement adoptée pour les mandats de gestion BCGE Best of a su résister à quelques courants contraires décrits plus haut. Les portefeuilles ont affiché des résultats honorables, en particulier pour les mandats libellés en dollars (de 5.24% à 18.24% suivant le profil). Paradoxalement, la diversification des risques a été moins rémunératrice pour les investisseurs en 2006.

Les performances sur trois ans, comprises entre 8.02% et 31.64% en fonction de la monnaie de référence et du profil de risque choisi par l'investisseur, viennent confirmer la qualité de la stratégie des mandats de gestion BCGE Best of, dont l'horizon de placement conseillé reste le long terme. A cet égard, il convient de souligner la stabilité et la fidélité de la clientèle existante, alors que de nouvelles parts de marché ont, par ailleurs, été conquises en Suisse et à l'étranger.

#### *extension de la gamme des mandats BCGE Best of*

L'extension de la gamme BCGE Best of s'est concrétisée, au printemps, avec notamment le nouveau mandat de gestion entièrement investi en actions, proposé dans les quatre devises de référence: franc suisse, euro, dollar américain, livre sterling. La Banque Cantonale de Genève (France) SA a commercialisé le BCGE Best of life, un contrat d'assurance-vie qui intègre une sélection de produits financiers diversifiés, particulièrement attractif sur le plan fiscal et successoral. La filiale française rencontre un beau succès dans le domaine de la gestion privée, avec des fonds sous gestion en constante progression.

#### *BCGE Rainbow fund: près de 250 millions investis*

La Banque continue à offrir à la clientèle souhaitant investir des montants limités, la gamme de ses fonds de placement BCGE Rainbow fund, un produit de placement particulièrement souple et avantageux, offrant une excellente diversification d'actifs de première qualité. Ce produit de placement a connu un développement significatif: le profil défensif "Saphir" a franchi pour la première fois le cap des CHF 100 millions investis, alors que la fortune nette du profil équilibré "Diamant" s'élève à plus de CHF 130 millions. Depuis mai 2006, la gamme Rainbow s'est étoffée d'un compartiment en euro dans le profil équilibré.

#### *création d'un nouveau département Clientèle Europe*

Un département Clientèle Europe a été créé pour répondre au développement de la clientèle européenne. Il offre toute la palette des services liés à la gestion de fortune privée, notamment les mandats de gestion de portefeuilles et les conseils financiers personnalisés. La discrétion et la compétence, ainsi que la qualité des relations humaines forment l'essence de son activité. Pour sa part, le département Clientèle Internationale poursuit son activité au service des clients du monde entier. L'amélioration de sa structure lui permet de continuer à apporter un conseil de haut niveau à la clientèle "high net worth individuals".

#### *succès reconnu des prévisions conjoncturelles 2007*

L'analyse prospective de la conjoncture mondiale, suisse et genevoise, réalisée par le département des Etudes Financières, en collaboration avec le département Etat-major et Communication, a fait l'objet d'une présentation à la presse, qui a connu de fortes retombées dans les médias, ainsi que d'une publication. La BCGE a complété son analyse avec des données exclusives sur la situation économique à Genève, commandées à l'institut BAK Basel Economics. Ce dernier a notamment calculé une évaluation du produit cantonal brut de 1980 à 2012. Il s'élève en 2006 à quelque CHF 33.4 milliards.

#### *nouvelle édition de la philosophie d'investissement*

Une troisième édition de la "Philosophie d'investissement du Groupe BCGE" a été publiée en 2006. Ce document résume les valeurs qui fondent les mandats discrétionnaires et qui forgent le succès actuel de la gestion privée de la BCGE. Les clients apprécient en effet que la Banque opère avec rigueur et constance, selon des principes définis avec précision et ouvertement communiqués.

#### *toujours une forte participation aux Rencontres BCGE*

La BCGE a poursuivi son cycle de conférences, organisées à Genève, mais également à Zurich, ainsi qu'à Paris et à Lyon, à la rencontre des investisseurs, dans le but de présenter la stratégie de placement du Groupe, ainsi qu'un panorama conjoncturel et financier. Ces manifestations ont connu une fréquentation importante et un intérêt marqué de la part de nos hôtes. A noter, cette année, la participation d'orateurs externes à la Banque, tels que le journaliste Jean-Philippe Rapp, le philosophe Jan Marejko ou le professeur Beat Kappeler.

#### *croissance élevée de la filiale Anker Bank*

Grâce à une politique commerciale bien ciblée et à un suivi attentif de la clientèle existante, la filiale de gestion privée Anker Bank SA a enregistré une forte progression du nombre de mandats de gestion discrétionnaire BCGE Best of. Cet établissement apporte ainsi une contribution nette positive au résultat du Groupe BCGE. Adossé à la gestion centralisée et à la structure de back office de sa maison mère, Anker Bank remplit aujourd'hui son rôle de véritable ambassadeur hors des frontières cantonales pour la philosophie de placement BCGE Best of, fidèle à sa devise: "Authentic Swiss Private Banking".



**Alain Spadone**

Membre de la direction générale

## Opérations et Contrôles

### les faits marquants de 2006

#### *nouvelles règles d'octroi de crédit*

Les nouveaux statuts, adoptés par l'assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale de Genève le 15 juin 2006, ont engendré un nouveau règlement de gestion et d'organisation, ainsi que la révision des compétences en matière de crédits. Ce nouveau système de compétences est en parfait accord avec les "directives concernant l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier" de l'Association Suisse des Banquiers (ASB) de décembre 2003. Désormais, tous les crédits comportant un "exception to policy" (ETP) font l'objet d'un processus de décision impliquant des niveaux de compétence élevés, ainsi qu'un reporting approprié.

#### *contentieux: exercice positif*

L'année 2006 a été faste pour le département Contentieux et Workout, son activité ayant permis de réaliser une marge contributive d'environ CHF 33 millions. La poursuite des efforts en vue de la vente des participations non stratégiques de la Banque a abouti à la cession de cinq d'entre elles, pour un bénéfice net de plus de 9 millions. Le département a également pu recouvrer 1.4 million de créances amorties, grâce à la gestion active et stricte des actes de défaut de biens détenus par la Banque.

#### *cinq objets immobiliers vendus et douze achetés*

En matière immobilière, cinq objets ont pu être revendus. En revanche, douze objets ont dû être achetés aux enchères par la Banque, dont les sept principaux sont des bâtiments locatifs à bon rendement. Le portefeuille des actifs immobiliers à usage non bancaire a ainsi été porté à CHF 29.4 millions.

#### *introduction des numéros de comptes format IBAN*

Pour le trafic des paiements, l'année 2006 a été marquée par l'introduction des numéros de comptes format IBAN pour les transferts à destination de la zone européenne. Cette démarche fait suite à l'obligation imposée par les banques des bénéficiaires d'envoyer les paiements avec un numéro de compte sous ce format pour éviter des frais supplémentaires. Cette opération a nécessité des adaptations fines pour parvenir aux résultats escomptés. Parallèlement, le numéro IBAN a pris de l'importance pour la Suisse également. Depuis le mois d'août, ce format remplace le numéro de compte traditionnel sur les cartes Maestro. Enfin, depuis novembre, la personnalisation des bulletins de versement remis aux clients se fait également avec le compte imprimé en format IBAN.

#### *évolution du système de recouvrement direct LSV*

Le système de recouvrement direct LSV a migré vers la nouvelle structure dénommée LSV+. Désormais, les autorisations de débits que les clients ont signées sont toutes associées à un droit de contestation vis-à-vis de la Banque. Pour les bénéficiaires, la comptabilisation des recouvrements est aussi facilitée et automatisée, puisqu'elle bénéficie de la même configuration que les encaissements BVR. Enfin, pour les banques, les risques liés aux délais de retour dans l'ancienne structure ont disparu, car seuls les recouvrements pouvant être honorés sont payés désormais.

#### *transfert de la gestion des contrats Entreprises*

Le département Administration Crédits a repris la gestion de l'ensemble des contrats du département Immobilier et Construction pendant le courant de l'année 2006.

#### *renovation et modernisation des agences*

La rénovation de zones conseils comme à Florissant, Meyrin, Servette-Wendt en 2005 et à Vernier, Pâquis, Eaux-Vives en 2006 se poursuit. La BCGE intensifie ses investissements au travers de son concept "agence modèle" afin que ses points de vente disposent d'une infrastructure et d'appareils bancaires optimisés répondant aux besoins et aux attentes de nos clients.



**Emile Rausis**

Membre de la direction générale

## Organisation et Technologies de l'Information

### les faits marquants de 2006

#### *le Groupe BCGE a choisi son informatique d'avenir*

Après une évaluation minutieuse des principales plateformes informatiques disponibles en Suisse, le Groupe BCGE a décidé, en novembre 2006, d'adopter la plateforme informatique Finnova pour le développement du système d'information de sa maison mère, ainsi que de ses filiales Anker Bank (Zurich, Lausanne, Lugano et Genève) et Synchrony Asset Management. En ce qui concerne l'hébergement et l'intégration du système, c'est la société Unicible IT Services qui a été retenue. Ce changement vise à augmenter la capacité d'évolution et la modularité de la plateforme informatique, afin d'intégrer de façon optimale l'évolution des exigences du marché bancaire. Il permettra également de réduire sensiblement les charges informatiques. La migration occupera le premier rang des priorités de la division jusqu'à la date prévue, le 30 septembre 2008.

#### *une solution bancaire globale et standardisée*

Avec Finnova, le Groupe BCGE a opté pour une solution bancaire globale, standardisée, éprouvée et conviviale, puisqu'elle a été adoptée par douze banques cantonales suisses et onze banques régionales. Cette communauté d'établissements bancaires permettra de générer des synergies et de bénéficier d'économies. La poursuite de la collaboration avec Unicible, qui reste un centre de compétence reconnu en informatique bancaire en Suisse romande, assurera une transition vers le nouvel environnement dans les meilleures conditions.

#### *nouveau département Evolution du Système d'Information*

Pour mener à bien les ambitieux projets de modernisation de l'informatique de la BCGE et notamment pour assurer la migration évoquée plus haut, un nouveau département Evolution du Système d'Information a été créé au sein de la division. Il est désormais dirigé par Jürg Isler, une personnalité reconnue sur le marché suisse de l'IT. L'équipe du nouveau département a été complétée avec l'engagement de sept personnes aux compétences avérées et qui présentent toutes la particularité d'être parfaitement bilingues, compte tenu que la société Finnova était actuellement active principalement en Suisse alémanique.

#### *plusieurs projets de modernisation informatique*

Outre le grand chantier de la migration informatique, la division a mené à bien plusieurs projets de modernisation informatique durant l'année 2006. Ainsi, la sécurité de la banque par Internet a été renforcée grâce au remplacement, durant l'été, du télécode par un système plus moderne, composé d'un lecteur et d'une carte à puce. Des domaines encore peu automatisés, comme la gestion des produits de prévoyance et la gestion des produits dérivés de la Salle des marchés, ont été informatisés et rationalisés.

#### *identification et simplification des processus*

Le département Organisation a cartographié l'ensemble des processus de la Banque, grâce à l'outil informatique de représentation graphique de processus appelé Qualigram®.

Les buts sont de maîtriser l'organisation dans un souci de responsabiliser les collaborateurs, de préserver la Banque de risques majeurs par un dispositif optimum de contrôle interne, ainsi que de disposer d'un référentiel documentaire commun cohérent et d'une maîtrise complète des processus de production. Cet outil interactif et facile d'utilisation doit également servir à la formation et à l'information des collaborateurs. Les processus ont été classés en quatre grands domaines: services bancaires quotidiens, marchés financiers, gestion de patrimoine et financement. Ce recensement des processus constitue une base de travail pour simplifier la Banque. Le défi est de réduire les coûts de production des prestations offertes par l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la rapidité de production.



**Jean-Marc Joris**

Membre de la direction générale



**Anne (36 ans), déléguée médicale,  
et Stéphane (34 ans), vigneron encaveur,  
sont mariés depuis 6 ans.  
Ils ont trois filles de 1, 4 et 6 ans.**

En plus de la dimension affective, le mariage confère aux conjoints les droits et les devoirs de la communauté. Le principe d'égalité de traitement et la notion de communauté implique que les conjoints et leurs enfants jouissent du même niveau de vie, quel que soit celui qui a le plus gros revenu ou la plus grosse fortune. Mais il est difficile de prévoir une répartition équitable du patrimoine conjugal à long terme, surtout si l'on souhaite tenir compte d'une possible fragilisation de la situation économique de la famille, par exemple des suites d'un accident ou de tout autre aléa que la vie réserve parfois.

Le Centre de conseil en prévoyance de la BCGE a été conçu pour apporter réponse à ce type de situations.

## au cœur de la stratégie de la Banque

### développement et consolidation en 2006

Banque universelle dotée d'une grande diversité d'activités, la BCGE se doit de maintenir une gestion des risques adéquate, qui permette d'identifier, de mesurer et de réduire toutes les catégories de risques inhérents à cette gamme d'activités. La gestion et le contrôle des risques sont intimement liés à chaque phase d'une transaction et un département spécifique permet d'en assurer la cohérence.

La BCGE s'appuie sur l'expertise de la division Finance et Gestion des Risques pour poursuivre et consolider la mise en œuvre et le fonctionnement d'un concept global d'identification, de mesure, de prévention et de contrôle de l'ensemble des composantes de risques auxquelles la Banque est exposée directement et indirectement.

La Banque dispose constamment d'un inventaire des risques, de leur sévérité et de leurs impacts potentiels. Les analyses et les synthèses de ces risques, ainsi que leurs relations aux positions et aux transactions existantes, sont présentées à un rythme régulier dans des rapports ad hoc, dont les recommandations sont mises en œuvre dans les flux de traitement.

La stratégie concernant le risque à la BCGE recherche l'équilibre entre une rentabilité élevée et un risque acceptable. L'aversion au risque entretenue depuis plusieurs années inspire des démarches prudentes et un suivi étroit; la pérennité de la Banque et des avoirs de ses clients est primordiale, au-delà de la rentabilité à court terme. Lors de la révision annuelle du plan stratégique et financier, les menaces et leurs évolutions sont analysées. Leur modification au fil des ans peut amener à adapter les stratégies commerciales ou opérationnelles.

### consolidation du compliance

Après le renforcement de l'activité compliance et son rattachement au département Gestion des Risques en 2005, l'année 2006 a été celle de la consolidation et de l'obtention d'un haut niveau de contrôle. Les effectifs du département Gestion des Risques et Compliance ont été encore renforcés en 2006, tant pour le risque de crédit – plus spécifiquement la surveillance du risque de négoce international – que pour le risque de marché, ou le compliance.

L'identification des ayant-droits économiques (ADE), des personnes exposées politiquement (PEP) et des risques dits accrus, les analyses de mouvements insolites et les demandes de clarification de transactions ont été menées à bien de façon exhaustive. De nombreux comités d'acceptation de clientèle ont été réunis afin de maîtriser totalement le "KYC" (Know Your Customer). Actuellement, la culture "compliance" est bien implantée au sein de la Banque et fonctionne de manière adéquate. Cette activité a également été renforcée dans les filiales suisses, avec des comités réguliers. Le recrutement de nouveaux responsables à la BCGE et à Anker Bank a permis de compléter les effectifs. La formation dispensée dans ce domaine d'activité a été renouvelée, après une étude soignée des besoins et des disponibilités. Elle est en vigueur depuis le début 2007.

L'activité de compliance est étendue à la veille réglementaire et à la conformité aux lois et règlements européens.

### application des normes Bâle II

La préparation aux nouvelles normes Bâle II, qui avait permis la réalisation du Quantitative Impact Statement 5 (QIS 5) fin 2005, a été poursuivie en 2006, avec des calculs précis de consommation de fonds propres en fonction des garanties sur transactions. Fin 2006, la BCGE a finalisé la mise en production de ses calculs de consommation de fonds propres pour le risque de crédit, le risque de marché ainsi que les risques opérationnels à l'aide d'un programme informatique performant. La méthode employée est la méthode standard CH, à l'instar de la majorité des autres banques cantonales.

Les autres aspects de Bâle II concernant la base de données des pertes opérationnelles et des fraudes, ainsi que leur typologie, ont aussi été couverts. L'avancée réalisée avec la mise au point des suivis de détail pour Bâle II se traduira par une appréciation encore meilleure et plus précise des enjeux de risques au niveau de chaque transaction et, de ce fait, améliorera la gestion des positions.

### analyse des risques de crédit

Les risques de crédit sont suivis au plus près par le front, puis par les contrôles de premier niveau, ou contrôles de processus. Les contrôles de second niveau constituent des contrôles de résultat sur le portefeuille de crédits. Les moyens mis en place pour l'établissement du rapport mensuel de risques ont été encore complétés par des rapports plus détaillés et avec un suivi quotidien au second niveau de limites importantes.

Les rapports mensuels de risques de crédit pour les hypothèques habitations, pour les hypothèques commerciales et pour les crédits commerciaux ne montrent pas de dégradation du portefeuille, bien au contraire. Si la part des meilleurs ratings (A) diminue dans l'ensemble des portefeuilles, c'est dû à la régression des encours de la Fondation de valorisation.

Un pas significatif a été franchi, avec le calcul de probabilités de défaut, sur la base des ratings attribués aux entreprises. Un travail effectué avec une entité issue de plusieurs banques allemandes a permis de mieux étalonner les ratings attribués par les modèles de base BCGE aux analyses de bilan des entreprises clientes et d'obtenir, selon la note pondérée basée sur cinq ratios, une estimation de la probabilité de défaut. Au-delà du résultat directement utilisable de meilleure connaissance du risque, cette démarche a permis de se rapprocher de l'usage dans le domaine. Les ratings pour entreprises sont désormais subdivisés en dix catégories, au-delà du nombre minimal de sept catégories requis par les normes Bâle II. Les matrices de probabilité de transition d'un rating à l'autre gagnent alors en signification. Les analyses d'utilisation de crédit selon les domaines économiques – selon les codes NOGA – confirment, pour les personnes morales, les positions prépondérantes des collectivités

publiques et des professionnels de l'immobilier, avec quelques fluctuations, mais sans tendance marquée de changement. Les rapports mensuels stipulent, de manière détaillée, les renouvellements de prêts à venir, selon le type de crédit, la date d'échéance et la durée actuelle en cas de taux fixe, afin de planifier au mieux les renouvellements de crédit.

### **CIROP contrôles internes et risques opérationnels**

Après les études de contrôle interne des risques opérationnels, menées ces dernières années pour la salle des marchés et la comptabilité, la priorité a été mise sur la préparation des normes Bâle II. Ainsi, l'analyse des besoins en fonds propres pour couvrir les risques opérationnels a été effectuée à un rythme régulier, afin d'entrer en production dès janvier 2007, avec des pondérateurs différenciés de 12%, 15%, 18%. De surcroît, la valorisation d'une base de données des pertes opérationnelles, répondant aux nouvelles normes CFB a été réactivée.

La mise à jour de l'étude MARION (Méthode d'Analyse des Risques Informatiques par Optimisation de Niveau) a été effectuée, afin de mesurer ce type de risques. Alors que la Banque vient de démarrer son processus de migration informatique, il convient de porter une attention toute particulière à cet aspect.

L'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire CFB 06/6 sur le contrôle interne a conduit à quelques adaptations. Les mesures de contrôle interne des risques, quantitatives et qualitatives, se mettent en place en synergie avec les mesures requises pour Bâle II. Le partage d'expériences avec d'autres banques cantonales s'avère très bénéfique de part et d'autre.

Les risques opérationnels sont analysés au sein du comité ad hoc avec les autres risques (crédit, marché, taux, etc.); les principaux d'entre eux sont répertoriés et classifiés. Leur occurrence réelle et leurs séquelles potentielles sont analysées afin d'élaborer des mesures de prévention et de réduction.

### **"risk tracking"**

Un nouveau renforcement est entré en vigueur, durant 2006, avec la création d'une fonction de "Risk Tracker", qui établit constamment la mise à jour des menaces, selon une méthodologie bien établie. Il effectue des analyses spécifiques sur des sujets qui pourraient rester dans l'ombre. Le "risk tracker" s'intéresse bien entendu aux risques opérationnels et à la mise en place d'outils préventifs contre la fraude. Il est le garant méthodologique des analyses de risques, selon des scénarios de menace établis en toute confidentialité.

### **risques de marché**

L'exactitude de réconciliation des positions et des résultats des diverses opérations effectuées pour compte nostro donne lieu subséquemment au calcul des risques de marché, selon des méthodes standard.

### **risques de taux et gestion ALM**

La gestion du risque de taux a connu une nouvelle avancée significative avec la mise en œuvre technique du Fund Transfer Price / Taux de Cession Interne (FTP / TCI).

Les taux d'intérêt suisses ont évolué de façon particulière. Le taux court terme 6 mois a progressé de manière linéaire, à dérivée constante, de janvier à décembre de 1% à 2.2%, tandis que le taux à moyen terme s'est stabilisé autour du niveau de 2.6%. Pour sa part, le taux long terme swap à 10 ans évolue dans une fourchette comprise entre 2.10% et 3.10%, sans tendance marquée depuis quatre ans. Il en a résulté une courbe des taux suisses de plus en plus plate, où le différentiel de taux s'est progressivement réduit de 140 points de base, à moins de 50 points de base entre le taux 6 mois et le taux 10 ans. Cet aplatissement de la courbe incite bien entendu à la prise de position à long terme, ce que font les clients emprunteurs et ce qui amène la Banque à allonger la duration du passif en conséquence. La sensibilité du bilan est maintenue à un niveau bas et notre position est désormais très largement composée de swaps payeurs (de taux fixe).

La maîtrise de la sensibilité du bilan, que ce soit en effet de revenu (court terme) ou en effet de valeur (long terme), a été maintenue à un niveau bas, inférieur à 2.5%. La valeur économique des fonds propres, basée sur le seul revenu d'intérêt à régulièrement progressé depuis plusieurs années. Les échéanciers détaillés ont permis d'affiner la gestion du bilan et du hors-bilan. Le comité ALM, qui siège mensuellement, ainsi que les sous-comités ALM commercial et financier qui se réunissent plusieurs fois par mois, permettent un pilotage efficace. Les modèles de réplique, qui modélisent les mouvements de taux bancaires en fonction des taux du marché, ont été réévalués.

Les indicateurs montrent un niveau de risque plutôt faible et en amélioration dans la plupart des domaines concernés, en ligne avec un environnement économique favorable, mais la Banque entend rester vigilante malgré la pression concurrentielle dans certains métiers.



**Georgina (50 ans), infirmière,  
deux enfants de 16 et 22 ans, divorcée**

La loi et la jurisprudence sont là pour éviter que le divorce ne préterite trop largement la situation financière des ex-conjoints. Toutefois, quand cesse la communauté économique créée lors du mariage, de nouvelles questions surgissent au sujet de la planification de la prévoyance individuelle. Est-ce que je disposerai d'assez pour vivre, dois-je racheter des annuités, faut-il prévoir un 3<sup>e</sup> pilier ou une assurance vie? Le conseil d'un professionnel est souvent fortement apprécié.

Pour cette raison, la BCGE a créé un Centre de conseil en prévoyance.

Vingt et unième employeur du canton et huitième du secteur financier genevois, la BCGE entend figurer parmi les entreprises les plus attractives et les plus dynamiques sur le marché du travail. Elle souhaite attirer les meilleurs talents et leur offrir des perspectives de développement et de formation élevées. Dans ce but, elle a adopté un style de management basé sur le développement et la gestion des compétences. La formation de ses collaborateurs et de la relève figure ainsi parmi ses plus hautes priorités.

## effectifs stables

Comme en 2005, les effectifs du groupe ont été globalement stables en 2006 (+0.45%) pour terminer l'année avec 843 collaborateurs, soit 775.50 unités plein temps (UT).

La filiale Anker a vu ses effectifs augmenter de 25.7% (+9 postes, à 44 UT), tandis que Synchrony Asset Management les a réduits de 1.4 UT à 15.6 et que la filiale française les a maintenus à 33 UT (+1 UT). La maison mère a légèrement réduit ses effectifs ordinaires, à l'exception du département en charge du développement de la nouvelle plateforme informatique qui a été créé en 2006 et a recruté 6 collaborateurs pour de nouvelles fonctions.

## accompagnement de la stratégie par la formation en 2006

En matière de formation, l'année 2006 a été largement concentrée sur les métiers de front. Les cycles de certification interne dans les métiers des crédits et de la gestion ont constitué les formations phares de l'exercice écoulé. Durant le second semestre, des formations certifiantes dans le domaine de la prévoyance professionnelle individuelle sont venues compléter ce programme.

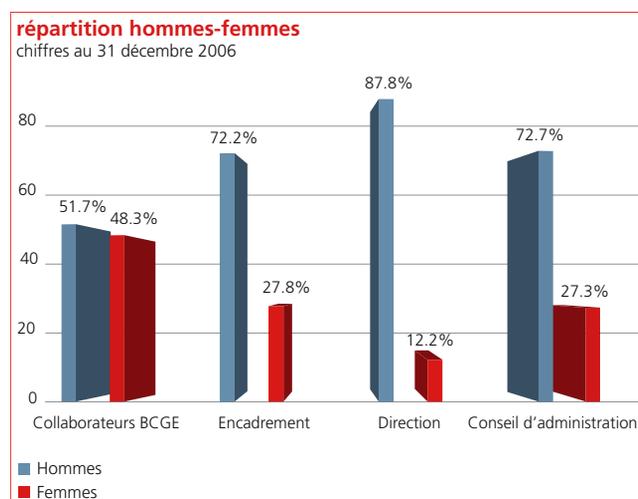
A cela s'ajoute un programme de formation continue dans les différents métiers de la banque. Au total, plus de 2'200 journées de cours ont été suivies par environ 500 collaborateurs, dont près de 80% en cours internes. Pour ce qui est des formations externes, elles sont principalement dispensées par l'ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire), le Centre de formation des BCL (Banques Cantonales Latines) et Swisscanto.

Par ailleurs, des programmes spécifiques de formation sont développés pour le management. Les membres de la direction récemment recrutés ou nommés suivent une formation spécifique sur les stratégies de la BCGE. Les membres de la direction suivent ensuite, dans leurs premières années d'activité, une formation dans le domaine du management répartie sur environ 8 mois, qui concerne tous les domaines de la direction d'entreprise.

Pour leur part, les responsables de départements participent une fois par an à un séminaire de formation, conçu comme un championnat de management, qui se déroule sur 2 jours et inclut généralement une étude thématique dans une autre banque cantonale suisse. En 2006, c'est la Banque Cantonale de Lucerne qui a ouvert ses portes à nos cadres supérieurs, pour parler de stratégie commerciale.

## formation de la relève

La BCGE se positionne comme l'un des acteurs majeurs de la formation professionnelle des jeunes dans le canton. Ainsi, au 31 décembre 2006, 20 apprentis effectuaient leur formation au sein du Groupe, ce qui représente environ 15% des places disponibles à Genève dans le domaine bancaire. Dans la plupart des cas, les apprentis titulaires d'un CFC poursuivent leur activité au sein de l'établissement.



Par ailleurs, le Groupe propose 7 places de formation commerciale à des porteurs de maturité ou équivalent et 9 places de stage de 18 mois à de jeunes licenciés universitaires. Enfin, il accompagne régulièrement des élèves de maturité professionnelle commerciale et de la Haute Ecole de Gestion dans la préparation de leur travail de diplôme sur des sujets bancaires ou financiers.

## place des femmes dans l'entreprise

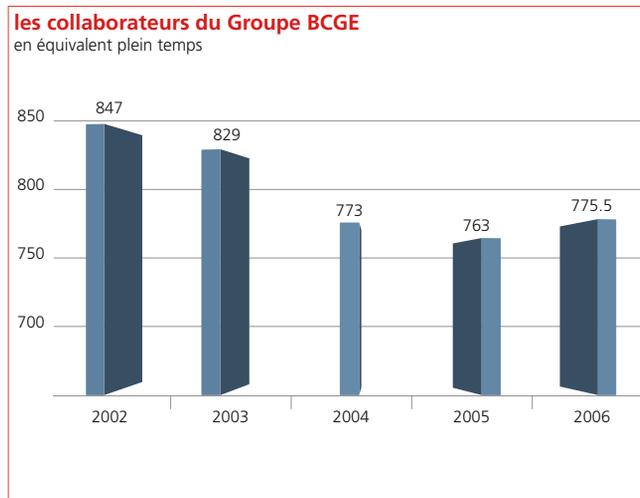
La BCGE emploie 374 femmes, soit près de la moitié de son effectif. 112 d'entre elles ont un titre hiérarchique et 12 occupent un poste de membre de la direction ou de membre adjoint de la direction. Au niveau de l'encadrement, la proportion de femmes est de 27.8%. Il est intéressant de relever que, parmi les 15 banques cantonales qui partagent leurs statistiques de ressources humaines, la BCGE compte la plus forte proportion de femmes membres de la direction (12.2% en 2006).

L'équité des rémunérations entre femmes et hommes fait l'objet de contrôles ponctuels. En 2006, ceux-ci ont notamment porté sur certaines fonctions comparables des métiers du réseau d'agences.

### programme de participation et gratification

Les collaborateurs de tous les niveaux hiérarchiques de la Banque bénéficient d'un plan d'intéressement. Dès qu'ils comptent trois années de service, ils reçoivent annuellement un nombre d'actions calculé conformément au barème en vigueur.

Par ailleurs, les collaborateurs bénéficiaires d'une gratification ont la possibilité d'acquérir des actions au porteur de la Banque Cantonale de Genève selon une formule avantageuse. La Banque Cantonale de Genève les leur vend,



net de tout frais, à raison d'une action par tranche de CHF 3'000 de gratification. Pour chaque action acquise dans ce cadre, deux actions gratuites sont offertes. Au vu des bons résultats 2006, les collaborateurs de tous rangs hiérarchiques ont bénéficié d'un plan d'intéressement extraordinaire, leur permettant d'acquérir deux actions au porteur et d'en recevoir quatre. Dans le cadre des plans ci-dessus, les actions ainsi acquises sont bloquées pour une durée de cinq ans et ne peuvent, dans ce laps de temps, être vendues, ni faire l'objet d'un nantissement, si ce n'est auprès de la Banque. En revanche, les titulaires peuvent librement disposer des dividendes et, lors de nouvelles émissions, d'éventuels droits préférentiels de souscription.

En 2006, il a été distribué gracieusement 4'885 actions au titre des plans susmentionnés.

### collaborateur et actionnaire

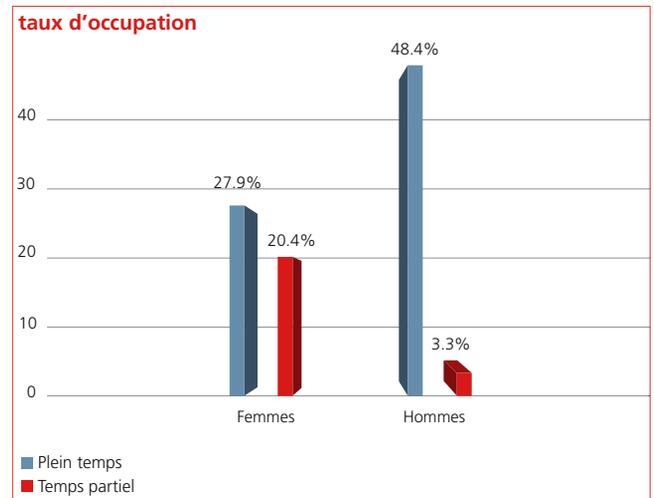
Au 31 décembre 2006, 73% des collaborateurs (592) détenaient des actions au porteur BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées. Ces collaborateurs détiennent globalement 26'341 actions.

En tenant compte des rentiers et des autres bénéficiaires de conditions préférentielles, près de 34'000 actions sont détenues par des proches de l'entreprise.

### soutien social et partenaires sociaux

La BCGE met à disposition de ses collaborateurs, qui traversent des difficultés personnelles passagères, des infrastructures internes et externes fortes et complémentaires.

En 2006, le Service Social Inter-Entreprises (organisme externe mettant à disposition de diverses entreprises une structure d'assistants sociaux) a été totalement réorganisé pour optimiser son fonctionnement, notamment en clarifiant les attentes des diverses entités qui le composent et le financent.



La BCGE occupe un poste à son comité et a été largement impliquée dans le processus d'amélioration. Afin de prévenir d'éventuels cas de mobbing ou de dysfonctionnements professionnels, une médiatrice peut être également contactée par les collaborateurs, avec un parfait respect de la confidentialité. En 2006, le département des Ressources Humaines a sollicité cette personne pour quelques collaborateurs rencontrant des problèmes personnels profonds. Ces démarches se sont avérées très bénéfiques. La médiatrice a également dispensé une formation aux gestionnaires du personnel et à la Commission du personnel. En 2006, le département des Ressources Humaines a mis en place un processus structuré d'accompagnement par l'entreprise des cas d'absence de longue durée. Ce suivi régulier est reçu de manière très positive par les collaborateurs concernés, qui se sentent soutenus et accompagnés dans des périodes si difficiles de leur vie.

### une nouvelle caisse de pension au 1<sup>er</sup> janvier 2007

En 2006, le département des Ressources Humaines s'est consacré à la mise en œuvre d'un nouveau plan de prévoyance qui regroupe les trois entités suisses du Groupe, conforme à la nouvelle Loi sur la prévoyance professionnelle. Le conseil de Fondation a profité de cette refonte pour repenser et rénover fondamentalement son plan de prévoyance qui est très bien placé par rapport à d'autres entreprises.

Les caractéristiques principales de ce plan sont: mixité primauté des prestations / primauté des cotisations dans la même caisse, affiliation de la part variable (optionnelle pour le collaborateur), retraite anticipée possible à 58 ans, prestations risques basées sur le salaire assuré.

Afin de faciliter le passage dans la nouvelle caisse de pension, l'employeur a accompagné la transition par une contribution unique de CHF 5.3 millions, qui renforce, notamment, la sécurité des collaborateurs proches de la retraite. Une mesure transitoire, fixée en 2000, donne, en effet, la possibilité à une centaine de collaborateurs de profiter, jusqu'à fin 2010, d'une bonne partie des prestations offertes par l'ancien plan. D'autres innovations, sans effet financier, ont été intégrées, notamment une possibilité de retraite progressive.

### **règlements du personnel Groupe**

En 2006, les trois entités suisses du Groupe se sont soumises au même standard de règlement du personnel, comme cela était déjà le cas depuis deux ans pour le deuxième pilier.

Il découle de cette harmonisation une égalité de traitement améliorée et une rationalisation administrative conséquente, dès lors que certaines activités ressources humaines sont sous-traitées par les filiales à la maison mère.

### **santé**

La BCGE met plusieurs mesures en œuvre afin de contribuer à la santé de ses collaborateurs. A titre d'exemple, l'établissement est sans fumée, propose le vaccin gratuit contre la grippe, ou encore, met en œuvre un plan canicule quand cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, elle met également à disposition des collaborateurs et de leur famille les infrastructures sportives du Centre de formation de la BCGE, qui comprend une piscine, des courts de tennis et un espace de jeux pour les petits. En 2006, le Centre de formation a organisé divers championnats ou rencontres sportives: mini-triathlon, sortie vtt, cours et tournois de tennis, etc.

### **communication interne**

En plus de la communication interne qui se fait selon la voie hiérarchique, la Banque dispose d'un Intranet qui assure la liaison entre tous. Vecteur essentiel d'informations, il est également un instrument de travail primordial, en ce sens qu'il contient toutes les directives internes, documents électroniques et éléments nécessaires au travail du plus grand nombre.

Chaque année, les collaborateurs sont conviés par la direction générale à deux réunions d'information, à l'occasion des résultats annuels et semestriels. Par ailleurs, la fixation des objectifs stratégiques annuels donne lieu à une présentation à l'ensemble du management. Le Groupe BCGE publie également un journal destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît deux fois par an.

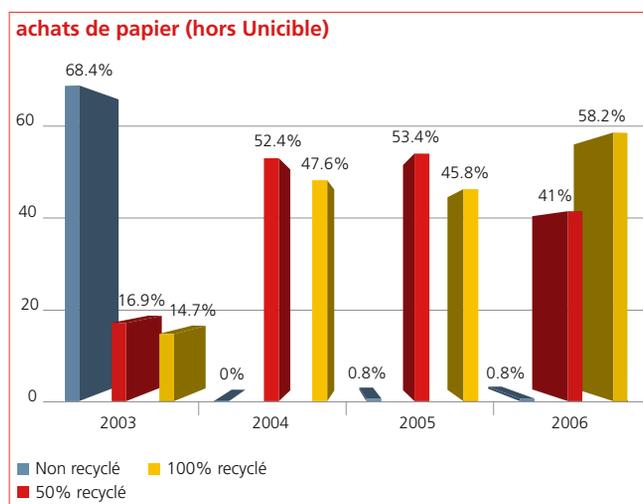
### **innovations commerciales pour les collaborateurs**

Les Ressources Humaines et la direction générale ont souhaité associer les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Ainsi, une prime au recrutement a été instaurée en 2006 pour les collaborateurs qui contribuent à un engagement.

Les premiers clients de la Banque sont ses propres collaborateurs. Dans cet esprit, toute la palette des prestations clients leur est offerte, le plus souvent à des conditions avantageuses.

# la BCGE respectueuse de son environnement

La Banque Cantonale de Genève dispose d'une charte d'éthique qui guide ses activités. Ratifié par l'assemblée générale et par le Grand Conseil de la République et canton de Genève, ce document est au centre de la stratégie de la Banque. Il prévoit notamment que la BCGE respecte le principe du développement durable en réduisant les conséquences environnementales directes de ses activités et en proposant des prestations financières performantes tout en étant respectueuses de l'éthique et de l'environnement.



## écologie d'entreprise

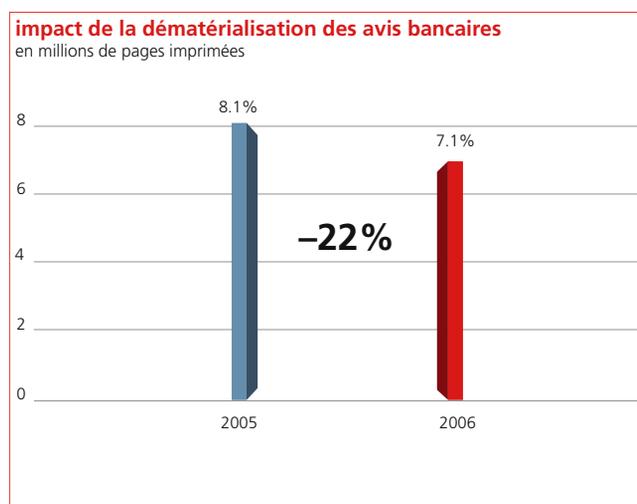
La Banque Cantonale de Genève dispose, depuis 2003, d'un plan d'éco-efficacité et de recyclage des matériaux (papier, piles, aluminium, PET). En 2006, 61.3 tonnes de papier, 728 kilos de PET, 30 kilos d'aluminium, 20 kilos de piles, ainsi que 1'331 cartouches de toner pour les imprimantes, télécopiers et photocopieurs ont ainsi pu être collectés. Dans le même temps, la BCGE a acheté 74 tonnes de papier, dont 58.2% concernent du papier entièrement recyclé, 41% du papier partiellement recyclé et seulement 0.8% du papier non recyclé.

La Banque a poursuivi le développement de la solution Internet BCGE Netbanking et l'encourage par une politique de frais réduits. Ecologique et économique, la fonctionnalité e-Documents remplace les avis bancaires imprimés par des documents téléchargeables depuis un environnement sécurisé. Grâce à elle, le nombre de pages imprimées a pu être réduit de 22%, passant de 8.1 millions de pages en 2005 à 7.1 millions de pages en 2006, ce qui a également un impact dans le même sens sur les transports postaux. L'option e-Factures, qui permet de recevoir ses factures de fournisseurs par voie électronique plutôt que postale, recherche le même effet.

Le chauffage, l'éclairage ainsi que l'équipement informatique et bureautique constituent l'essentiel des besoins de la Banque en énergie. Des mesures ont été définies et engagées depuis plusieurs années afin de limiter la consommation.

En 2006, la BCGE a fait effectuer sur ses deux bâtiments principaux un pré-audit énergétique subventionné par le Service cantonal de l'énergie (ScanE). Le bureau d'ingénieurs a rendu un rapport préliminaire qui fait état d'une bonne gestion technique des immeubles, qui ne

présentent que peu de points de gaspillage d'énergie et qui se situent dans la moyenne des performances d'indices énergétiques. Par ailleurs, un investissement de CHF 300'000 a permis de remplacer les processeurs de gestion de la domotique (RPU) des bâtiments de l'île et de Lancy, afin de réduire les dépenses énergétiques. En outre, les travaux de rénovation des agences, réalisés avec des matériaux respectueux de l'environnement, ont permis d'améliorer l'isolation phonique et thermique des locaux.



Les nouvelles enseignes lumineuses, qui vont être changées progressivement, consomment moins d'énergie que les anciennes.

Le règlement du personnel prévoit que les trajets professionnels doivent s'effectuer dans la mesure du possible au moyen des transports publics. Depuis 2006, un accent particulier est mis dans ce sens pour soutenir les déplacements professionnels dans le canton de Genève.

## sélection de fournisseurs éco-efficaces

Les directives internes de la Banque contiennent des conditions générales d'achat, signées par le fournisseur, par lesquelles ce dernier s'engage à effectuer ses prestations dans le respect de critères qualitatifs et économiques, mais également sécuritaires, éthiques et environnementaux. Elles précisent que les fournisseurs encourageant le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement sont privilégiés.

## produits et prestations bancaires

La BCGE propose une ligne de prestations qui cherche à intégrer au mieux des critères déontologiques et écologiques dans les solutions bancaires. Elles permettent, aux clients qui le souhaitent, de financer plus facilement un logement bénéficiant du label Minergie qui répond aux normes écologiques les plus exigeantes, d'acquiescer, à taux préférentiel, un véhicule économe en carburant ou de faire fructifier ses avoirs, tout en intégrant la notion de développement durable et d'éthique.

Ces produits et prestations ont été sélectionnés pour le sérieux de leur gestion et pour leur contribution à des buts concrets et dépourvus d'idéologie. Ils constituent une option à destination des clients intéressés par ces questions et viennent s'inscrire aux côtés des produits traditionnels de la BCGE.



**Candice, peintre décoratrice,  
et Steve, web designer  
(25 ans les deux) vivent en  
concubinage depuis 4 ans.**

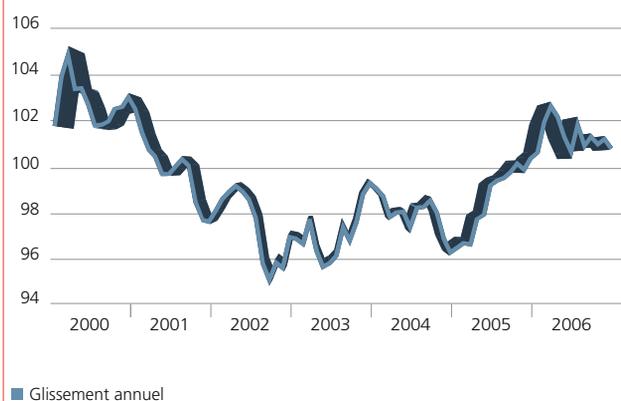
Bon nombre de couples choisissent de ne pas se marier pour des raisons personnelles, financières ou fiscales. Cependant, aucune couverture mutuelle n'existe dans l'union libre. Aussi, en cas de décès d'un des concubins, le survivant n'a légalement droit ni aux prestations de la prévoyance étatique ni à celles de la prévoyance professionnelle du défunt. Les accords entre partenaires, concernant la communauté de vie, sont en partie laissés à l'initiative privée et doivent être fixés par le biais d'un contrat de concubinage.

Une situation qui se présente régulièrement au Centre de conseil en prévoyance de la BCGE apporte réponse.

En 2006, l'économie mondiale a dépassé les prévisions, malgré un léger ralentissement au cours du deuxième semestre. Il en est allé de même pour l'économie suisse, qui a connu une forte expansion (+2.7%) due notamment à la croissance des investissements en biens d'équipement, qui n'avaient connu qu'une croissance contenue en 2005, et à la hausse fulgurante des exportations. L'amélioration attendue sur le marché du travail s'est nettement manifestée dès le premier semestre avec une tendance à la stabilisation au second semestre.

## indicateur avancé LEA-PICTET de l'économie genevoise

indice (décembre 1983 = 100)



Dans ce contexte conjoncturel dynamique, l'économie genevoise s'est également caractérisée, en 2006, par une croissance soutenue dans tous les domaines. A la faveur d'une situation monétaire favorable, les exportations ont enregistré des progressions remarquables. Simultanément, le renchérissement est resté maîtrisé et le marché de l'emploi s'est nettement amélioré.

## reprise de la croissance de la population

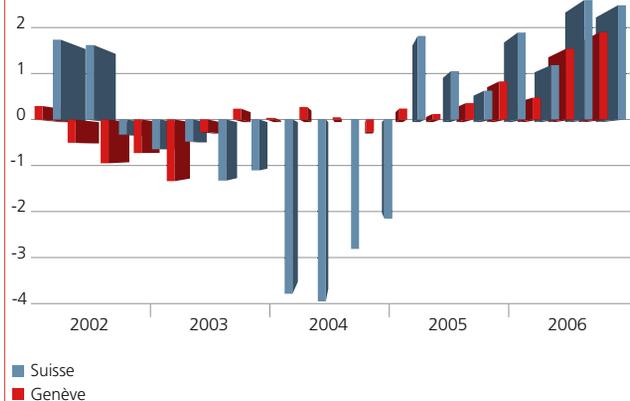
La croissance de la population résidente a repris en 2006 (+1.0% contre +0.6% en 2005). Elle résulte de la hausse du solde migratoire total, qui passe de +814 personnes en 2005 à +2'817 en 2006, en raison de la hausse du gain migratoire étranger. Le déficit migratoire des Suisses reste important cette année encore (-2'952 en 2006). La population suisse n'augmente que grâce au nombre important d'acquisitions de la nationalité suisse (record d'environ 6'300). La population étrangère, quant à elle, croît assez faiblement, comme en 2005 (+591). Fin décembre 2006, le canton comptait 445'306 habitants.

## augmentation du nombre d'emplois

2006 a été une année positive pour le marché de l'emploi dans le canton de Genève. En glissement annuel, le nombre d'emplois augmente de 2.1% en fin d'année (+2.6% si l'on compare 2004 à 2006, à la fin du quatrième trimestre). Cette croissance profite plus particulièrement au secteur secondaire (+6.8%), le secteur tertiaire augmentant, quant à lui, plus faiblement (+1.2%).

## variation annuelle du nombre d'emplois

en %



Au niveau suisse, la croissance, moins forte que dans le canton de Genève, est tout de même importante: +1.6% fin 2006, par rapport à fin 2005.

## masse salariale en progression continue

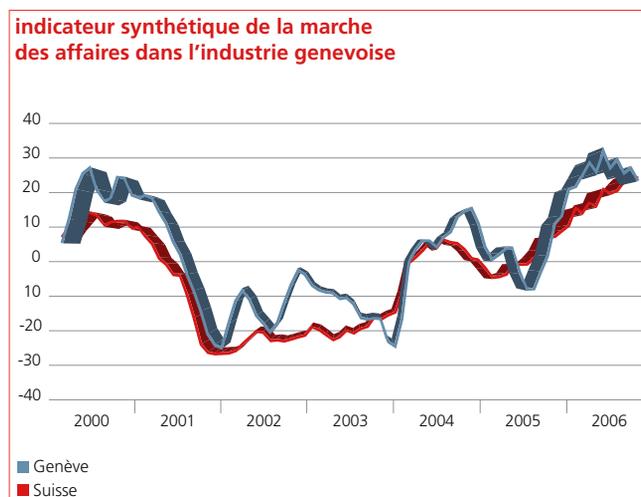
La croissance de la masse salariale s'est accélérée en 2006, particulièrement au dernier trimestre. Son augmentation s'est établie à 6.1%, en termes nominaux, par rapport à l'année précédente. A titre de comparaison, sa croissance s'élevait à 4.8% en 2005. En termes réels, compte tenu de la hausse moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation, son expansion a été de 5.0% en 2006, contre 3.4% l'année précédente.

## diminution du nombre de chômeurs

Avec la bonne tenue de l'économie en 2006, la situation sur le marché du travail s'est améliorée en cours d'année. Bien que toujours élevé, le taux de chômage dans le canton de Genève s'est établi à 6.8% en fin d'année, contre 7.3% une année plus tôt. Une telle diminution, en rythme annuel, n'avait plus été enregistrée depuis 2000. A noter que l'effectif des chômeurs inscrits a été stable au quatrième trimestre également, alors qu'on observe traditionnellement une détérioration à cette période.

En une année, le nombre de chômeurs inscrits a diminué de presque 1'000 personnes (-6.1%) pour se fixer à 15'060 fin décembre. La baisse a cependant été moins marquée pour les demandeurs d'emploi: -4.8% (21'596 personnes).

A titre de comparaison, le taux de chômage national est passé de 3.8% fin 2005 à 3.3% douze mois plus tard.



#### main d'œuvre étrangère pour le secteur tertiaire

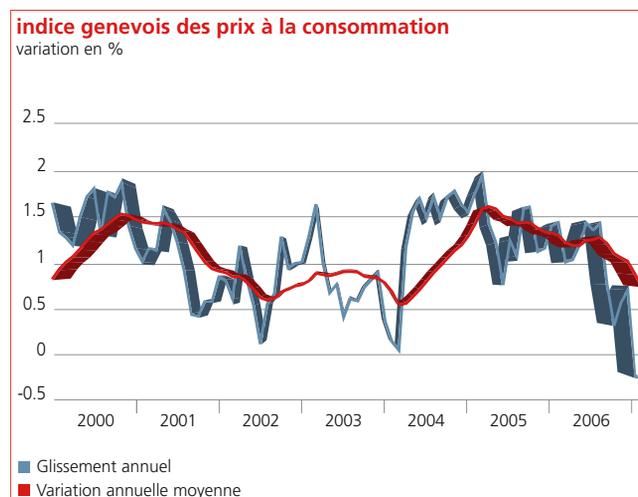
Sur les 19'123 étrangers arrivés (en hausse de 9.5% par rapport à 2005), environ 57% se sont installés pour exercer une activité lucrative: 4'325 fonctionnaires internationaux (dont 28.7% sont originaires de l'UE-25) et 6'035 titulaires d'un permis de résidence (dont 79.5% de l'UE-25). La majorité (hors fonctionnaires internationaux) sont actifs dans le secteur tertiaire.

#### marche des affaires record pour l'industrie

En amélioration continue depuis le quatrième trimestre 2005, la marche des affaires a atteint des sommets au deuxième semestre 2006, dépassant les niveaux connus au cours de l'année 2000, marquée par une excellente conjoncture. Les branches des équipements électriques et électroniques ainsi que de la chimie ont plus particulièrement profité d'une année faste, mais les entreprises faiblement exportatrices ont bien tiré leur épingle du jeu, en particulier au dernier trimestre. La croissance des entrées de commandes au quatrième trimestre a toutefois été moins soutenue. Quant à la production, marquée par une robuste croissance en 2005 et tout au long de 2006, elle a enregistré un pic au quatrième trimestre.

#### exportations record

Les exportations, tant au niveau genevois que national, ont enregistré une croissance record en 2006. Les exportations genevoises ont été supérieures de 14% à celles de l'année précédente, s'élevant à CHF 11.5 milliards (non compris les métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités). Très dynamique au premier semestre, leur croissance s'est tassée au troisième trimestre avant de se redresser en fin d'année. Les exportations qui ont le plus augmenté sont celles à destination de l'Europe (+19%), en particulier vers la France,



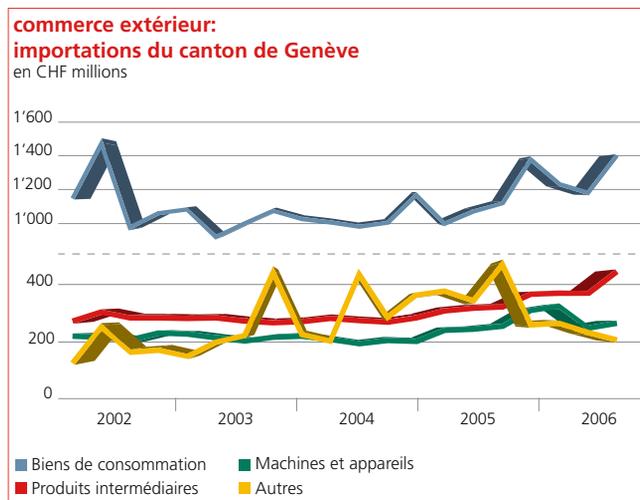
le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie. Les exportations vers l'Asie ont également crû fortement (+15%), tandis que celles à destination des Etats-Unis, partenaire commercial majeur du canton stagnaient (+2.6%). Les branches phares de l'industrie genevoise ont, chacune, enregistré de belles progressions: 44% pour les exportations de machines et appareils électriques et électroniques, 15% pour l'industrie chimique, 10% pour les exportations horlogères et 20% pour les articles de bijouterie.

#### importations de biens de consommation en hausse

Les importations genevoises ont atteint une valeur de CHF 8.9 milliards en 2006 (non compris les métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités, représentant environ CHF 2.5 milliards).

La croissance a été particulièrement vive au premier semestre (de l'ordre de 14%), avant de ralentir quelque peu au second, portant la croissance annuelle à 9.4%. Ce résultat, bien qu'inférieur à celui de l'année précédente, s'inscrit dans la tendance haussière manifeste depuis le premier semestre 2005. La reprise dans le secteur secondaire s'est traduit par une nette augmentation des importations de produits intermédiaires (+27%) et de machines et appareils servant de biens d'équipements (+23%).

Mais l'essentiel des importations est constitué de biens de consommation, marquant tant pour leur volume (59% de la valeur des importations du canton) que pour leur croissance relative (+19% par rapport à 2005). L'augmentation la plus notable concerne les importations en provenance de Russie, qui ont quadruplé, hissant le pays parmi les dix principaux partenaires commerciaux du canton.

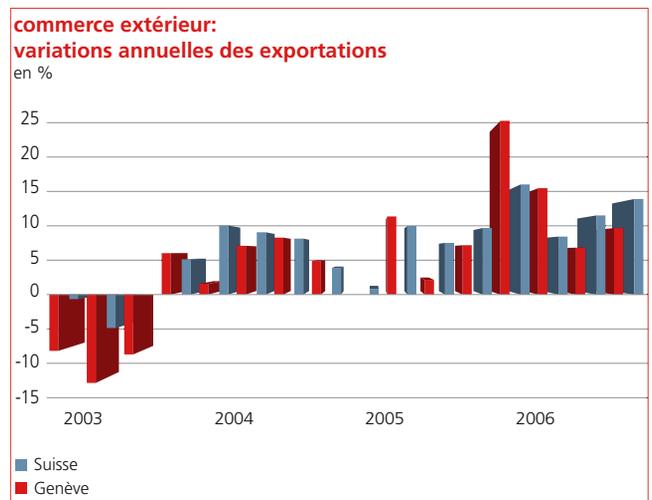


### progression en volume et en valeur dans la construction

A l'échelon de la branche, 2006 fut une bonne année. Tant le volume que la valeur de l'ensemble des bâtiments neufs terminés dans l'année ont progressé. Le chiffre d'affaires de la branche a augmenté en glissement annuel dès le deuxième trimestre 2006, notamment en raison de l'accélération de la hausse des prix (+1.6% en une année en avril 2006; +4.8% en octobre 2006). Selon les appréciations des entrepreneurs actifs dans le génie civil et dans le second œuvre, la situation est devenue nettement positive dès le deuxième trimestre 2006. En revanche, dans le gros œuvre, la marche des affaires était plutôt bonne en début d'année (comme en 2005), mais la situation s'est franchement dégradée durant la seconde partie de 2006. Cependant, la hausse annuelle de la valeur et du volume des bâtiments autorisés ou mis en chantier en 2006 laisse à penser que la situation s'améliorera en 2007.

### moins de logements neufs

1'205 logements neufs, dont 245 villas, ont été offerts sur le marché en 2006. Depuis 1985, il s'agit de l'une des productions les plus faibles enregistrées. Fin 2006, 2'380 logements étaient en cours de construction (+238 par rapport à fin 2005); parmi ceux-ci, 63% ont été mis en chantier dans l'année. Cette proportion est un peu plus forte que celles établies fin 2004 (60%) et fin 2005 (54%), ce qui laisse augurer d'un avenir un peu plus dynamique, d'autant que le nombre de logements autorisés en fin d'année, sans être



particulièrement élevé (1'586 objets), est le plus important enregistré depuis 1998. En revanche, le nombre de logements prévus dans les requêtes en autorisation de construire est nettement plus faible que celui constaté un an auparavant (1'525, contre 1'735 fin 2005).

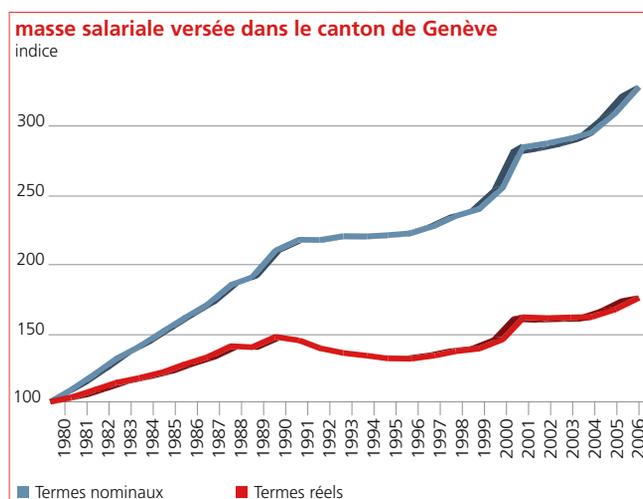
Du côté des infrastructures destinées à des activités économiques, à la suite de l'achèvement de gros chantiers, on a enregistré en 2006, comme en 2005, une hausse sensible des surfaces nouvellement construites (+12% entre 2005 et 2006; +37% par rapport à la moyenne des cinq dernières années).

### services immobiliers: progression nuancée

La marche des affaires s'est révélée bonne en 2006 et ce, particulièrement pour les grandes entreprises dont les résultats d'exploitation ont bien progressé; c'est d'ailleurs essentiellement dans ces entreprises-là que l'emploi évolue positivement. Dans la gérance, toutes tailles d'entreprises confondues, les commissions et / ou honoraires – dont l'évolution dépend à la fois de leur taux et du volume des affaires traitées – ont augmenté sans faiblir. En revanche, dans la promotion et le courtage, leurs niveaux sont restés le plus souvent soit stables, soit en retrait.

### année record pour l'hôtellerie

2006 a été une année record pour l'hôtellerie genevoise, qui a enregistré une hausse constante du nombre de nuitées tout au long de l'année. Avec plus de 2.6 millions de nuitées, il faut remonter au tout début des années 70 pour trouver un total annuel plus élevé pour le canton. Par rapport à 2005, l'augmentation a été de 11.5%. Ce sont les clients suisses qui affichent la progression la plus franche, en hausse de 29.1%, soit près de 120'000 nuitées en plus par rapport à 2005. Dans la restauration, l'embellie a attendu le quatrième trimestre pour se manifester.

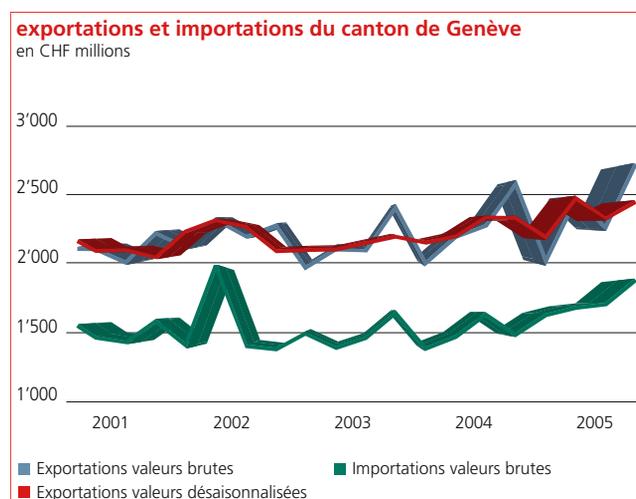


Dans le commerce de détail, les grandes entreprises se déclarent globalement plus satisfaites que les petites; ces dernières ont néanmoins enregistré une croissance de leurs bénéfices inégalée depuis 2000.

### léger tassement du trafic aérien et des immatriculations de voitures

En 2006, l'aéroport international de Genève a connu une augmentation du nombre de passagers de 5.9% par rapport à 2005 et la barre des 10 millions de voyageurs a presque été atteinte (9'923'792). Cependant, en termes relatifs, la hausse a été plus limitée que par le passé: 9.5% en 2005, 6.3% en 2004 et 6.1% en 2003.

A fin 2006, 286'684 véhicules étaient immatriculés dans le canton de Genève (286'284 en 2005). Le ralentissement de la hausse se confirme: 1.7% en 2003, 1.0% en 2004, 0.2% en 2005 et 0.1% en 2006. Quant aux seules voitures de tourisme, leur nombre est en légère diminution pour la deuxième année consécutive (immatriculations au 31 décembre): de 218'299 en 2004, on passe à 217'487 en 2005 et à 216'521 en 2006. En deux ans, la baisse a été de 0.8%.



### stabilité de prix

Comme en 2005, les prix à la consommation sont restés quasi stables. Fin 2006, le renchérissement s'est établi à 1.1% en moyenne annuelle. Durant l'année écoulée, l'augmentation générale des prix n'a jamais dépassé 2%, malgré de fortes augmentations de prix des produits pétroliers (+12.9% moyenne annuelle pour le mazout; +7.7% pour les carburants). A Genève comme en Suisse, l'économie se caractérise donc toujours – depuis 1994 – par une stabilité des prix.

### perspectives 2007

Les évolutions récentes laissent présager d'un rééquilibrage progressif de la croissance au plan mondial et le rythme de croissance de l'économie mondiale pourrait être moins soutenu en 2007. Pour ce qui concerne l'économie genevoise, l'indicateur LEA-Pictet-OCSTAT (LPO), qui anticipe l'évolution de la conjoncture économique à Genève pour les six à neuf prochains mois, poursuit une légère tendance à la baisse. Ce repli timide laisse présager une stabilisation progressive de la croissance genevoise au premier semestre, plutôt qu'un retournement conjoncturel.

## encore une bonne année en 2006

L'économie mondiale a connu encore un exercice réjouissant l'an dernier. La croissance économique a accéléré plus fortement que prévu en Suisse et dans la zone euro, tout en restant très soutenue dans les pays émergents comme la Chine. En revanche, des signes de refroidissement conjoncturel sont apparus, depuis la fin du premier semestre 2006, au sein de l'économie américaine, conséquence de la crise sévère que traversent depuis quelques mois le secteur de l'immobilier résidentiel et celui de la construction aux Etats-Unis.



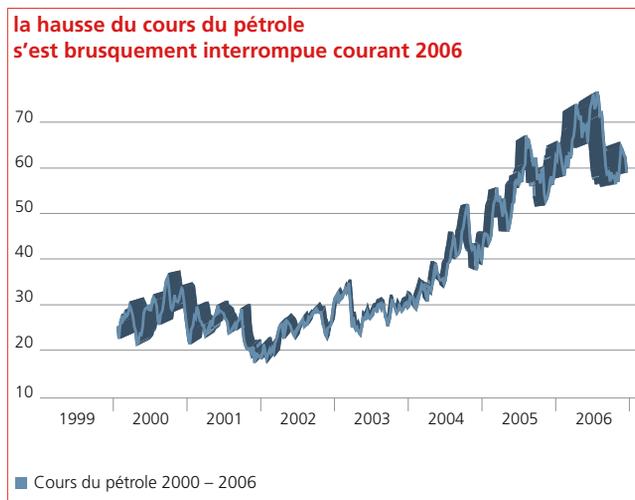
Le refroidissement conjoncturel américain pourrait entraîner un certain ralentissement de la croissance mondiale en 2007, mais l'activité économique devrait néanmoins rester relativement bien orientée dans les pays émergents, en Suisse et dans la zone euro.

## forte progression des exportations

Les exportations suisses ont progressé de près de 9% en termes réels. Entraînée par ce dynamisme spectaculaire du commerce extérieur, l'économie suisse a réalisé, en 2006, un taux d'expansion proche de 3%, sa meilleure performance depuis plus de cinq ans. Aidée par la fermeté de l'euro, la Suisse a notamment bénéficié, en 2006, du réveil économique de l'Allemagne, notre principal partenaire commercial. En 2007, la croissance de l'économie suisse devrait revenir à 2%. Un tassement prévisible des exportations, lié au léger refroidissement de l'économie mondiale, sera en partie compensé par une expansion de la consommation privée, qui bénéficiera de l'amélioration sensible de l'emploi que l'on constate actuellement dans notre pays. Le taux de chômage est retombé vers 3% en Suisse, l'année dernière, un des plus bas niveaux du monde.

## forte fluctuation du cours du pétrole

L'année écoulée a été marquée par de très fortes fluctuations des cours du pétrole et des matières premières. La flambée des prix de l'énergie et de certains métaux industriels s'est interrompue à partir du second semestre, lorsque le marché a commencé à anticiper les effets du ralentissement de la croissance économique américaine. Résultat de la forte demande émanant des pays émergents, rappelle-t-on, les cours du cuivre avaient été multipliés par cinq durant les cinq dernières années, et ceux du pétrole par quatre.



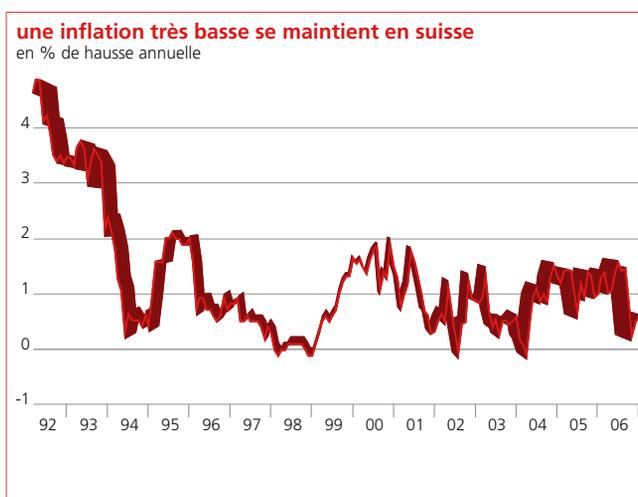
Cette surchauffe des matières premières a pris fin de manière assez brutale, puisque entre le mois de juillet 2006 et le milieu du mois de janvier 2007, le cuivre et le pétrole se sont repliés d'environ 35%.

Les prix de l'énergie et des matières premières seront orientés à la hausse ces prochaines décennies, en raison de l'accroissement important des besoins mondiaux. C'est surtout le cas du pétrole, dont la demande devrait augmenter de 50% durant les vingt-cinq prochaines années, alors que l'accroissement de la production mondiale se heurtera à des difficultés croissantes. A court terme, une certaine détente des prix de l'énergie pourrait cependant se manifester en 2007, car les capacités mondiales de production de pétrole ont augmenté, alors que la demande progressera moins fortement que durant les trois années écoulées.

## maintien d'une faible inflation en Suisse

Une évolution modérée des prix du pétrole contribuera au maintien d'une faible inflation en Suisse. Le renchérissement moyen ne devrait guère dépasser 1% dans notre pays en 2007, comme en 2006. Dans l'environnement peu inflationniste qui règne depuis plusieurs années, la Banque Nationale Suisse (BNS) a poursuivi une politique monétaire prudente. En 2006, à quatre reprises, la BNS a relevé de vingt-cinq points de base son taux d'intérêt de référence, le LIBOR (London Interbank Offered Rate) franc suisse à 3 mois, portant ce dernier de 1% à 2%. Le LIBOR 3 mois devrait encore augmenter modérément en 2007 et pourrait atteindre 2.50% en fin d'année.

D'autres banques centrales ont également procédé à des hausses de taux d'intérêt durant l'année écoulée, notamment la Banque Centrale Européenne (BCE) qui a relevé, en 2006, son taux de référence de 2.25% à 3.50%. Une ou deux hausses supplémentaires des taux européens sont attendues en 2007. En revanche, la Réserve Fédérale des Etats-Unis a interrompu, depuis le mois de juillet 2006, un mouvement de hausse entamé en juin 2004, qui avait porté en deux ans le taux des "Fed Funds" de 1% à 5.25%. Une détente des taux américains est possible en 2007, si le ralentissement de la croissance économique se confirme aux Etats-Unis.



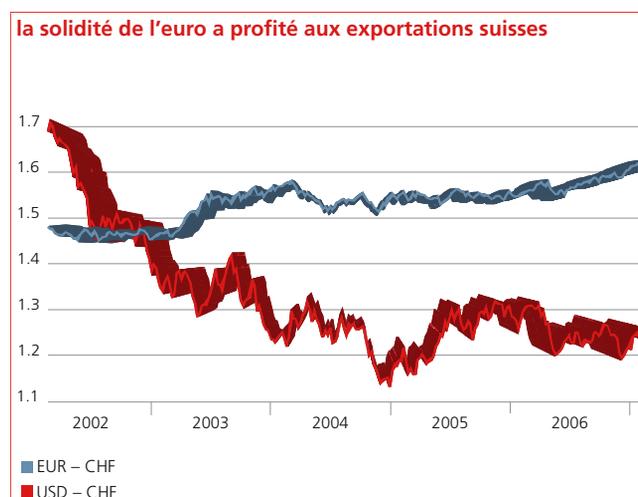
### remontée du rendement des obligations

Après être tombés, en automne 2005, à leur plus bas niveau depuis un siècle, les rendements des obligations suisses sont remontés en 2006, tout en se maintenant à un niveau toujours relativement bas, en comparaison historique. Le rendement de l'emprunt de référence de la Confédération suisse à 10 ans avait reculé au-dessous de 2% en septembre 2005. Il a évolué entre 2.00% et 2.90% en 2006, terminant l'année à 2.40%. En 2007, les rendements des obligations suisses devraient évoluer dans une "fourchette" de 2.30% à 2.80%. Les écarts de rendements entre les obligations de longue durée et les placements à court terme en francs suisses resteront peu marqués. Le niveau général des taux d'intérêt ne devrait pas progresser fortement, en raison du ralentissement de la croissance et de la faiblesse de l'inflation.

### fortes turbulences sur le marché des actions

L'année 2006 a été marquée par de fortes turbulences pour les marchés des actions. Les cours de bourse ont subi une forte baisse entre le mois d'avril et le mois de juin, suivie d'un rebond très marqué, qui a permis à la plupart des indices de terminer l'année avec une progression sensible par rapport à l'année 2005. La Bourse suisse a réalisé une des meilleures performances, avec une progression de l'indice Swiss Market Index (SMI) de 16%. Les principaux marchés européens ont réalisé une performance semblable à celle du marché suisse; l'indice DJ Euro Stoxx a connu une progression de 20% en euros et de 24% en francs suisses, suite à la hausse de 4% de la monnaie européenne face au franc. En revanche, pour un investisseur

dont la monnaie de base est le franc suisse ou l'euro, la performance de 13.5% de l'indice américain S&P 500 a été en partie effacée par la baisse de 7% du dollar américain face au franc et de 11% face à l'euro. Le marché japonais a réalisé une performance proche de zéro en monnaie locale en 2006, mais le yen a reculé de 9% face au franc. La baisse de la devise américaine pourrait se poursuivre en 2007, car la différence de rendement entre le dollar et le franc va diminuer, tandis que les fondamentaux, notamment le déficit de la balance des transactions courantes des Etats-Unis, restent défavorables au billet vert.



Après quatre années consécutives de hausse, les marchés des actions pourraient encore bénéficier d'une évolution favorable en 2007, en dépit de la légère détérioration attendue de l'environnement macroéconomique mondial. La croissance des profits des sociétés cotées en bourse va ralentir, mais la liquidité mondiale reste abondante et les taux d'intérêt ne vont pas remonter fortement. De plus, les actions gardent une valorisation relativement modérée, car la croissance des profits a été plus rapide que la hausse des cours de bourse.

### stratégie prudente du Groupe BCGE

Durant l'année 2006, la stratégie d'investissement du Groupe BCGE a été adaptée pour tenir compte de la volatilité des marchés. La part des actions dans les portefeuilles a été légèrement augmentée au second semestre, à la fin du mouvement de correction des cours enregistré vers la fin du printemps. Nous avons continué de surpondérer les marchés suisse et européen, tout en sous-pondérant le marché américain. Nous avons marginalement accru la part des marchés émergents.

La durée de vie moyenne des portefeuilles d'obligations a été légèrement réduite en prévision de la remontée des taux d'intérêt. Nos portefeuilles de fonds en actions, sélectionnés parmi les meilleurs du marché selon la philosophie BCGE Best of, ont une fois encore démontré leurs qualités de robustesse et de performance.

Source des graphiques: Datastream



**Valérie (34 ans), Hervé (36 ans),  
Kim (19 mois) et Maxime (4 ans),  
ont fondé une magnifique famille.  
Ils réfléchissent à son avenir.**

Les enfants grandissent plus vite qu'on ne le pense. Leurs besoins financiers augmentent avec l'âge et les projets de formation. Epargner pour ses enfants, tout en assurant leur entretien, leur éducation et la sécurité financière de toute la famille n'est pas toujours aisé. Surtout si l'on souhaite simultanément prévoir sa retraite. Une planification s'impose, afin d'aider les jeunes familles à gérer leurs avoirs d'aujourd'hui et de demain, pour en tirer le meilleur parti à chaque étape de leur vie.

Un cas fréquent pour le Centre de conseil en prévoyance de la BCGE.



## RAPPORT DU REVISEUR DES COMPTES CONSOLIDES

A l'Assemblée générale des actionnaires de la  
**Banque Cantonale de Genève**, Genève

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexes de page 50 à page 71) de la Banque Cantonale de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

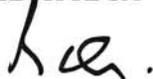
La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les *International Standards on Auditing (ISA)*. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

DELOITTE SA



Pierre-Alain Bracher



Alexandre Buga  
Réviseur responsable

Le 21 février 2007

<b>bilan Groupe BCGE</b>	<b>50</b>
<b>compte de résultat Groupe BCGE</b>	<b>51</b>
<b>opérations hors bilan Groupe BCGE</b>	<b>52</b>
<b>tableau de financement Groupe BCGE</b>	<b>53</b>
<b>justification des capitaux propres Groupe BCGE</b>	<b>54</b>
<b>annexes aux comptes consolidés</b>	<b>55</b>
1. Activité et effectif du personnel	55
2. Conventions avec l'actionnaire majoritaire	55
3. Principes régissant l'établissement des comptes consolidés	55
4. Gestion des risques	57
4.1 Surveillance consolidée	57
4.2 Risques de crédit	57
4.3 Risques de négoce international	58
4.4 Risques de marché	58
4.5 Risques concentrés	58
4.6 Risques opérationnels	58
4.7 Risques juridiques	58
5. Informations se rapportant aux comptes consolidés	59
5.1 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan	59
5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	59
5.3 Immobilisations financières	60
5.4 Participations mises en équivalence	60
5.5 Périmètre de consolidation	60
5.6 Actif immobilisé	61
5.7 Autres actifs et passifs	61
5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	62
5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	63
5.10 Emprunts obligataires en cours	64
5.11 Correctifs de valeurs, provisions et réserves pour risques bancaires généraux	65
5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	66
5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	66
5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger	67
5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupes de pays	67
5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaies	68
5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	69
5.18 Produits des intérêts	69
5.19 Charges d'intérêts	69
5.20 Résultat des opérations de négoce	70
5.21 Charges de personnel	70
5.22 Autres charges d'exploitation	70
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé	71
5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes	71
5.25 Produits extraordinaires	71
5.26 Charges extraordinaires	71
5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire	71

# bilan Groupe BCGE

50

consolidé

	Notes	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>Actif</b>				
Liquidités	5.12	138'937	141'288	-2'351
Créances résultant de papiers monétaires	5.12	298'281	313'193	-14'912
Créances sur les banques	5.12	1'052'082	707'009	345'073
Créances sur la clientèle	5.12	4'172'210	4'804'703	-632'493
<i>dont Fondation de valorisation</i>		1'579'249	2'159'527	-580'278
Créances hypothécaires	5.12	6'189'319	6'191'039	-1'720
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5.2	23'880	13'778	10'102
Immobilisations financières	5.3	380'547	278'374	102'173
Participations mises en équivalence	5.4	22'624	19'741	2'883
Immobilisations corporelles	5.6	195'470	200'682	-5'212
Valeurs immatérielles	5.6	10'397	11'372	-975
Comptes de régularisation		31'744	34'581	-2'837
<i>dont impôts différés</i>		189	291	-102
Autres actifs	5.7	55'518	67'326	-11'808
<b>Total de l'actif</b>		<b>12'571'009</b>	<b>12'783'086</b>	<b>-212'077</b>
Total des créances de rang subordonné		15'580	22'567	-6'987
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés		211'891	248'866	-36'975
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		66'891	178'866	-111'975
<b>Passif</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	5.12	464	3'308	-2'844
Engagements envers les banques	5.12	433'121	314'049	119'072
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5.12	4'609'930	4'862'215	-252'285
Autres engagements envers la clientèle	5.12	3'384'482	3'032'622	351'860
Obligations de caisse	5.12	74'806	67'728	7'078
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	5.12	3'105'975	3'606'230	-500'255
Comptes de régularisation		74'054	77'180	-3'126
<i>dont impôts différés</i>		196	204	-8
Autres passifs	5.7	65'501	88'321	-22'820
Correctifs de valeurs et provisions	5.11	8'733	26'227	-17'494
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	60'000	10'000	50'000
Capital social		360'000	360'000	-
Réserves issues du capital		307'883	305'545	2'338
Réserves issues du bénéfice		36'206	3'372	32'834
Propres titres de participation		-12'098	-18'889	6'791
Ecart de conversion des monnaies étrangères		860	-616	1'476
Bénéfice de l'exercice		61'092	45'794	15'298
<b>Total du passif</b>		<b>12'571'009</b>	<b>12'783'086</b>	<b>-212'077</b>
Total des engagements de rang subordonné		340'000	440'000	-100'000
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		130'501	203'519	-73'018
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		102'326	201'954	-99'628

# compte de résultat Groupe BCGE

consolidé

51

	Notes	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produits des intérêts et des escomptes	5.18	400'160	391'567	8'593
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	5.18	806	1'130	-324
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5.18	6'750	13'438	-6'688
Charges d'intérêts	5.19	-215'369	-222'961	7'592
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		192'347	183'174	9'173
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		35'063	35'308	-245
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		45'561	38'131	7'430
Produits des commissions sur les autres prestations de service		23'221	24'954	-1'733
Charges de commissions		-8'954	-10'723	1'769
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		94'891	87'670	7'221
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.20	16'758	14'175	2'583
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		9'734	1'415	8'319
Produits des participations		3'477	1'774	1'703
<i>dont participations mises en équivalence</i>		3'477	1'774	1'703
Résultat des immeubles		1'974	1'697	277
Autres produits ordinaires		6'195	6'382	-187
Autres charges ordinaires		-2'371	-789	-1'582
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		19'009	10'479	8'530
<i>Total des produits d'exploitation</i>		323'005	295'498	27'507
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	5.21	-120'110	-109'136	-10'974
Autres charges d'exploitation	5.22	-84'841	-85'672	831
<i>Total des charges d'exploitation</i>		-204'951	-194'808	-10'143
<b>Bénéfice brut</b>		<b>118'054</b>	<b>100'690</b>	<b>17'364</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	5.23	-12'219	-13'227	1'008
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	5.24	-	-29'450	29'450
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>105'835</b>	<b>58'013</b>	<b>47'822</b>
Produits extraordinaires	5.25	8'388	1'671	6'717
Charges extraordinaires	5.26	-51'000	-11'000	-40'000
Impôts		-2'131	-2'890	759
<i>dont impôts différés</i>		-94	7	-101
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>61'092</b>	<b>45'794</b>	<b>15'298</b>

# opérations hors bilan Groupe BCGE

52

consolidé

	Notes	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>Opérations hors bilan</b>				
Garanties irrévocables		137'203	140'921	-3'718
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs		361'041	388'527	-27'486
<b>Engagements conditionnels</b>		<b>498'244</b>	<b>529'448</b>	<b>-31'204</b>
<b>Engagements irrévocables</b>		<b>320'307</b>	<b>210'566</b>	<b>109'741</b>
<b>Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires</b>				
Engagements résultant de paiements différés		22'989	7'840	15'149
<b>Crédits par engagement</b>		<b>22'989</b>	<b>7'840</b>	<b>15'149</b>
Placements fiduciaires auprès de tiers		384'605	316'623	67'982
Prêts fiduciaires		8'033	8'633	-600
<b>Opérations fiduciaires</b>		<b>392'638</b>	<b>325'256</b>	<b>67'382</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
- valeurs de remplacement positives	5.17	43'685	40'598	3'087
- valeurs de remplacement négatives	5.17	43'068	68'966	-25'898
- sous-jacents	5.17	5'959'565	3'969'664	1'989'901

# tableau de financement Groupe BCGE

consolidé

53

	2006	2006	2005	2005
	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
- bénéfice de l'exercice	61'092	–	45'794	–
- amortissement sur l'actif immobilisé	11'244	–	12'252	–
- amortissement du goodwill	975	–	975	–
- attribution aux réserves issues du capital	2'338	–	57	–
- attribution écart de conversion des monnaies étrangères	1'476	–	150	–
- correctifs de valeurs et provisions	–	17'494	20'962	–
- réserves pour risques bancaires généraux	50'000	–	10'000	–
- comptes de régularisation actifs	2'837	–	–	1'011
- comptes de régularisation passifs	–	3'126	–	1'244
- autres rubriques	–	11'012	42'860	–
- dividende de l'exercice précédent	–	12'960	–	3'600
<i>Solde</i>	<i>85'370</i>		<i>127'195</i>	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
- autres participations	–	2'883	–	1'473
- immobilisations corporelles	–	6'032	–	2'888
- valeurs immatérielles	–	–	–	815
<i>Solde</i>		<i>8'915</i>		<i>5'176</i>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
<i>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</i>				
- engagements envers les banques	–	23'399	894	–
- engagements envers la clientèle	–	10'293	–	49'975
- obligations de caisse	12'399	–	–	8'340
- prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	443'510	–	695'895
- créances sur les banques	–	–	–	–
- créances sur la clientèle	487'519	–	265'677	–
- créances hypothécaires	–	154'056	–	222'044
- immobilisations financières	–	87'570	–	59'204
<i>Opérations à court terme</i>				
- engagements envers les banques	142'471	–	29'846	–
- engagements envers la clientèle	109'868	–	–	433'623
- obligations de caisse	–	5'321	–	2'959
- prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	56'745	–	21'975
- attribution propres titres de participation	6'791	–	–	1'353
- engagements résultant de papiers monétaires	–	2'844	1'846	–
- créances résultant de papiers monétaires	14'912	–	336'058	–
- créances sur les banques	–	345'073	379'382	–
- créances sur la clientèle	144'974	–	331'346	–
- créances hypothécaires	155'776	–	15'068	–
- immobilisations financières	–	14'603	21'048	–
- portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	–	10'102	–	11'856
<b>Etat des liquidités</b>				
- liquidités	2'351	–	4'040	–
<i>Solde</i>		<i>76'455</i>		<i>122'019</i>

# justification des capitaux propres Groupe BCGE

consolidé

	en CHF 1'000
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	
Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	305'545
Réserves pour risques bancaires généraux	10'000
Réserves issues du bénéfice	49'166
Ecart de conversion des monnaies étrangères	-616
Propres titres de participation	-18'889
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>705'206</b>
Dividende et autres attributions	-12'960
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	50'000
Bénéfice de l'exercice	61'092
Achats de propres titres (au coût d'acquisition)	-8'018
Ventes de propres titres (au coût d'acquisition)	14'809
Gains ou pertes d'aliénation et dividendes de propres titres de participation	2'338
Ecart de conversion des monnaies étrangères	1'476
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>813'943</b>
<i>Dont</i>	
Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	307'883
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000
Réserves issues du bénéfice	36'206
Bénéfice de l'exercice	61'092
Ecart de conversion des monnaies étrangères	860
Propres titres de participation	-12'098
<b>Propres titres de participation (titres au porteur)</b>	<b>En unités</b>
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	97'528
Achats	38'959
Ventes	-75'874
Situation au 31 décembre 2006	60'613
Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	199.60
Engagements conditionnels en relation avec des propres actions aliénées ou acquises	-
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle	10'000
Propres actions réservées pour objectif déterminé	-
Instruments de capitaux propres détenus par des personnes proches	-
Dérivés sur propres actions	-

## Groupe BCGE

### 1. Activité et effectif du personnel

Le Groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité et a, notamment, pour mission de contribuer au développement économique du Canton et de la région.

L'activité comprend l'octroi des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le Groupe est également actif en gestion de patrimoines ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2006, l'effectif du Groupe s'établissait à 775.5 personnes après conversion en emplois à temps complet (762.7 en 2005).

La Banque poursuit une stratégie d'externalisation de son système de technologie de l'information, afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée dans son domaine d'activité. Le mandat confié à Unicible Informatique Bancaire SA, Lausanne, concerne principalement l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression ainsi que l'envoi des documents bancaires de masse. La relation est réglée par des contrats de service (SLA), conformément à la Circulaire CFB 99 / 2 sur l'outsourcing.

La Banque a décidé d'adopter la plateforme informatique élaborée par Finnova SA Bankware, Lenzbourg. La migration est prévue durant le 2<sup>e</sup> semestre 2008.

### 2. Conventions avec l'actionnaire majoritaire

Par convention tripartite du 27 juillet 2000 et son avenant signé le 19 novembre 2001, la République et canton de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève ont réglé les principes généraux du transfert de certains actifs à la Fondation par la Banque.

Cette convention règle en particulier la cession desdits actifs, la fixation des modalités de financement et de remboursement entre la Fondation et la Banque.

De par la Loi 8194 du 19 mai 2000, la Banque doit, dans le cadre de la répartition de son bénéfice annuel, après constitution des provisions et des réserves nécessaires pour répondre aux exigences de fonds propres, effectuer, immédiatement après l'assemblée générale, le remboursement des frais encourus par la Fondation, à savoir:

- les frais financiers,
- les frais de fonctionnement,
- les frais de réalisation (hors impôts de liquidation).

La Banque a signé un règlement financier avec l'Etat et la Fondation qui exige notamment un accord tripartite avant que le caractère éligible des décomptes de ces frais soit avéré.

L'Etat se substitue à la Banque pour la part des frais susmentionnés, non payés par celle-ci à la Fondation. De par ses statuts, la Banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (quote-part de 20%).

Le prêt octroyé à la Fondation est garanti par une caution simple de la République et canton de Genève d'un montant maximal de CHF 5 milliards. La rémunération de cette caution simple est prévue par la convention tripartite. Une rémunération d'un montant de CHF 1 million a été versée au titre de l'exercice 2006 (CHF 1 million en 2005).

### 3. Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

#### Normes de référence

Les comptes du Groupe sont présentés conformément au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne, à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la Commission fédérale des banques sur les dispositions régissant l'établissement des comptes.

Les comptes du Groupe sont préparés conformément au principe de l'image fidèle.

#### Date de clôture des comptes

La date de clôture des comptes est le 31 décembre de chaque année.

#### Périmètre de consolidation

Les banques, ainsi que les sociétés financières et immobilières, dont la consolidation présente une importance significative, sont comprises dans le périmètre de consolidation, selon les méthodes décrites ci-dessous.

	<b>Total du bilan</b> en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève SA, Genève	12'394'037
Dixence SAS, Puteaux (France)	373'007
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	348'482
Anker Bank, Zurich	223'323
Investissements Fonciers SA, Lausanne	18'597
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	16'754
Synchrony Asset Management SA, Genève	4'841

#### Modification du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, le périmètre de consolidation n'a pas subi de modification.

#### Sociétés intégrées globalement

Toutes les sociétés du Groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

#### Sociétés mises en équivalence

Toutes les sociétés du Groupe opérant dans le secteur bancaire financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

#### Méthode de consolidation

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition.

## Groupe BCGE

Les écarts d'acquisition positifs sont comptabilisés à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles".

Les engagements et créances, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées, sont éliminés.

Les éléments du bilan et du compte de résultat en devises sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date du bilan. Les capitaux propres sont convertis aux cours historiques. La différence est comptabilisée sous la rubrique "Ecart de conversion".

### Principes d'évaluation

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du Groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques pour se conformer au principe de l'image fidèle sont effectués, principalement sur les propres titres de participation et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

### Principes de comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les comptes du Groupe, selon le principe de la date de conclusion.

### Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur comme suit:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2006	Cours au 31.12.2005
dollar américain	1	1.2200	1.3123
euro	1	1.6076	1.5566
livre sterling	1	2.3984	2.2652
yen	100	1.0266	1.1171

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

### Liquidités et créances résultant de papiers monétaires

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale, les créances comptables au prix de revient.

### Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la Banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date d'arrêté des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "Correctifs de valeurs et provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base de données historiques.

### Prêts / emprunts de titres et mises / prises en pension

Les opérations de prêt / emprunt de titres et les opérations de mises / prises en pension de titres (Repurchase and Reverse Repurchase Agreements) sont comptabilisées comme suit:

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

### Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées aux cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du Groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres titres de participation sont comptabilisés, au niveau du Groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres titres de participation". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués aux "Réserves issues du capital".

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme, ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, soit à la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs estimés nécessaires.

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit:

Immeubles à l'usage de la Banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et les aménagements	8 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 5 ans

### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles correspondent aux écarts d'acquisition constatés lors de la première consolidation. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ou 20 ans. L'amortissement sur 20 ans se justifie par la stratégie adoptée et la valeur de l'entité.

### Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice a été comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts Groupe est présenté dans les impôts différés. Les crédits d'impôt (pertes fiscales) n'ont pas été activés par principe de prudence.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché. Les adaptations des valeurs de remplacement sont comptabilisées en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir:

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Dans ce dernier cas, la valorisation de la valeur de remplacement est comptabilisée dans les "Comptes de compensation" sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

### Changement de principes comptables

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés de manière significative.

## 4. Gestion des risques

Les différentes politiques de risque sont approuvées ou révisées par le conseil d'administration, conformément aux directives légales. Elles sont appliquées dans toutes les entités du Groupe selon la même méthodologie. La Banque a mis en place différents comités des risques lui permettant de mesurer, de suivre et de gérer les risques pris.

### Principes fondamentaux

Le contrôle du risque est séparé des unités opérationnelles génératrices de revenus. La Banque a mis en place un département de gestion des risques venant renforcer les unités de front et les unités de contrôle.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque qui peuvent survenir dans sa division et prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et leur réduction.

#### 4.1 Surveillance consolidée

L'organisation de la gestion des risques au sein du Groupe s'inspire directement des principes de gestion de la Banque, afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Gestion des Risques et Compliance, au sein de la division Finances et Gestion des Risques, consolide les positions et leur analyse; il établit les rapports mensuels et organise leurs présentations au conseil d'administration sur une base trimestrielle. La diffusion des rapports, et leurs revues systématiques avec les divisions de front durant les comités de risques et ALM (Asset and Liability Management), permet d'accroître l'efficacité de la démarche globale. Un système rassemble toutes les positions individuelles permettant une vue d'ensemble. Ces données, extraites des systèmes informatiques opérationnels, sont réconciliées mensuellement avec les données comptables.

#### 4.2 Risques de crédit

La politique des crédits fixe le cadre qu'il convient d'appliquer à toute opération de crédit et prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire. L'évaluation des sûretés est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est, notamment, définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans le cadre de renégociations avec les clients, celles-ci sont réexaminées.

La compétence d'octroi du crédit est déterminée en fonction du montant de l'engagement. Les niveaux de compétence sont successivement: gestionnaires, comité des crédits et conseil d'administration.

Des ratings sont attribués aux preneurs de crédits (notations de A à E, puis de F à I pour les affaires en périmètre de risques) et sont tenus à jour sur un système dédié, dont les informations sont reprises pour la gestion des risques.

Les ratings sont calculés objectivement, à l'aide d'un logiciel dont les paramétrages, propres à la BCGE, ont été effectués par la division Opérations et Contrôles. Le département Gestion des Risques et Compliance procède à des analyses statistiques de ces ratings.

La détérioration significative du rating déclenche une procédure d'examen du risque et, cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier dans l'unité Contentieux et Workout.

La division Opérations et Contrôles traite administrativement l'ensemble des crédits et complète les contrôles formels et les contrôles d'informations qui sont effectués par les divisions de front qui octroient les crédits. Cette division assure le contrôle pour les dépassements de limites, les détériorations de ratings, les concentrations de risques par secteurs économiques et par groupes économiques.

Les divisions de front, Entreprises, Grand Public et Réseaux et Gestion de Patrimoines Privés, effectuent une première évaluation des risques lors de l'ouverture de prestations et de l'octroi d'un crédit.

Les contrôles des risques en place sont régulièrement révisés, adaptés et améliorés.

Le comité des risques se réunit régulièrement. Des rapports de positions globales de crédit sont distribués chaque mois pour l'ensemble des crédits.

Chaque rapport présente la répartition de l'intégralité du portefeuille de crédits par types (hypothèques commerciales, hypothèques habitations à taux fixe ou à taux variable, pour citer les principaux), par domaine d'activité (codes NOGA) ainsi que par classe de rating attribuée.

## Groupe BCGE

Une base de données rassemble les montants à risque en cas de défaut (EAD – Exposure At Default). Les EAD sont les montants des affaires passant en périmètre de risques et donc provisionnés. Une liste complémentaire recueillie, après règlement de chaque cas transféré au département Workout et Contentieux, le montant récupéré et le montant effectivement perdu (LGD – Loss Given Default). La compilation des informations sur les cas traités permet de disposer des éléments statistiques nécessaires à la prévision.

Ces éléments constitutifs de la méthode Advanced IRB et des accords de Bâle II sont complétés par l'établissement des matrices de probabilité de transition de ratings.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation, en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques importants (gros risques selon l'art. 21 OB) sont suivis régulièrement et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le conseil d'administration revoit annuellement les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques.

### 4.3 Risques de négoce international

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse constante. La connexion du système informatique dédié avec le système de gestion des risques permet une analyse de situation où chaque tiers est présenté avec son rating, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette image. Les positions hors engagement, ou en risque indirect, ont été identifiées dans les systèmes d'information.

### 4.4 Risques de marché

Les risques de marché sont dus aux facteurs de risques tels que les variations de cours de change, de cours sur titres et de taux d'intérêts.

La politique de risques de taux a été approuvée par le conseil d'administration, qui en délègue la gestion à la direction générale. Le comité Asset Liability Management (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage du bilan de la Banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Les résultats des rapports établis par la Gestion des Risques y sont présentés et discutés. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêts y sont analysés.

Toutes les opérations significatives de négoce sont suivies sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus. La connexion avec le système informatique de gestion des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des stop-loss de la Salle des marchés. Les rapports sont complétés par des calculs de Value at Risk afin de satisfaire les besoins internes. Le département Gestion des Risques et Compliance effectue également un suivi.

### 4.5 Risques concentrés

Le système informatique intégré de gestion des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agglomérer par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention rigoureuse est portée aux concentrations possibles de crédit. La Fondation de valorisation fait l'objet d'une dérogation de la CFB dans ce domaine. Le suivi de ces positions est constant. Le rapport réglementaire est exigé trimestriellement et établi mensuellement en interne.

### 4.6 Risques opérationnels

Les nouvelles directives et instructions publiées par les organes régulateurs, notamment les dispositions antiblanchiment et de compliance, sont analysées dès leur publication par le département Gestion des Risques et Compliance. Elles sont présentées lors des comités ad hoc, et mises en œuvre. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'Intranet de la Banque. L'analyse effectuée sur les points de vulnérabilité informatique, selon la méthode MARION (Méthode d'Analyse des Risques par Optimisation de Niveaux), est suivie. La démarche à effectuer pour le contrôle des risques opérationnels, en adéquation avec les directives de Bâle II, a été élaborée et sa mise en œuvre a débuté.

### 4.7 Risques juridiques

Le département Juridique dépend directement du président de la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la Banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier.

Le provisionnement des risques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Correctifs de valeurs et provisions" (sous la rubrique autres risques d'exploitation).

Actuellement, la Banque est impliquée dans des procédures judiciaires, liées au passé, tant en qualité de défenderesse que demanderesse, dont les aboutissements ne sont pas prévisibles à ce jour.

## 5. Informations se rapportant aux comptes consolidés

## 5.1 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan

## Nature des couvertures

	<b>Garanties hypothécaires</b> en CHF 1'000	<b>Autres garanties</b> en CHF 1'000	<b>En blanc</b> en CHF 1'000	<b>Total</b> en CHF 1'000
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	398'041	2'564'751	1'209'418	4'172'210
Créances hypothécaires, dont:	6'121'264	2'254	65'801	6'189'319
• Immeubles d'habitation	4'956'826	2'254	65'801	5'024'881
• Immeubles commerciaux	768'093	–	–	768'093
• Artisans et industries	242'514	–	–	242'514
• Autres	153'831	–	–	153'831
<b>Total des prêts 31.12.2006</b>	<b>6'519'305</b>	<b>2'567'005</b>	<b>1'275'219</b>	<b>10'361'529</b>
<b>Total des prêts 31.12.2005</b>	<b>6'478'338</b>	<b>2'952'042</b>	<b>1'565'362</b>	<b>10'995'742</b>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	–	498'244	498'244
• Cautions / garanties	–	–	137'203	137'203
• Crédits documentaires	–	–	361'041	361'041
Engagements irrévocables	9'160	1'700	309'447	320'307
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	39'011	39'011
Crédits par engagement	–	–	22'989	22'989
<b>Total du hors bilan 31.12.2006</b>	<b>9'160</b>	<b>1'700</b>	<b>869'691</b>	<b>880'551</b>
<b>Total du hors bilan 31.12.2005</b>	<b>5'420</b>	<b>3'800</b>	<b>777'645</b>	<b>786'865</b>

	<b>Montant brut</b> en CHF 1'000	<b>Valeur estimée de réalisation des sûretés</b> en CHF 1'000	<b>Montant net</b> en CHF 1'000	<b>Correctifs de valeurs individuels</b> en CHF 1'000
<b>Prêts compromis</b>				
<b>31.12.2006</b>	<b>292'033</b>	<b>25'370</b>	<b>266'663</b>	<b>266'663</b>
<b>31.12.2005</b>	<b>685'381</b>	<b>114'887</b>	<b>570'494</b>	<b>570'494</b>

## 5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
• Titres de créances - cotés (coté = négocié auprès d'une bourse reconnue)	20'916	9'109
• Titres de participation	240	1'610
• Métaux précieux	2'724	3'059
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>23'880</b>	<b>13'778</b>

# annexes aux comptes consolidés

## Groupe BCGE

### 5.3 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	319'995	231'700	321'575	232'294
<i>dont évalués selon le principe de "l'accrual method"</i>	–	–	–	–
<i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i>	319'995	231'700	321'575	232'294
Titres de participation	29'929	35'920	43'148	48'927
<i>dont participations qualifiées*</i>	5'470	10'515	6'617	13'070
Immeubles	30'623	10'754	30'623	10'754
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>380'547</b>	<b>278'374</b>	<b>395'346</b>	<b>291'975</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	317'586	160'681		

\*au minimum 10% du capital ou des voix

### 5.4 Participations mises en équivalence

	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Sans valeur boursière	22'624	19'741
<b>Total des participations</b>	<b>22'624</b>	<b>19'741</b>

### 5.5 Périmètre de consolidation

Nom, siège	Activité	Capital en 1'000	% de part.
<b>Intégration globale</b>			
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR 15'250	100
Anker Bank, Zurich	Banque	CHF 20'000	100
Synchrony Asset Management SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 2'000	100
<b>Intégration par mise en équivalence</b>			
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR 2'088	33.3
Dixence SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR 12'075	41.4
Investissements Foncières SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF 1'000	42.0

La Banque détient d'autres participations permanentes non significatives.

# annexes aux comptes consolidés

## 5.6 Actif immobilisé

31.12.2005  
en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable
<b>Participations</b>			
Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	19'741	–	19'741
<b>Total des participations</b>	<b>19'741</b>	<b>–</b>	<b>19'741</b>
<b>Immeubles</b>			
Immeubles et installations à l'usage de la Banque	146'542	–14'503	132'039
Autres immeubles	78'127	–23'706	54'421
<b>Total des immeubles</b>	<b>224'669</b>	<b>–38'209</b>	<b>186'460</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>35'203</b>	<b>–20'981</b>	<b>14'222</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>259'872</b>	<b>–59'190</b>	<b>200'682</b>
<b>Valeurs immatérielles</b> (goodwill de consolidation)	<b>20'358</b>	<b>–8'986</b>	<b>11'372</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles			513'457
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			108'530
Engagements: terme de leasing futur résultant de leasing d'exploitation			–

31.12.2006  
en CHF 1'000

Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable
3'957	–1'074	–	22'624
<b>3'957</b>	<b>–1'074</b>	<b>–</b>	<b>22'624</b>
673	–16	–3'699	128'997
–	–	–1'172	53'249
<b>673</b>	<b>–16</b>	<b>–4'871</b>	<b>182'246</b>
<b>5'408</b>	<b>–33</b>	<b>–6'373</b>	<b>13'224</b>
<b>6'081</b>	<b>–49</b>	<b>–11'244</b>	<b>195'470</b>
–	–	–975	10'397
			342'154
			111'947
			–

## 5.7 Autres actifs et passifs

31.12.2006  
en CHF 1'000

	autres actifs	autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	43'685	43'068
Comptes de compensation	–	51
Etalement gains s/swaps	–	1'478
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	1'059	15'410
Titres et coupons	4'447	619
Frais d'émission / emprunts obligataires à amortir	3'138	–
Autres	3'189	4'875
<b>Total</b>	<b>55'518</b>	<b>65'501</b>

31.12.2005  
en CHF 1'000

autres actifs	autres passifs
40'598	68'966
12'330	–
–	2'191
3'732	13'280
1'842	708
4'495	–
4'329	3'176
<b>67'326</b>	<b>88'321</b>

## Groupe BCGE

## 5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Situation au 31.12.2006 en CHF 1'000	
	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
<b>BNS</b>		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
<b>Bourse Electronique Suisse</b>		
Valeur nominale des titres bloqués	24'062	24'600
<b>Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses</b>		
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'466'878	3'439'816
Total des emprunts	2'323'000	2'401'000

## Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Prétentions découlant de la mise en gage de "cash" lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	801'000	415'000
Engagements découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres, ainsi que lors d'opérations de mise en pension <i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction <i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	801'719	414'760
	–	–

## 5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
En qualité de banque dépositaire	20'957	17'267

### Réserves de cotisation de l'employeur

Il n'existe pas de réserve de cotisation de l'employeur dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2005\*.

### Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

en CHF 1'000

### Institution de prévoyance avec excédent de couverture

31.12.2006

Montant de l'excédent de couverture dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31.12.2005*: 20'413	
Avantage économique	490
Variation de l'avantage économique ou de l'engagement économique	490
Cotisations ajustées à la période (y.c. le résultat de la réserve de cotisations de l'employeur)	11'716
Cotisations extraordinaires en cas d'application de mesures limitées dans le temps en vue de résorber les découverts	–
Charges de prévoyance avec facteurs d'influence importants – en tant que partie des frais de personnel	16'986

La Banque comptabilise comme avantage économique la part non affectée du versement unique au titre de modification du règlement de l'institution de prévoyance.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du Groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

L'institution de prévoyance a décidé une modification de son règlement au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Une contribution supplémentaire unique de CHF 5.27 millions a été versée par les employeurs.

\* Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles

# annexes aux comptes consolidés

## Groupe BCGE

### 5.10 Emprunts obligataires en cours

#### 5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG) des banques cantonales suisses

	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Emprunts obligataires	782'975	1'205'230
CLG	2'323'000	2'401'000
<b>Total</b>	<b>3'105'975</b>	<b>3'606'230</b>
Taux moyen à la date de clôture	3.57%	3.50%

#### 5.10.2 Emprunts obligataires

Echéance anticipée / finale	Année d'émission	Taux %	Valeur nominale en CHF 1'000	Titres détenus en propre en CHF 1'000	Montant en cours en CHF 1'000	Montant par échéance en CHF 1'000	
2007	1997	4.00	200'000	1'765	198'235		
2007	2000	2.08	50'000	–	50'000	**	
2007	1997	4.25	100'000	3'000	97'000	*	345'235 2007
2008	1998	4.25	120'000	2'120	117'880	*	117'880 2008
2009	1999	3.25	100'000	140	99'860		
2009	1997	4.00	100'000	–	100'000		199'860 2009
2014	2004	3.50	120'000	–	120'000	*	120'000 2014
<b>Total</b>			<b>790'000</b>	<b>7'025</b>	<b>782'975</b>		
<i>dont de rang subordonné</i>			<i>340'000</i>	<i>5'120</i>	<i>334'880</i>		

\* = Emprunt obl. rang subordonné

\*\* = Placement Privé s/base Libor

### 5.11 Correctifs de valeurs, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Etat à fin 2005 en CHF 1'000	Utilisations conformes à leur but en CHF 1'000	Recouvrement, intérêts en souffrance différences de change en CHF 1'000	Nouvelles constitutions en CHF 1'000	Dissolutions en CHF 1'000	Etat à fin 2006 en CHF 1'000
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	596'398	-305'738	-5'958	24'839	-15'820	293'721
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	12'516	-4'463	-	3'511	-467	11'097
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnels)	24'437	-151	-134	5'655	-20'801	9'006
Autres provisions	21'382	-19'584	-	-	-1'798	-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>654'733</b>	<b>-329'936</b>	<b>-6'092</b>	<b>34'005</b>	<b>-38'886</b>	<b>313'824</b>
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-628'506	-	-	-	-	-305'091
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>26'227</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8'733</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>10'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50'000</b>	<b>-</b>	<b>60'000</b>

Dans les comptes du Groupe et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière brute.

L'évolution de créances compromises, notamment l'avancée des procédures de recouvrement sur d'anciennes opérations, a justifié d'utiliser des provisions préalablement constituées pour CHF 306 millions.

# annexes aux comptes consolidés

## Groupe BCGE

### 5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	A vue	Démonçable	Durée d'échéance résiduelle				Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	138'937	–	–	–	–	–	–	138'937
Créances résultant de papiers monétaires	10	–	198'963	99'308	–	–	–	298'281
Créances sur les banques	73'351	–	912'644	66'087	–	–	–	1'052'082
Créances sur la clientèle	812'991	839'545	104'638	1'201'706	920'438	292'892	–	4'172'210
Créances hypothécaires	52'853	942'809	248'425	774'441	3'033'682	1'137'109	–	6'189'319
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	23'880	–	–	–	–	–	–	23'880
Immobilisations financières	32'321	–	–	19'920	169'557	128'109	30'640	380'547
<b>Total de l'actif circulant</b>								
<b>31.12.2006</b>	<b>1'134'343</b>	<b>1'782'354</b>	<b>1'464'670</b>	<b>2'161'462</b>	<b>4'123'677</b>	<b>1'558'110</b>	<b>30'640</b>	<b>12'255'256</b>
31.12.2005	1'194'607	1'844'638	1'236'148	2'215'671	4'576'144	1'370'757	11'419	12'449'384
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements résultant de papiers monétaires	464	–	–	–	–	–	–	464
Engagements envers les banques	68'290	–	152'647	115'627	40'190	56'367	–	433'121
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	721'630	3'888'300	–	–	–	–	–	4'609'930
Autres engagements envers la clientèle	1'857'662	–	1'313'067	178'889	34'864	–	–	3'384'482
Obligations de caisse	–	–	6'231	7'935	55'852	4'788	–	74'806
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	–	321'095	446'000	1'343'880	995'000	–	3'105'975
<b>Total des fonds étrangers</b>								
<b>31.12.2006</b>	<b>2'648'046</b>	<b>3'888'300</b>	<b>1'793'040</b>	<b>748'451</b>	<b>1'474'786</b>	<b>1'056'155</b>	<b>–</b>	<b>11'608'778</b>
31.12.2005	2'627'695	4'122'075	1'365'114	775'524	2'123'652	872'092	–	11'886'152

### 5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Créances envers les sociétés liées <i>dont Fondation de valorisation</i>	1'940'637 1'579'249	2'516'041 2'159'527
Engagements envers les sociétés liées	73'529	66'047
Créances provenant de crédits aux organes	4'132	4'471

Les créances envers les sociétés liées (hors Fondation) sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public. Les conditions octroyées à la Fondation de valorisation sont conformes à celles octroyées à des collectivités publiques.

Les crédits aux organes sont principalement constitués par des créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la Banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la Banque a versé CHF 4.6 millions à l'Etat de Genève au titre des rémunérations de la caution simple sur les financements de la Fondation de valorisation (CHF 1 million) et de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (CHF 3.6 millions).

## 5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger

	31.12.2006 en CHF 1'000		31.12.2005 en CHF 1'000	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actif</b>				
Liquidités	130'609	8'328	115'313	25'975
Créances résultant de papiers monétaires	298'281	–	299'321	13'872
Créances sur les banques	512'219	539'863	506'657	200'352
Créances sur la clientèle	3'298'707	873'503	3'705'323	1'099'380
Créances hypothécaires	6'159'985	29'334	6'166'162	24'877
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	11'840	12'040	13'350	428
Immobilisations financières	133'968	246'579	119'544	158'830
Participations mises en équivalence	7'447	15'177	6'886	12'855
Immobilisations corporelles	194'901	569	200'391	291
Valeurs immatérielles	10'397	–	11'372	–
Comptes de régularisation	28'498	3'246	31'309	3'272
Autres actifs	54'550	968	66'767	559
<b>Total de l'actif</b>	<b>10'841'402</b>	<b>1'729'607</b>	<b>11'242'395</b>	<b>1'540'691</b>
<b>Passif</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	464	–	3'308	–
Engagements envers les banques	318'457	114'664	301'394	12'655
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'108'575	501'355	4'354'998	507'217
Autres engagements envers la clientèle	3'066'136	318'346	2'702'297	330'325
Obligations de caisse	74'806	–	67'728	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	3'105'975	–	3'606'230	–
Comptes de régularisation	72'794	1'260	75'112	2'068
Autres passifs	65'404	97	86'227	2'094
Correctifs de valeurs et provisions	8'733	–	26'227	–
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000	–	10'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserves issues du capital	307'883	–	305'545	–
Réserves issues du bénéfice	36'206	–	3'372	–
Propres titres de participation	–12'098	–	–18'889	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	860	–	–616	–
Bénéfice de l'exercice	61'092	–	45'794	–
<b>Total du passif</b>	<b>11'635'287</b>	<b>935'722</b>	<b>11'928'727</b>	<b>854'359</b>

## 5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupes de pays

	31.12.2006 en CHF 1'000		31.12.2005 en CHF 1'000	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
<b>Europe</b>				
France	627'986	5.0	853'581	6.6
Allemagne	237'331	1.9	22'560	0.2
Royaume-Uni	170'272	1.4	126'582	1.0
Autriche	122'544	1.0	2'238	0.0
Autres	276'103	2.2	265'496	2.4
<b>Etats-Unis</b>	71'096	0.6	63'752	0.5
<b>Autres</b>	224'275	1.7	206'482	1.5
<b>Actifs à l'étranger</b>	<b>1'729'607</b>	<b>13.8</b>	<b>1'540'691</b>	<b>12.2</b>
<b>Suisse</b>	<b>10'841'402</b>	<b>86.2</b>	<b>11'242'395</b>	<b>87.8</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>12'571'009</b>	<b>100.0</b>	<b>12'783'086</b>	<b>100.0</b>

# annexes aux comptes consolidés

## Groupe BCGE

### 5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaies

	31.12.2006				
	monnaies en CHF 1'000				
	CHF	USD	EUR	AUTRES	MÉTAUX
<b>Actif</b>					
Liquidités	98'502	1'799	36'282	2'354	–
Créances résultant de papiers monétaires	298'271	10	–	–	–
Créances sur les banques	853'646	100'344	49'298	39'397	9'397
Créances sur la clientèle	2'852'811	557'428	758'944	3'027	–
Créances hypothécaires	6'186'209	195	2'915	–	–
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	21'156	–	–	–	2'724
Immobilisations financières	380'071	269	207	–	–
Participations mises en équivalence	15'765	–	6'859	–	–
Immobilisations corporelles	194'901	–	569	–	–
Valeurs immatérielles	10'397	–	–	–	–
Comptes de régularisation	29'585	–	2'154	5	–
Autres actifs	54'550	–	968	–	–
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>10'995'864</b>	<b>660'045</b>	<b>858'196</b>	<b>44'783</b>	<b>12'121</b>
<b>Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options</b>	<b>738'938</b>	<b>251'110</b>	<b>319'252</b>	<b>4'869</b>	<b>–</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>11'734'802</b>	<b>911'155</b>	<b>1'177'448</b>	<b>49'652</b>	<b>12'121</b>
<b>Passif</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	415	21	28	–	–
Engagements envers les banques	73'189	95'188	244'243	20'501	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'571'861	–	38'069	–	–
Autres engagements envers la clientèle	2'907'414	161'801	284'018	19'929	11'320
Obligations de caisse	74'806	–	–	–	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	3'105'975	–	–	–	–
Comptes de régularisation	71'513	63	2'422	56	–
Autres passifs	60'685	–	4'816	–	–
Correctifs de valeurs et provisions	6'903	1'830	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–
Réserves issues du capital	307'883	–	–	–	–
Réserves issues du bénéfice	36'206	–	–	–	–
Propres titres de participation	–12'098	–	–	–	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	860	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	61'092	–	–	–	–
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>11'686'704</b>	<b>258'903</b>	<b>573'596</b>	<b>40'486</b>	<b>11'320</b>
<b>Engagements de livraisons découlant d'opérations au comptant, à terme et en options</b>	<b>85'911</b>	<b>659'211</b>	<b>560'844</b>	<b>7'949</b>	<b>–</b>
<b>Total du passif</b>	<b>11'772'615</b>	<b>918'114</b>	<b>1'134'440</b>	<b>48'435</b>	<b>11'320</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>–37'813</b>	<b>–6'959</b>	<b>43'008</b>	<b>1'217</b>	<b>801</b>

5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
	en CHF 1'000	en CHF 1'000	en CHF 1'000	en CHF 1'000	en CHF 1'000	en CHF 1'000
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, y.c. FRA	–	155	1'200'000	4	14	500'000
Swaps	–	–	–	21'956	22'193	2'412'861
Futures	–	50	3'732	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	3'769	2'219	508'271
<b>Total instruments de taux</b>	<b>–</b>	<b>205</b>	<b>1'203'732</b>	<b>25'729</b>	<b>24'426</b>	<b>3'421'132</b>
<b>Devises / métaux précieux</b>						
Contrats à terme	12'359	12'543	944'351	–	–	–
Swaps combinés d'intérêts et de devises	4'634	4'956	326'492	–	–	–
Options (OTC)	355	330	43'326	–	–	–
<b>Total devises / métaux précieux</b>	<b>17'348</b>	<b>17'829</b>	<b>1'314'169</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Titres de participation / indices</b>						
Futures	3	3	2'060	–	–	–
Options ( <i>exchange traded</i> )	605	605	18'472	–	–	–
<b>Total titres de participation / indices</b>	<b>608</b>	<b>608</b>	<b>20'532</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total au 31.12.2006</b>	<b>17'956</b>	<b>18'642</b>	<b>2'538'433</b>	<b>25'729</b>	<b>24'426</b>	<b>3'421'132</b>
<b>Total au 31.12.2005</b>	<b>4'603</b>	<b>27'566</b>	<b>1'236'291</b>	<b>35'995</b>	<b>41'400</b>	<b>2'733'373</b>

La Banque n'a pas conclu de contrat spécifique de *netting*.

5.18 Produits des intérêts	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Avances aux banques et aux clients	396'018	387'719
Effets de change et papiers monétaires	4'142	3'848
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	6'750	13'438
Intérêts et dividendes des portefeuilles négoce	806	1'130
<b>Total</b>	<b>407'716</b>	<b>406'135</b>
<b>5.19 Charges d'intérêts</b>		
	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Banques	6'886	8'888
Clientèle	62'962	59'742
Emprunts obligataires et CLG	106'345	116'612
Emprunts obligataires de rang subordonné	14'409	23'104
Autres	24'767	14'615
<b>Total</b>	<b>215'369</b>	<b>222'961</b>

# annexes aux comptes consolidés

## Groupe BCGE

### 5.20 Résultat des opérations de négoce

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Commerce de devises et de billets de banque y compris produits dérivés	15'935	12'729
Négoce de métaux précieux	464	963
Négoce de titres	359	483
<b>Total</b>	<b>16'758</b>	<b>14'175</b>

### 5.21 Charges de personnel

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Salaires et gratifications	90'200	85'622
AVS, AI, APG et autres contributions légales	7'509	8'309
Contributions à l'institution de prévoyance	16'986	11'181
Autres frais de personnel	5'415	4'024
<b>Total</b>	<b>120'110</b>	<b>109'136</b>

### 5.22 Autres charges d'exploitation

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Locaux	10'652	10'262
Informatique	37'275	37'272
Machines, mobilier et véhicules	485	247
Autres charges d'exploitation	36'429	37'891
<b>Total</b>	<b>84'841</b>	<b>85'672</b>

**5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé**

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Installations permanentes	4'871	4'757
Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques	4'638	5'639
Matériel, mobilier et véhicules	1'735	1'856
Valeurs immatérielles	975	975
<b>Total</b>	<b>12'219</b>	<b>13'227</b>

**5.24 Correctifs de valeurs, provisions et pertes**

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de recouvrement sur créances	–	5'407
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	–	21'806
Autres provisions	–	2'237
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>29'450</b>

**5.25 Produits extraordinaires**

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de recouvrement sur créances	–9'019	–
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	15'146	–
Autres provisions	1'798	–
Ventes d'actifs immobilisés	9	750
Autres	454	921
<b>Total</b>	<b>8'388</b>	<b>1'671</b>

**5.26 Charges extraordinaires**

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	1'000	1'000
Réserves pour risques bancaires généraux	50'000	10'000
Autres charges extraordinaires	–	–
<b>Total</b>	<b>51'000</b>	<b>11'000</b>

**5.27 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire**

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000		31.12.2005 en CHF 1'000	
	<b>Suisse</b>	<b>Etranger</b>	<b>Suisse</b>	<b>Etranger</b>
Résultat des opérations d'intérêts	183'859	8'488	175'671	7'503
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	91'017	3'874	84'991	2'679
Résultat des opérations de négoce	16'758	–	13'927	248
Autres résultats ordinaires	18'090	919	7'439	3'040
Charges d'exploitation	–198'339	–6'612	–189'153	–5'655
Bénéfice brut	111'385	6'669	92'875	7'815



<b>1. Structure du groupe et actionnariat</b>	<b>74</b>
<b>2. Structure du capital</b>	<b>75</b>
<b>3. Conseil d'administration</b>	<b>76</b>
<b>4. Direction générale</b>	<b>80</b>
<b>5. Rémunérations, participations et prêts</b>	<b>82</b>
<b>6. Droits de participation des actionnaires</b>	<b>83</b>
<b>7. Prise de contrôle et mesures de défense</b>	<b>83</b>
<b>8. Organe de révision externe</b>	<b>83</b>
<b>9. Politique d'information</b>	<b>84</b>

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du Groupe BCGE. Il est structuré selon la directive sur la Corporate Governance de la SWX Swiss Exchange (ci-après SWX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2006, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondant de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

## 1. Structure du Groupe et actionariat

### 1.1 Structure du Groupe

#### 1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la Banque sont à Genève. La BCGE est cotée à la SWX.

Numéro de valeur	164268
Numéro ISIN	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2006)	CHF 355'001'760 (1'479'174 à CHF 240 cours de clôture)

L'organigramme du Groupe BCGE figure en page 12. Les principes de cette organisation sont les suivants:

- La Banque Cantonale de Genève est organisée en six divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en page 22 du présent rapport.
- La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par un fonctionnement matriciel et, d'autre part, par le président de la direction générale et son état-major.
- Le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous:

Principaux comités	Tâches	Président	Vice-président
<b>Comité des crédits</b>	Décisions liées aux affaires de crédit	Claude Bagnoud	Blaise Goetschin
<b>Comité de stratégie de placement</b>	Stratégie de placement et d'investissement	Alain Spadone	Jean-Luc Lederrey
<b>Comité ALM (Asset and Liability Management)</b>	Conduite et contrôle de la politique financière avec suivi de la gestion du bilan et des risques de taux	Blaise Goetschin	Eric Bourgeois
<b>Comité des risques</b>	Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités s'y rapportant	Eric Bourgeois	Emile Rausis
<b>Comité de stratégie informatique</b>	Stratégie informatique et suivi de son implémentation	Blaise Goetschin	Jean-Marc Joris
<b>Commission des risques crédits</b>	Décisions liées aux affaires de crédits spécifiques (Contentieux, Workout), ainsi que pour les immobilisations financières non stratégiques	Emile Rausis	Bernard Matthey

#### 1.1.2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est présenté en page 55.

Il comprend notamment les sociétés suivantes (filiales à 100%):

- Anker Bank ([www.ankerbank.ch](http://www.ankerbank.ch)), Zurich, capital actions de CHF 20 millions;
- Banque Cantonale de Genève (France) SA ([www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)), Lyon, capital-actions de EUR 15'250'000;
- Synchrony Asset Management SA ([www.synchrony.ch](http://www.synchrony.ch)), Genève, capital-actions de CHF 2 millions.

## 1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2006:

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives A et B	Total des voix	Valeur nom. CHF pour act. porteur	Valeur nom. CHF pour act. nominatives	Total valeur nominale	% en voix	% en capital
Canton de Genève	538'636	2'510'443	3'049'079	53'863'600	125'522'150	179'385'750	53.30	49.83
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69	20.87
Communes	5'963	523'103	529'066	596'300	26'155'150	26'751'450	9.25	7.43
<i>Actions ou voix des collectivités publiques</i>	691'869	4'241'652	4'933'521	69'186'900	212'082'600	281'269'500	86.24	78.13
<b>Totaux: voix et capital</b>	1'479'174	4'241'652	<b>5'720'826</b>	147'917'400	212'082'600	<b>360'000'000</b>		

## 1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

## 2. Structure du capital

### 2.1 Capital

Le capital de la Banque s'élève à CHF 360'000'000.

### 2.2 Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

### 2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

### 2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100

Les actions au porteur sont cotées à la Bourse suisse SWX. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (one share – one vote) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société.

Il n'y a pas de capital-participation.

## 2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

## 2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des *nominees*

Les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (Statuts\*, art. 4).

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (ci-après LBCGE\*\*), soumise au référendum.

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

## 2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

\* Statuts de la Banque Cantonale de Genève: <http://www.bcge.ch/statuts>

\*\* Loi sur la Banque Cantonale de Genève: <http://www.bcge.ch/loi-bcge>

## 3 à 3.2 Conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs, sous la présidence de M. Michel Mattacchini.



**Mattacchini Michel**  
*Président*  
né le 20 février 1946  
nationalité suisse

Elu au conseil d'administration en 2001, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002, président du conseil d'administration.

### **Parcours professionnel:**

Titulaire d'un CFC d'employé de banque et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Carrière bancaire auprès de la Société de Banque Suisse à Genève et à Bâle, puis à New York. Puis, responsable de la division Commerces (multinationales), Entreprises Suisses, Immobiliers, Réseaux, Succursales, Rhône-Alpes et Investisseurs Institutionnels. De 1999 à 2001, responsable du Recovery Management auprès de l'UBS SA pour la Suisse romande. En 2001, retraité de l'UBS SA. Administrateur indépendant et consultant.

### **Autres activités:**

Administrateur et vice-président de la société Parking de la Place de Cornavin SA, à Genève. Administrateur et vice-président de la société 022 Télégenève SA, à Genève. Administrateur et président (depuis avril 2006) de BISA, Boulangerie Industrielle SA. Administrateur de Parking Plaine de Plainpalais SA et de Parking de Villereuse SA. Administrateur, depuis février 2006, de TV Léman Bleu SA. Membre, depuis novembre 2006, du Conseil de la Fondation Transport-Handicap.



**Rivollet Jean-Claude**  
*Vice-président*  
né le 12 août 1941  
nationalité suisse

Membre depuis 2002 du conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale par les actionnaires au porteur.

### **Parcours professionnel:**

Titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable depuis 1970. Jusqu'en 1982, actif auprès de la société fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA. De 1982 à 1988, expert-comptable indépendant à Genève. Depuis 1989, directeur-administrateur de la société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA à Genève.

### **Autres activités:**

Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Administrateur de TV Léman Bleu SA.

Nota Bene: aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son Groupe
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son Groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du Groupe



**Terrier Michel**  
*Secrétaire*  
né le 22 juillet 1944  
nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par l'Association des communes genevoises, y siège depuis juin 2000.

### **Parcours professionnel:**

Titulaire d'un CFC employé de banque. Formation auprès de la Banque Pasche SA à Genève. Entré en 1965 à la Banque Scandinave en Suisse, devenue Banque Edouard Constant SA qu'il a quittée en 1999 avec la fonction de directeur responsable du département Trésorerie (bourse, devises, cotations bancaires). Consultant financier.

### **Autres activités:**

—



**Bals Ion**  
*Membre*  
né le 24 juin 1942  
nationalité suisse

Elu en 2001 au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Egalement membre du Comité "Nominations et rémunération".

### **Parcours professionnel:**

Formation en qualité d'ingénieur en électronique à l'Ecole polytechnique. Directeur général d'Orbisphère de 1985 à 1999. Président du conseil d'administration d'Orbisphère de 1992 à 1999.

### **Autres activités:**

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine. Membre du conseil d'administration de la Fondation D.H. Wright pour la science à Genève. Membre du conseil d'administration d'Omnisens, start-up déployant son activité sur le site de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.



**Benelmouffok Asma**  
*Membre*  
née le 1<sup>er</sup> février 1966  
nationalité suisse

Siège depuis avril 2004 au conseil d'administration, désignée par le Conseil d'Etat et représentant l'actionnariat nominatif du Canton. Egalement présidente du Comité "Nominations et rémunération".

### **Parcours professionnel:**

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et en 1991 du brevet d'avocat du barreau de Genève. Expérience dans l'import-export à l'étranger, puis avocat-conseil en 1993 à l'UEB, filiale du groupe BNP. Dès 1998, directrice du département juridique et du service recouvrement workout, a créé une cellule de lutte contre le blanchiment et participé activement à la fusion des banques BNP et PARIBAS. Membre du comité de la direction générale de BNP PARIBAS (SUISSE) SA dès 2001. Directrice des affaires juridiques et du workout au sein de BNP PARIBAS (SUISSE) SA. Depuis avril 2004, dirige à Genève sa société de négociation et de médiation commerciales.

### **Autres activités:**

—



**Clerc Bernard**  
Membre  
né le 27 février 1946  
nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par le Conseil municipal de la Ville de Genève en mai 2002.

**Parcours professionnel:**

Employé d'administration, formation d'assistant social à l'Institut d'études sociales à Genève. Assistant social dans divers services sociaux genevois. Actuellement chargé de recherches à l'Hospice général de Genève.

**Autres activités:**

Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre du comité de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes (ATTAC-Genève).



**Grobet-Wellner Mariane**  
Membre  
née le 22 mai 1947  
nationalités suisse et suédoise

Désignée au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en octobre 2000.

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'une licence en économie. Economiste indépendante. Collaboratrice de M. Joseph Ziegler, Fiduciaire FIR, de 1976 à 1992. Membre de la commission cantonale de recours en matière d'impôts ICC puis IFD de 1981 à 2001. Membre de la commission cantonale d'experts pour la détermination des taux de capitalisation pour les immeubles locatifs (LIPP III) depuis 2002.

**Autres activités:**

Membre du comité de l'Asloca-Genève depuis 1980. Députée au Grand Conseil en 1997, réélue en 2001 et en 2005 sur la liste du parti socialiste. Présidente de la commission fiscale et présidente de la commission des Finances du Grand Conseil. Membre du conseil de la Fondation Emilie Gourd depuis 2001. Présidente de l'UOG Université ouvrière de Genève.



**Knapp Fabienne**  
Membre  
née le 9 février 1965  
nationalité suisse

Désignée au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en 2006. Egalement membre du comité de contrôle.

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL, ainsi que d'un master en sciences bancaires et financières des HEC de Lausanne, elle a occupé des fonctions d'ingénieur informatique et de consultante financière en organisation et stratégie bancaire et dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch. Assistante parlementaire des Verts genevois au Grand Conseil.

**Autres activités:**

–



**Mage Patrick**  
Membre  
né le 31 juillet 1949  
nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en 2006. Egalement président du comité de contrôle.

**Parcours professionnel:**

Formation commerciale et bancaire. Stages à Genève, Zurich, Londres et aux USA. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé de 1982 à 2004 des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis en 1996 comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et dès 1997 au Credit Suisse dans différents départements de la banque, où il siégeait au comité de direction régional.

**Autres activités:**

Trésorier de 1997 à 2001 du comité de la Chambre Genevoise Immobilière. Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse) en 2004 à des activités de conseil privées.



**Schurink Ton**  
Membre  
né le 12 mai 1946  
nationalités suisse et hollandaise

Elu en 2006 au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Egalement membre du Comité "Nominations et rémunération".

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste des domaines du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime, ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé pendant plus de 30 ans pour la multinationale de commerce international Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international.

**Autres activités:**

Administrateur de Cefetra B.V., Rotterdam. Administrateur de Navemar SA, Fribourg et Oceana SA, Coire. Administrateur de Farnair Switzerland AG, Bâle (jusqu'au 21.12.2006). Administrateur de SJB Suisse SA, Carouge.



**Sekkiou Mourad**  
Membre  
né le 5 octobre 1957  
nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par le Conseil municipal de la Ville de Genève en 2006.

**Parcours professionnel:**

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un master en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston, ainsi que de deux licences en droits suisse et français, obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.

**Autres activités:**

–

### 3.3 Interdépendances

Les membres du conseil d'administration ne siègent pas dans d'autres conseils d'administration de sociétés cotées.

### 3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante:

- Actionnariat nominatif:
  - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat
  - deux membres désignés par la Ville de Genève
  - un membre désigné par les autres communes genevoises
- Actionnariat au porteur:
  - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en assemblée générale

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonctions en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts\* et à l'article 12 de la LBCGE \*\*.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Mattacchini Michel	2001	2010	2	non
Bals Ion	2001	2010	2	non
Benelmouffok Asma	2004	2010	1	oui
Clerc Bernard	2002	2010	1	oui
Grobet-Wellner Mariane	2000	2010	2	non
Knapp Fabienne	2006	2010	0	oui
Mage Patrick	2006	2010	0	oui
Rivollet Jean-Claude	2002	2010	1	oui
Schurink Ton	2006	2010	0	oui
Sekkiou Mourad	2006	2010	0	oui
Terrier Michel	2000	2010	2	non

### 3.5 Organisation interne

#### 3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

- Président du conseil: Michel Mattacchini
- Vice-président du conseil: Jean-Claude Rivollet
- Secrétaire du conseil: Michel Terrier

#### 3.5.2 Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration peut désigner des comités permanents, chargés d'examiner les diverses activités de la Banque et de lui faire rapport. En l'état, un seul comité a été nommé, intitulé "Nominations et rémunération". Son rôle est de préavisier la nomination des membres de la direction et de la direction générale, ainsi que la rémunération des membres de la direction générale, du conseil d'administration et du responsable de l'audit interne. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration.

#### 3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit quinze fois par an au moins. En 2006, il s'est réuni 23 fois lors de séances d'une durée moyenne de 3.75 heures. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès verbal de chaque réunion signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2006, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser, chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc ou pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration.

Le comité permanent "Nominations et rémunération" est constitué des membres suivants: Asma Benelmouffok, présidente, Ion Bals et Ton Shurink, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite et au moins une fois par année pour se déterminer sur les rémunérations qui lui incombent. En 2006, il s'est réuni 5 fois. Le comité permanent présente ses rapports lors de séances du conseil d'administration.

### 3.6 Compétences

**Les compétences et devoirs du conseil d'administration** sont définis à l'article 12 de la LBCGE \*\* et 16 des statuts\*.

En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
3. d'approuver, avec le comité de contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant;
4. du cadre général des limites de risques;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit, ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres, ainsi que d'autres valeurs;
10. de la politique de la Banque en matière de patrimoine immobilier;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participations à titre permanent;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la Banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement;
13. des abandons de créance, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créance ou cessions de créance pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de contrôle et de la désignation de son président;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
16. de la nomination, sous forme de ratification, des membres de la direction et des membres adjoints de la direction, sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
17. de la politique générale en matière de salaires et de prévoyance sociale;
18. du traitement des membres de la direction générale et des membres de l'audit interne sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la Banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (closed periods);
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la Banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

**Les compétences et devoirs de la direction générale** sont définis à l'article 22 des statuts\*. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les **devoirs et compétences suivants**:

#### a) devoirs

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la Banque;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la Banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la Banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la Banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la Banque;
7. prendre les décisions dont la compétence n'incombe pas à d'autres organes de la Banque selon la loi, les statuts ou les règlements internes;
8. proposer pour ratification la nomination des représentants de la Banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
9. nommer les représentants de la Banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

#### b) compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêts dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la Banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la Banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
5. de la nomination des cadres et des mandataires commerciaux;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la Banque, à l'exception d'elle-même et du responsable de l'audit interne;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;

\* Statuts de la Banque Cantonale de Genève: <http://www.bcge.ch/statuts>

\*\* Loi sur la Banque Cantonale de Genève: <http://www.bcge.ch/loi-bcge>

- de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
- de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
- de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.), ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
- d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'article 21 alinéa 1 de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne ("OB") sur la base du formulaire établi par la Commission fédérale des banques, à l'attention du conseil d'administration.

### 3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins. Il met en place un système d'information entre les organes de la Banque dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration sur la marche des affaires de la Banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante:

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur le contrôle des risques et sur les gros risques par le responsable de la gestion des risques et compliance;
- rapport mensuel des résultats par le CFO;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du Groupe par la responsable de l'audit interne et suivi trimestriel des recommandations qui en découlent;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des Balanced Scorecards des divisions par leur responsable (MDG);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

### Le comité de contrôle

Le comité de contrôle a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la Banque, ainsi que des usages bancaires, et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de contrôle externe. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres actuels sont Patrick Mage et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs, et Jean-Blaise Conne, expert-comptable, Partenaire, PricewaterhouseCoopers, désigné par le Conseil d'Etat. Ses compétences et devoirs sont réglés par l'art. 24 s. des statuts\*. En 2006, le comité de contrôle s'est réuni pour 24 séances ordinaires.

### L'audit interne

L'audit interne est un service indépendant, rattaché au conseil d'administration, chargé notamment d'évaluer l'efficacité des processus de management des risques et de contrôle interne en vigueur dans la Banque. Il peut faire des propositions pour renforcer leur efficacité et présente régulièrement au conseil d'administration les rapports d'audit qu'il effectue, ainsi que le suivi des recommandations. Ses devoirs sont réglés à l'article 30 des statuts\*. Composé au 31 décembre 2006 de 8 auditeurs équivalent plein temps, il effectue sa mission auprès de la maison mère et auprès des filiales. La responsable de l'audit interne est Mme Monique Seiss Baudry, titulaire d'une licence en sciences économiques.

### 4 à 4.2 Direction générale

La direction générale est constituée de 7 membres, sous la présidence de M. Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



**Goetschin Blaise**

*Président de la direction générale (CEO)*

*né le 1<sup>er</sup> septembre 1957*

*nationalité suisse*

### Parcours professionnel:

Titulaire d'une licence de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Dès 1982, auditeur chez Pricewaterhouse à Genève. En 1985, Deputy Vice President – Capital Markets au Credit Suisse à Zurich, puis à New York, comme cadre du département Corporate Banking. Dès 1990, membre de la direction, responsable pour les régions Suisse romande, Berne et Bâle de l'activité de Corporate Finance. En 1993, chargé de l'activité Corporate Finance, sociétés privées, pour l'ensemble de la Suisse. En 1995, nommé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud chef du Service des Finances de l'Etat. De 1998 à 2000, directeur général de la Banque Fiduciary Trust, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse de ce groupe bancaire, basé à New York. Président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

### Autres activités:

Président du conseil d'administration de Anker Bank et de Synchrony Asset Management SA. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Président du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Administrateur de La Foncière, Investissements Fonciers SA. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre du comité du conseil d'administration de l'Union des Banques Cantoniales Suisses. Membre du conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers. Membre du conseil de la Fondation Genève Place Financière. Membre du conseil de la Chambre de Commerce et Industrie de Genève. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève. Membre du comité de la Société d'Etudes Economiques et Sociales à Lausanne. Membre du comité du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires à Pully.

\* Statuts de la Banque Cantonale de Genève: <http://www.bcge.ch/statuts>

\*\* Loi sur la Banque Cantonale de Genève: <http://www.bcge.ch/loi-bcge>



**Bourgeaux Eric**  
*Responsable de la division Finances et Gestion des Risques (CFO)*  
*Remplaçant du président de la direction générale*  
*né le 31 mai 1956*  
*nationalités suisse et française*

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse à Genève. De 1986 à 1988, directeur de Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et Gestion des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

**Autres activités:**

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Synchrony Asset Management SA. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Asia Pacific Performance, Luxembourg. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux.



**Bagnoud Claude**  
*Responsable de la division Entreprises*  
*né le 1<sup>er</sup> janvier 1964*  
*nationalité suisse*

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits Immobiliers et Commerciaux du Marché Grand Public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, Commerces et Services. En mai 2001, membre de la direction générale responsable de la division Entreprises.

**Autres activités:**

Administrateur de Synchrony Asset Management SA. Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de la Fondation du Palais des Expositions et de la Fondation de la Halle 6. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux. Membre de la Commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).



**Kroon Johan Bernard Alexander**  
*Responsable de la division Grand Public et Réseaux*  
*né le 28 mai 1963*  
*nationalité hollandaise*

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'un MBA et d'un Master of International Management de l'Université de Thunderbird (Arizona, USA). Début de carrière en 1987 auprès de la Citibank à Düsseldorf. De 1991 à 1994, il a travaillé auprès de la Citicorp Diners Club Deutschland, à Francfort. De 1995 à 1997, Marketing Manager auprès de la Citibank US & Europe Consumer Bank, à Bruxelles. De 1997 à 1999, directeur du Marketing et de la Planification Stratégique auprès de la Citibank Private Bank Genève. De 1999 à 2000, directeur Marketing auprès de la Deutsche Bank International Private Banking, à Genève. Puis, directeur de la Stratégie et du Marketing auprès de JP Morgan Private Bank, à Genève. Depuis mai 2002, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la Division Grand Public et Réseaux.

**Autres activités:**

Président du conseil de la Fondation de libre passage de la BCGE et de la Fondation de prévoyance Epargne 3. Membre du conseil des Fondations de libre passage Swisscanto, collective Swisscanto et collective Swisscanto Supra.



**Rausis Emile**  
*Responsable de la division Opérations et Contrôles*  
*né le 31 août 1957*  
*nationalité suisse*

**Parcours professionnel:**

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Dès 1977, employé à la Société de Banque Suisse à Monthey. De 1978 à 1984, actif au service des crédits de la SBS, à Genève, et mandataire commercial dès le 1<sup>er</sup> avril 1982. De 1984 à 1985, gestionnaire de crédits, à la direction générale, dans le département des crédits en Suisse traitant des sièges romands, à Bâle. De 1985 à 1986, responsable d'un groupe de clientèle crédits, à Genève. Dès le 1<sup>er</sup> avril 1986, responsable de la clientèle PME, fondé de pouvoir, jusqu'en 1988 toujours à la SBS. Dès 1989, sous-directeur dans le domaine des crédits à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. En 1991, directeur adjoint responsable d'un département de crédits et remplaçant du responsable de la division commerciale. En 1996, responsable du département financement et soutien aux PME. Au mois d'avril 2001, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Opérations et Contrôles.

**Autres activités:**

–

Nota Bene: aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son Groupe
- n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques



**Spadone Alain**  
*Responsable de la division Gestion de Patrimoines Privés*  
né le 23 avril 1949  
nationalités suisse et française

#### Parcours professionnel:

Titulaire d'un diplôme de l'Université Panthéon Sorbonne de Paris. Directeur d'école privée entre 1974 et 1986. De 1987 à 1991, analyste financier auprès de Financière Fransad, Genève. De 1991 à 1992, analyste financier chez Canadian Imperial Bank à Genève. De 1992 à 1996, analyste financier et gestionnaire auprès de l'Union Bancaire Privée à Genève. De 1997 à 2000, analyste financier et gérant institutionnel auprès de la Société Fiduciaire Suisse à Genève. En décembre 2000, responsable du département Stratégie de Placement et Etudes Financières à la Banque Cantonale de Genève. Au mois de septembre 2002, membre de la direction générale, responsable de la division Gestion de Patrimoines Privés.

#### Autres activités:

Membre du conseil d'administration de Anker Bank. Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Swisscanto Holding SA, Berne.



**Joris Jean-Marc**  
*Responsable de la division Organisation et Technologies de l'Information*  
né le 10 septembre 1968  
nationalité belge

#### Parcours professionnel:

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information Risk Management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head Business Development, auprès de ING Baring Private Bank, à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la BCGE, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Le 1<sup>er</sup> juillet 2003, membre de la direction générale, responsable de la division Organisation et Technologies de l'Information.

#### Autres activités:

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève.

### 4.3 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès d'Unicile SA (Prilly), société détenue à 100% par la Banque Cantonale Vaudoise. Une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire CFB 99 / 2 sur l'outsourcing, assortie d'annexes détaillées, règle la relation entre la Banque et Unicible. Ainsi, Unicible fournit à la Banque l'essentiel des prestations informatiques, comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs Windows, le support aux utilisateurs, etc. La majorité des contrats de prestations de service a été renouvelée en décembre 2004 pour une durée de 3 ans. L'ensemble des contrats de prestations de services, liés à la

mise en œuvre du nouveau système d'information, a été renouvelé en novembre 2006 pour une durée minimale de 3 ans, à compter du 30.09.2008. Les prestations informatiques d'Unicile SA ont engendré un coût de CHF 29'781'106 en 2006, composé de CHF 27'878'379 de frais d'exploitation, de support et de maintenance et CHF 1'902'727 de frais de développement.

## 5. Rémunérations, participations et prêts

### 5.1 Fixation des rémunérations

Sur proposition du comité "Nominations et rémunération", le conseil d'administration fixe les jetons de présence et indemnités de ses membres, du président et, le cas échéant, des administrateurs auxquels des tâches particulières, régulières ou occasionnelles, seraient confiées. Les membres du conseil d'administration ne bénéficient pas de programme de participation.

Sur préavis du comité "Nominations et rémunération", le conseil d'administration décide annuellement du traitement des membres de la direction générale, aussi bien sur le montant en part fixe que sur le montant en part variable. La rémunération fixe est déterminée dans le cadre d'une enveloppe globale attribuée à la Banque et décidée par le conseil d'administration. Elle tient compte de la fonction occupée, des profils de compétence individuels et des pratiques du marché. La part variable tient compte des résultats de la Banque dans son ensemble et est liée au niveau d'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de chaque division. Par ailleurs, chaque membre de la direction générale bénéficie des mêmes plans d'intéressement que l'ensemble des autres collaborateurs (cf. page 36).

### 5.2 Rémunérations accordées aux membres des organes dirigeants

#### 5.2.1 Conseil d'administration et direction générale

Le conseil d'administration de la BCGE a été réduit au 15 juin 2006, le nombre de ses membres passant à 11. La rémunération indiquée ci-dessous totalise les montants versés aux membres de la direction générale, aux membres du conseil d'administration en exercice, ainsi qu'à ceux dont les fonctions ont pris fin durant l'année.

Rémunération globale du conseil d'administration et de la direction générale en 2006: CHF 4'836'591

#### 5.2.2 Répartition par organes

a) Rémunération globale du conseil d'administration en exercice au 31 décembre 2006: CHF 721'027  
*dont*  
Honoraires fixes: CHF 466'027  
Jetons de présence: CHF 225'000  
Frais de représentation: CHF 30'000

b) Rémunération globale de la direction générale en 2006: CHF 3'946'654

#### 5.2.3 Indemnités de départ

150 actions ont été attribuées aux huit membres du conseil d'administration arrivés au terme de leur mandat le 15 juin 2006.

### 5.3 Rémunération aux anciens membres du conseil d'administration

Rémunération globale des membres du conseil d'administration dont les mandats sont arrivés à leur terme le 15 juin 2006: CHF 168'910 dont

Honoraires fixes:	CHF	84'000
Jetons de présence:	CHF	53'680
Montant des actions attribuées	CHF	31'230

### 5.4 Attribution d'actions durant l'exercice

Le nombre suivant d'actions a été attribué aux membres des organes dirigeants et à leurs proches durant l'exercice 2006 selon les différents programmes de participation et d'attribution:

Nombre d'actions au porteur:		
membres de la direction générale		982
membres du conseil d'administration		–

### 5.5 Détenion d'actions

Le nombre total d'actions détenues à la BCGE au 31 décembre 2006 (qui comprend également les actions attribuées durant l'exercice) par les membres des organes dirigeants et leurs proches est:

Nombre d'actions au porteur:		
membres de la direction générale (et proches)		4'420
membres du conseil d'administration (et proches)		680

### 5.7 Rémunérations et honoraires additionnels

Il n'en a été ni perçus ni versés en 2006.

### 5.8 Prêts aux organes

	Moyenne des taux d'intérêt	Montants	Durée	Nombre de personnes
<b>Conseil d'administration + proches</b>		<b>1'636'400</b>		<b>7</b>
Hypothèques	3.20%	1'636'400	54.75 mois	7
<b>DG + proches</b>		<b>2'314'300</b>		<b>8</b>
Hypothèques	1.71%	2'194'300	19.75 mois	7
Gagé	3.50%	120'000	indéterminée	2

### 5.9 Rémunération la plus élevée du conseil d'administration en 2006:

CHF	256'009
dont	
Honoraires fixes:	CHF 194'009
Jetons de présence:	CHF 32'000
Frais de représentation:	CHF 30'000

## 6 Droits de participation des actionnaires

### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote.

### 6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme

celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la Banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

### 6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la "Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève" et dans la "Feuille officielle suisse du commerce".

### 6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

## 7. Prises de contrôle et mesures de défense

Il n'existe pas de clause statutaire d'opting-out, d'opting-up, ni de disposition sur les prises de contrôle.

## 8. Organe de révision externe

L'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2006 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte SA, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2006.

### 8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est M. Alexandre Buga, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### 8.2 Honoraires de révision

	<b>31.12.2006</b>	31.12.2005
Révision Groupe BCGE	927'500	909'000
dont BCGE uniquement	740'000	710'000

### 8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés, ainsi que diverses autres certifications requises selon des exigences légales spécifiques.

	<b>31.12.2006</b>	31.12.2005
Révision Groupe BCGE	169'500	194'000
dont BCGE uniquement	160'000	180'000

Des honoraires supplémentaires de CHF 191'325 non liés à la révision, ont été perçus en 2006 par Deloitte SA en Suisse (CHF 264'410 en 2005).

## 8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2006, l'organe de révision a été invité à participer à 4 séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 4 séances avec le comité de contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du Groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

## 9. Politique d'information

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la Banque. Il délègue au département Etat-Major et Communication la responsabilité d'en assurer la gestion. Son responsable lui est directement subordonné.

Médias	Langues	Forme / destinataire	URL	Calendrier
Rapport annuel	F/GB	Imprimé / Internet	<a href="http://www.bcge.ch/rapport-annuel">http://www.bcge.ch/rapport-annuel</a>	15 avril 2007
Assemblée générale	F			24 avril 2007
Link push and pull	F/GB	Internet ou demande par écrit	<a href="http://www.bcge.ch/contact-investisseur">http://www.bcge.ch/contact-investisseur</a>	permanent
Résultats annuels et semestriels	F/GB	Conférences de presse / Imprimé / Internet	<a href="http://www.bcge.ch/resultats">http://www.bcge.ch/resultats</a>	mars et août
Communiqués de presse	F/D/GB	Médias écrits et électroniques suisses	<a href="http://www.bcge.ch/communiqués">http://www.bcge.ch/communiqués</a>	mars et août
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé / Internet	<a href="http://www.bcge.ch/dialogue">http://www.bcge.ch/dialogue</a>	3x par an
Publications institutionnelles	F/GB	Imprimé / Internet	<a href="http://www.bcge.ch/publications">http://www.bcge.ch/publications</a>	régulier

### Informations destinées aux actionnaires

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. Ils sont disponibles sur [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch). Le Groupe publie sa philosophie d'investissement et d'autres informations stratégiques sous la forme de brochures, également disponibles sur Internet. Le Groupe s'adresse aux journalistes romands et alémaniques, ainsi qu'aux analystes financiers, afin de leur présenter la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, notamment lors de la publication des résultats annuels et semestriels. Le Groupe entretient des relations régulières avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de séminaires organisés en ses locaux ou en les leurs. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier pas le biais de l'adresse E-mail [actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch). Les documents publiés par la Banque Cantonale de Genève sont disponibles dans les agences BCGE, dans les filiales, ainsi que sur le site Internet de la maison mère. Certains sont traduits en anglais et/ou en allemand.

### Personnes de contact

#### Relations investisseurs et communication institutionnelle

Nicolas de Saussure  
Tél: +41 (0)22 317 27 27  
Fax: +41 (0)22 809 22 11  
[actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch)

#### Institutions financières

Yves Spörri  
Tél: +41 (0)22 317 27 27  
Fax: +41 (0)22 809 34 77  
[yves.spoerri@bcge.ch](mailto:yves.spoerri@bcge.ch)

#### Bureau du CFO

Claire Ackermann  
Tél: +41 (0)22 317 27 27  
Fax: +41 (0)22 809 24 63  
[claire.ackermann@bcge.ch](mailto:claire.ackermann@bcge.ch)



**Gilbert (62 ans),  
ingénieur civil indépendant,  
marié, deux enfants adultes.**

Lorsque l'on dirige sa propre entreprise ou que l'on travaille comme indépendant, la préparation de son plan de prévoyance requiert une attention toute particulière. Non soumis à l'obligation de cotiser au 2<sup>e</sup> pilier et ne percevant pas de part patronale, l'indépendant constitue lui-même son plan de retraite. Il doit également se prémunir contre la perte de salaire en cas de maladie ou d'invalidité, ainsi que protéger son entreprise et sa famille contre les risques de faillite ou de décès. Enfin, les conditions de transmission de l'entreprise à la fin de l'activité professionnelle doivent être anticipées au mieux.

Une situation complexe à laquelle le Centre de conseil en prévoyance apporte des éclaircissements utiles.

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée générale des actionnaires de  
**Banque Cantonale de Genève**, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes de page 88 à page 95) de la Banque Cantonale de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les *International Standards on Auditing (ISA)*. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

DELOITTE SA



Pierre-Alain Bracher



Alexandre Buga  
Réviseur responsable

Le 21 février 2007

# comptes annuels maison mère

## maison mère

<b>bilan avant répartition maison mère</b>	<b>88</b>
<b>compte de résultat maison mère</b>	<b>89</b>
<b>justification des capitaux propres maison mère</b>	<b>90</b>
<b>annexes aux comptes maison mère</b>	<b>91</b>
1. Activité et effectif du personnel	91
2. Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels	91
3. Gestion des risques	91
4. Annexes aux comptes maison mère	91
4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant objet d'une réserve de propriété	91
4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	92
4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	92
4.4 Amortissements sur l'actif immobilier	92
4.5 Produits extraordinaires	92
4.6 Charges extraordinaires	92
4.7 Capital social	92
4.8 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	92
4.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	92
4.10 Opérations hors bilan	93
4.11 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité	93
4.12 Autres actifs et passifs	93
<b>proposition de répartition du bénéfice</b>	<b>95</b>

# bilan avant répartition

## maison mère

	Notes	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>Actif</b>				
Liquidités		128'370	112'523	15'847
Créances résultant de papiers monétaires		298'281	313'193	-14'912
Créances sur les banques		1'275'338	939'515	335'823
Créances sur la clientèle		3'797'426	4'445'761	-648'335
<i>dont Fondation de valorisation</i>		1'579'249	2'159'527	-580'278
Créances hypothécaires		6'117'732	6'136'022	-18'290
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		43'073	51'980	-8'907
Immobilisations financières		378'254	277'709	100'545
Participations		91'947	91'478	469
Immobilisations corporelles		183'469	187'897	-4'428
Comptes de régularisation		29'037	31'846	-2'809
Autres actifs	4.12	51'110	66'061	-14'951
<b>Total de l'actif</b>		<b>12'394'037</b>	<b>12'653'985</b>	<b>-259'948</b>
Total des créances de rang subordonné		30'370	36'888	-6'518
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés		468'011	581'363	-113'352
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		66'891	178'866	-111'975
<b>Passif</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires		415	3'308	-2'893
Engagements envers les banques		445'031	377'823	67'208
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		4'584'020	4'830'408	-246'388
Autres engagements envers la clientèle		3'222'773	2'841'590	381'183
Obligations de caisse		74'710	67'614	7'096
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts		3'113'000	3'631'000	-518'000
Comptes de régularisation		70'037	73'144	-3'107
Autres passifs	4.12	60'054	85'167	-25'113
Correctifs de valeurs et provisions	4.9	7'667	25'280	-17'613
Réserves pour risques bancaires généraux	4.9	60'000	10'000	50'000
Capital social	4.7	360'000	360'000	-
Réserve légale générale		334'851	304'851	30'000
Bénéfice reporté		840	543	297
Bénéfice de l'exercice		60'639	43'257	17'382
<b>Total du passif</b>		<b>12'394'037</b>	<b>12'653'985</b>	<b>-259'948</b>
Total des engagements de rang subordonné		340'000	440'000	-100'000
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés		261'429	346'291	-84'862
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		102'326	201'954	-99'628
<b>Opérations hors bilan</b>				
Engagements conditionnels		487'947	489'595	-1'648
Engagements irrévocables		319'747	213'740	106'007
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		39'011	39'011	-
Crédits par engagement		22'990	7'840	15'150
Instruments financiers dérivés:				
- sous-jacents		5'959'832	3'984'388	1'975'444
- valeurs de remplacement positives		43'406	40'725	2'681
- valeurs de remplacement négatives		43'258	69'308	-26'050
Opérations fiduciaires	4.10	180'976	141'727	39'249

# compte de résultat

maison mère

89

	Notes	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produits des intérêts et des escomptes		385'043	379'960	5'083
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		1'315	1'085	230
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		7'037	13'417	-6'380
Charges d'intérêts		-216'260	-223'532	7'272
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		<i>177'135</i>	<i>170'930</i>	<i>6'205</i>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		33'328	33'356	-28
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		36'337	30'481	5'856
Produits des commissions sur les autres prestations de service		15'720	19'117	-3'397
Charges de commissions		-8'511	-9'910	1'399
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		<i>76'874</i>	<i>73'044</i>	<i>3'830</i>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	4.11	18'825	12'586	6'239
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		9'734	1'415	8'319
Produits des participations		1'289	1'455	-166
Résultat des immeubles		1'831	1'695	136
Autres produits ordinaires		7'005	6'904	101
Autres charges ordinaires		-2'875	-815	-2'060
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<i>16'984</i>	<i>10'654</i>	<i>6'330</i>
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>289'818</i>	<i>267'214</i>	<i>22'604</i>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel		-106'207	-96'656	-9'551
Autres charges d'exploitation		-75'253	-77'311	2'058
<i>Sous-total d'exploitation</i>		<i>-181'460</i>	<i>-173'967</i>	<i>-7'493</i>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>108'358</b>	<b>93'247</b>	<b>15'111</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	4.4	-9'406	-10'038	632
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		-660	-29'184	28'524
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>98'292</b>	<b>54'025</b>	<b>44'267</b>
Produits extraordinaires	4.5	58	1'732	-1'674
Charges extraordinaires	4.6	-36'000	-11'000	-25'000
Impôts		-1'711	-1'500	-211
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>60'639</b>	<b>43'257</b>	<b>17'382</b>

# justification des capitaux propres

90

## maison mère

en CHF 1'000

### Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Capital social libéré	360'000
Réserve légale générale	304'851
Réserves pour risques bancaires généraux	10'000
Bénéfice au bilan	43'800

### Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Attribution à la réserve légale générale prélevée sur le bénéfice de l'exercice précédent	-30'000
Dividendes	-12'960
Autres attributions	30'000
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	50'000
Bénéfice de l'exercice	60'639

### Total des capitaux propres au 31 décembre 2006

<i>dont</i>	
Capital social libéré	360'000
Réserve légale générale	334'851
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000
Bénéfice au bilan	61'479

# annexes aux comptes

## maison mère

91

### 1. Activité et effectif du personnel

L'activité de la Banque ainsi que l'externalisation de son système de technologie de l'information sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2006	31.12.2005
- En équivalent plein temps	682.90	687
- Effectif	748	747

### 2. Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du Groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 des annexes aux comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

### 3. Gestion des risques

Le paragraphe 4 des annexes aux comptes consolidés (page 57) se réfère aux commentaires relatifs à la gestion des risques.

### 4. Annexes aux comptes maison mère

#### 4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie  
en CHF 1'000

Engagements effectifs  
en CHF 1'000

BNS		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
<b>Bourse Electronique Suisse</b>		
Valeur nominale des titres bloqués	24'062	24'600
<b>Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses</b>		
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'466'878	3'439'816
Total des emprunts	2'323'000	2'401'000

#### Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	801'000	415'000
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	–	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	801'719	414'760
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

#### 4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31.12.2006 en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Engagements envers la Fondation de prévoyance, au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
Engagements envers la Fondation de prévoyance, en qualité de banque dépositaire	20'957	17'267

Se référer au chapitre Annexes aux comptes consolidés 2006, point 5.9 (page 63).

# annexes aux comptes

## maison mère

### 4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Créances envers les sociétés liées	1'940'637	2'516'041
<i>dont Fondation de valorisation</i>	1'579'249	2'159'527
Engagements envers les sociétés liées	73'529	66'047
Créances provenant de crédits aux organes	3'751	4'078

Se référer à la rubrique 5.13 des Annexes aux comptes consolidés (page 66).

### 4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Installations permanentes	4'691	4'577
Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques	3'619	4'211
Matériel, mobilier et véhicules, valeurs immatérielles	1'096	1'250
<b>Total</b>	<b>9'406</b>	<b>10'038</b>

### 4.5 Produits extraordinaires

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Vente d'actifs immobilisés	9	750
Vente de participations	–	155
Fonds divers prescrits	84	601
Dissolution de provisions	–35	131
Autres	–	95
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>1'732</b>

### 4.6 Charges extraordinaires

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	1'000	1'000
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	35'000	10'000
Autres	–	–
<b>Total</b>	<b>36'000</b>	<b>11'000</b>

### 4.7 Capital social

	<b>31.12.2006</b>			31.12.2005		
	Valeur nominale totale en CHF	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende en CHF	Valeur nominale totale en CHF	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende en CHF
<b>Capital-actions / capital social</b>						
Actions nominatives "A"	132'551'600	2'651'032	132'551'600	132'551'600	2'651'032	132'551'600
Actions nominatives "B"	79'531'000	1'590'620	79'531'000	79'531'000	1'590'620	79'531'000
Actions au porteur	147'917'400	1'479'174	147'917'400	147'917'400	1'479'174	147'917'400
<b>Total du capital social</b>	<b>360'000'000</b>	<b>5'720'826</b>	<b>360'000'000</b>	<b>360'000'000</b>	<b>5'720'826</b>	<b>360'000'000</b>

#### 4.8 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

	31.12.2006		31.12.2005	
	Nominal en CHF	%	Nominal en CHF	%
<b>Actions nominatives avec droit de vote</b>				
Etat de Genève	125'522'150	34.87	125'522'150	34.87
Ville de Genève	60'405'300	16.78	60'405'300	16.78
44 communes genevoises	26'155'150	7.27	26'155'150	7.27
<b>Actions au porteur avec droit de vote</b>				
Etat de Genève	53'863'600	14.96	53'863'600	14.96
Ville de Genève	14'727'000	4.09	14'727'000	4.09
Divers actionnaires	79'326'800	22.03	79'326'800	22.03

Au 31 décembre 2006, l'Etat de Genève détient 49.83% des actions de la Banque (au porteur et nominatives) et dispose de 53.30% des votes.

#### 4.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux

	Etat fin 2005 en CHF 1'000	Utilisations conformes à leur but en CHF 1'000	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations) en CHF 1'000	Recouvrement intérêts en souffrance, différences de change en CHF 1'000	Nouvelles constitutions en CHF 1'000	Dissolutions en CHF 1'000	Etat fin 2006 en CHF 1'000
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	584'112	-302'141	-	-6'238	2'603	-	278'336
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	12'516	-4'463	-	-	3'044	-	11'097
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	23'530	-311	-15'000	-134	-	-145	7'940
Autres provisions	21'337	-19'539	-	-	-	-1'798	-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>641'495</b>	<b>-326'454</b>	<b>-15'000</b>	<b>-6'372</b>	<b>5'647</b>	<b>-1'943</b>	<b>297'373</b>
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-616'215	-	-	-	-	-	-289'706
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>25'280</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7'667</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>10'000</b>	<b>-</b>	<b>15'000</b>	<b>-</b>	<b>35'000</b>	<b>-</b>	<b>60'000</b>

Dans les comptes de la maison mère et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière nette.

Durant l'exercice, des correctifs de valeurs et provisions, qui n'étaient plus nécessaires à l'exploitation, ont été affectés à la constitution de réserves pour risques bancaires généraux (nouvelle affectation).

L'évolution de créances compromises, notamment l'avancée des procédures de recouvrement sur d'anciennes opérations, a justifié d'utiliser les provisions préalablement constituées pour CHF 302 millions.

# annexes aux comptes

## maison mère

<b>4.10 Opérations hors bilan</b>	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
<b>Opérations fiduciaires</b>		
Placements fiduciaires auprès de tiers	172'943	133'094
Prêts fiduciaires	8'033	8'633
<b>Total opérations fiduciaires</b>	<b>180'976</b>	<b>141'727</b>

<b>4.11 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité</b>	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Commerce de devises et billets de banque (y compris dérivés)	14'123	11'505
Négoce de métaux précieux	455	956
Négoce de titres	4'247	125
<b>Total opérations de négoce</b>	<b>18'825</b>	<b>12'586</b>

<b>4.12 Autres actifs et passifs</b>	<b>31.12.2006</b>		31.12.2005	
	autres actifs en CHF 1'000	autres passifs en CHF 1'000	autres actifs en CHF 1'000	autres passifs en CHF 1'000
Valeurs de remplacement des instruments financiers	43'406	43'259	40'725	69'308
Compte de compensation	–	51	12'330	–
Étalement gains s /swaps	–	1'478	–	2'191
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	991	14'611	3'689	12'908
Titres et coupons	1'355	601	1'494	708
Frais d'émission / empr. oblig. à amortir	3'138	–	4'487	–
Autres	2'220	54	3'336	52
<b>Total</b>	<b>51'110</b>	<b>60'054</b>	<b>66'061</b>	<b>85'167</b>

### Proposition de répartition du bénéfice

	<b>31.12.2006</b> en CHF 1'000	31.12.2005 en CHF 1'000
Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 24 avril 2007, la répartition du bénéfice au bilan comme suit:		
Bénéfice de l'exercice	60'639	43'257
Bénéfice reporté	840	543
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>61'479</b>	<b>43'800</b>
Attribution à la réserve légale générale	-35'000	-30'000
Dividende de 5% sur actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-18'000	-10'800
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-3'600	-2'160
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>4'879</b>	<b>840</b>





## **anticiper et préparer son chemin de vie**

En 2006, la BCGE a créé un Centre de conseil en prévoyance personnelle et professionnelle destiné à conseiller les particuliers et les entreprises et à leur proposer des formes de prévoyance parfaitement adaptées à leur situation.

Ce centre applique le concept novateur BCGE Praevisio qui repose sur une analyse de chaque situation et le développement de solutions personnalisées. Celles-ci sont élaborées en fonction de la situation et des objectifs spécifiques du client et ont pour but d'assurer, à lui-même et à sa famille, l'indépendance et la sécurité financière face aux imprévus liés à l'âge, à la maladie ou à l'accident.

Il s'agit d'une forme de planification patrimoniale qui prend en compte les placements financiers, les hypothèques, la fiscalité, les assurances, la planification de la retraite et de la succession. Les produits de prévoyance proposés par la BCGE sont sélectionnés en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités.

Les illustrations de ce Rapport annuel ont été conçues et réalisées par le jeune photographe genevois Fred Merz. Son choix a consisté à mettre en scène quelques clients type du Centre de conseil en prévoyance de la BCGE et d'imaginer leur chemin de vie.

## **impresum**

### **création, réalisation graphique et photolitho**

The Magic Pencil SA

### **photographies**

Fred Merz

### **photographies pages 4, 6, 22 et 23**

Philippe Schiller

### **photographies pages 14 et 15**

Image courtesy of the Image Science & Analysis Laboratory,  
NASA Johnson Space Center, <http://eol.jsc.nasa.gov>

### **impression**

ATAR Roto Presse SA

### **imprimé sur papier recyclé**

**Sociétés du Groupe**  
**Banque Cantonale de Genève:**

**Banque Cantonale de Genève SA**

Quai de l'Île 17  
CH - 1204 Genève  
Téléphone: +41 (0)22 317 27 27  
[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

**Synchrony Asset Management SA**

Rue du Mont-Blanc 7  
CH - 1201 Genève  
Téléphone: +41 (0)22 909 75 75  
[www.synchrony.ch](http://www.synchrony.ch)

**Anker Bank**

Lintheschergasse 19  
CH - 8023 Zurich  
Téléphone: +41 (0)44 224 65 65  
[www.ankerbank.ch](http://www.ankerbank.ch)

Avenue de la Gare 50  
CH - 1001 Lausanne  
Téléphone: +41 (0)21 321 07 07

Tour de l'Île 4  
CH - 1211 Genève 11  
Téléphone: +41 (0)22 312 03 12

Piazza Rezzonico 6  
CH - 6900 Lugano  
Téléphone: +41 (0)91 985 90 50

**Banque Cantonale de Genève (France) SA**

Place Louis-Pradel 20  
F - 69001 Lyon  
Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50  
[www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)

Avenue Gambetta 46  
F - 74000 Annecy  
Téléphone: +33 (0)4 50 66 03 06



**Banque Cantonale  
de Genève**